



Programme alimentaire mondial

Un Rapport du Bureau de l'Évaluation



*Rapport complet d'évaluation de
l'Opération d'urgence régionale au
Sahel (EMOP 10249.0)*

*Rome, mars 2004
Ref. OEDE/2004/4*



Remerciements

La mission a séjourné au Sahel de novembre à décembre 2003. Ce rapport a été préparé par le chef de mission sur la base du travail de la mission sur le terrain.

Au nom de l'équipe d'évaluation, l'auteur tient à remercier toutes les personnes ayant participé à la mise en oeuvre ou au travail de la mission, tant au bureau régional de l'Afrique de l'Ouest à Dakar qu'aux bureaux de pays du Mali, de Mauritanie et du Sénégal, pour l'accueil et le soutien fourni à la mission.

Ce rapport reflète uniquement les opinions et réflexions de la mission et ne peut en aucun cas être considéré comme une prise de position officielle du PAM

Composition de la Mission

- Christian Bugnion, Chef de mission, consultant indépendant
- Jacques Blas, Membre de la mission, consultant indépendant
- Dr. Abdoulaye Sall, Membre de la mission, consultant indépendant (au Mali)
- Ndiawar Kane, Membre de la mission, consultant indépendant (en Mauritanie)
- Mamadou Diouf, Chargé des urgences (Observateur et personne ressource de la mission), consultant du Bureau régional (ODD)
- Romain Sirois, Chargé de l'évaluation, Bureau de l'évaluation



Abréviations

ACORD	Association de coopération et de recherche pour le développement
ADG	Distribution alimentaire gratuite
ACV	Analyse de la cartographie et de la vulnérabilité
BM	Banque mondiale
CADB	Cellule d'appui au développement à la base
CFSP	Profils de sécurité alimentaire des communautés
CGP	Cycle de gestion du projet
CILSS	Comité permanent de lutte contre la sécheresse au Sahel
CLD	Cellules locales de développement
CLSP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CODEP	Comité départemental
CSA	Commissariat de la sécurité alimentaire en Mauritanie
CSB	Mélange de maïs et de soja
CVA	Analyse compréhensive de la vulnérabilité
ECHO	Office d'aide humanitaire de la Commission européenne
EMOP	Opération d'urgence
ERA	Évaluation rapide des besoins d'urgence
FAM	Moniteur d'aide alimentaire
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS	Système d'alerte rapide en cas de famine
FFP	Vivres contre la paix (Food For Peace)
FLM	Fédération luthérienne mondiale
FNT	Fédération nationale de transport de Mauritanie
FP	Planification des rations familiales
NUTRICOM	Projet de la Banque mondiale de promotion de la nutrition communautaire des femmes
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OSA	Observatoire de la sécurité alimentaire
PAM	Programme alimentaire mondial
PDM	Manuel de formulation de programme (Programme Design Manual)
PRMC	Programme de restructuration du marché céréalier
RUP	Réseau d'unités pédagogiques
SA	Analyse de la situation
SAP	Système d'alerte précoce au Mali
SDA	Analyse des données secondaires
SIM	Service d'information sur les marchés



SONIMEX	Société mauritanienne et d'exportation
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USAID	Agence américaine d'aide au développement international
VCF (VPF)	Vivres contre formation (vivres pour formation)
VCT	Vivres contre travail
VIP	Rapport des questions de vulnérabilité
WSB	Mélange de blé et soja
WV	Vision mondiale
ZAR	Zone à risque alimentaire



Table des Matières

1. INTRODUCTION	1
2. METHODOLOGIE	1
3. CIBLAGE	2
3.1 Le ciblage géographique.....	2
3.2 Le ciblage des bénéficiaires de l'aide alimentaire.....	4
3.2.1 Mauritanie : une multiplicité d'approches	5
3.2.2 Mauritanie : le phénomène social de redistribution.....	9
3.2.3 Mali : les phénomènes de redistribution.....	11
3.2.4 Conclusion concernant la redistribution.....	12
4. STRATEGIE, PERTINENCE ET DIMENSION REGIONALE	12
4.1 La dimension régionale	12
4.2 Stratégie et pertinence de l'intervention	14
4.2.1 Pertinence et enquêtes techniques	14
4.2.2 Disparité des objectifs	15
4.2.3 La détermination de la vulnérabilité : de la théorie... ..	16
4.2.4 La détermination de la vulnérabilité : ... à la pratique	17
4.2.5 En guise de conclusion	17
5. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET RESULTATS	18
5.1 Mise en œuvre et résultats.....	18
5.1.1 Le cas du Mali	18
5.1.2 Le cas de la Mauritanie	19
5.1.3 Analyse des distributions alimentaires.....	19
5.1.4 Mise en œuvre et partenariats.....	23
5.1.5 Valeur ajoutée et partenariats	24
5.2 Suivi et résultats.....	27
6. CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET ENSEIGNEMENTS.....	29
6.1 Conclusions	29
6.2 Recommandations	30
6.3 Enseignements.....	32
Post-scriptum : commentaire final du chef de mission sur l'évaluation.....	33
ANNEXES	
Annexe 1: Mécanismes de ciblage	
Annexe 2: Extrait des directives et de la documentation du PAM	
Annexe 3: Mandat de l'évaluation de l'Intervention d'urgence au Sahel occidental	
Annexe 4: Itinéraires et personnes rencontrées	
Annexe 5: Bibliographie	



1. INTRODUCTION

Le document de l'opération d'urgence régionale couvre cinq pays affectés par la sécheresse et la chute de production céréalière dans la région du Sahel: le Cap-Vert, la Gambie, le Sénégal, le Mali et la Mauritanie. L'opération d'urgence a commencé le 1er janvier 2003 et était initialement prévue pour une durée de douze mois, se terminant le 31 décembre.

L'évaluation de l'opération d'urgence (EMOP) régionale 10249.0 a lieu à la fin de la période de distribution prévue et après la période des récoltes pluviales, soit en novembre et décembre 2003¹. Conformément au mandat de mission qui figure en annexe, l'équipe d'évaluation a porté une attention spécifique sur trois éléments essentiels de l'opération régionale. Il s'agit tout d'abord de l'efficacité et de l'efficacité des mécanismes de ciblage, puis de la stratégie, cohérence et pertinence de l'opération, et finalement de la mise en œuvre, des résultats et du suivi de cette opération.

2. METHODOLOGIE

La mission d'évaluation a suivi une méthodologie composée de différents instruments, dont une révision documentaire exhaustive. Avant le début de la mission et durant son déroulement, l'équipe d'évaluation a reçu des documents de référence qui ont été analysés, et dont la liste figure dans l'annexe bibliographique. De plus, des sessions de travail structurées ont été tenues avec le bureau régional du PAM à Dakar, avec les bureaux de pays du Mali et de Mauritanie, ainsi qu'avec trois des cinq directeurs de pays. Des sessions de travail ont eu lieu avec certaines personnes clés du bureau régional de Dakar et dans les bureaux de pays. La mission d'évaluation a identifié les parties prenantes à huit niveaux, notamment:

- l'équipe du bureau régional du PAM ;
- l'équipe des bureaux de pays du PAM ;
- les autorités des deux pays visités (ministères et services techniques) ;
- les bailleurs de fonds ;
- les administrations locales ;
- les partenaires opérationnels (organisations non-gouvernementales - ONG) ;
- les bénéficiaires de l'aide alimentaire ;
- et les autres agences des Nations unies avec lesquelles le PAM n'a pas encore de stratégie de partenariat.

La mission a maintenu des contacts réguliers avec les sept premières parties prenantes. De plus, dans chacun des pays, la mission a été accompagnée sur le terrain tant par les services techniques du gouvernement, tels le Commissariat de la sécurité alimentaire (CSA) en Mauritanie et le Système d'alerte précoce (SAP) au Mali, que par des partenaires opérationnels, des représentants du bureau régional et bureaux de pays du PAM, et parfois même par d'autres agences, comme le représentant du FEWS en Mauritanie. En dehors des entretiens avec les autorités locales, tels les Walis au niveau des wilayas, Hakem au niveau des moughatas en Mauritanie et les préfets et les maires au Mali), des entretiens semi-structurés ont eu lieu avec les comités villageois et les bénéficiaires de l'aide alimentaire, dans quinze communautés en Mauritanie, et trois communautés au Mali.

¹ Les récoltes des cultures pluviales au Sahel se déroulent entre fin septembre pour les céréales précoces et fin octobre pour l'arachide. Lors de la visite au Mali, on a trouvé des champs de mil et de sorgho mûrs mais pas encore récoltés.



La mission d'évaluation a fait une utilisation intensive de la triangulation, qui consiste à obtenir trois différentes sources d'information pour confirmer un fait, et a également effectué des vérifications surprises dans des lieux non planifiés, ou en divisant les équipes en différents groupes, afin de vérifier en simultané ou en différé certaines allégations des membres du comité de village, lors des entretiens.

Finalement, la mission a rencontré un nombre limité de bailleurs de fonds, car dans la plupart des cas, exception faite de la délégation régionale de FFP/USAID basée à Dakar, les bailleurs ne gèrent pas les allocations d'aide alimentaire depuis les pays de l'EMOP régionale, mais plutôt depuis leur siège respectif ou depuis des structures régionales hors des pays couverts. Par exemple, le responsable de la sécurité alimentaire de l'Union européenne pour les pays de l'EMOP est basé à Ouagadougou. Compte tenu des intérêts communs et des synergies qui pourraient avoir lieu, en 2004, sur l'utilisation des reliquats de l'opération d'urgence régionale, il est regrettable que la rencontre avec l'Union européenne en Mauritanie ait dû être annulée à la dernière minute.

Un aide mémoire a été remis comme support à la restitution verbale qui a eu lieu auprès du bureau régional, sans la présence des pays concernés à la fin de la mission d'évaluation. Une nouvelle présentation verbale a eu lieu à Rome en suivant la structure de l'aide-mémoire, en conférence téléphonique avec le bureau régional.

3. CIBLAGE

Le ciblage est un outil de travail essentiel pour le PAM. Il n'en constitue pas moins une étape intermédiaire du processus d'approche, car le ciblage n'est pas une fin en soit, mais uniquement un moyen d'identification qui permet de guider les interventions du PAM. Le ciblage s'effectue pour l'essentiel à deux niveaux du cycle de gestion de projet (CGP): tout d'abord en amont, puisque le ciblage géographique initial permet de délimiter les zones d'intervention où la vulnérabilité est la plus élevée, et où les enquêtes fournissent les données qui justifient une opération d'urgence. Ce ciblage initial donne donc lieu à l'établissement d'un document de projet qui circonscrit l'action dans le temps et dans l'espace, délimitation géographique et temporelle, en fonction de l'analyse des besoins, et décrit l'approche et la stratégie d'assistance suivie par le PAM.

L'autre ciblage se situe en aval, une fois que l'approche et la stratégie ont été définies. Ce ciblage « de mise en oeuvre » a donc pour objectif essentiel l'identification des populations dans le besoin et permet de tenir compte du nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire, ainsi identifiés dans la détermination des quantités d'aliments requis. Ce ciblage de mise en oeuvre veut donc assurer que les populations ciblées recevront bien l'assistance alimentaire prévue.

3.1 Le ciblage géographique

Sur les cinq pays couverts par l'opération d'urgence régionale, la Mauritanie représente à elle seule près de 80 pour cent du tonnage prévu. La rédaction du document de projet a tenu compte de l'analyse des besoins, effectuée à différents niveaux par différents acteurs - utilisation des

rapports produits par le Comité permanent de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), contenant de l'information sur la production céréalière, ainsi que d'autres rapports, tels le bilan de Bamako de



septembre 2002, les enquêtes d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) et les rapports du PAM concernant le bilan des récoltes et la vulnérabilité alimentaire, les rapports des autres partenaires, tels ceux publiés par le Système d'alerte rapide en cas de famine (FEWS), vivres contre la paix (FFP), etc. - et du ciblage géographique, répondant au besoin d'identification de la zone touchée par la sécheresse.

En octobre 2002, à la suite de trois années de sécheresse, le PAM a entrepris, par l'entremise de l'Analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV), une évaluation rapide des besoins d'urgence (ERA) qui a identifié 93 182 personnes vulnérables et affectées par l'insécurité alimentaire dans l'Aftout, ainsi que 318 262 personnes vulnérables et affectées par l'insécurité alimentaire dans le sud des deux Hodhs et au sud-est de Kankossa, dans l'Affolé, ainsi que dans l'est du Traza et dans l'ouest du Brakna. Le total des personnes identifiées par cette enquête s'élevait donc à 411 443 personnes vulnérables et affectées par l'insécurité alimentaire. Le bureau régional du PAM a revu les données et estimé un ciblage de 120 000 personnes dans l'Aftout² avec des rations complètes (2 100 kilocalories) en incluant un mélange de blé et soja (WSB) et du sucre, alors qu'un autre groupe de 300 000 personnes³ devait recevoir des rations complètes (1 800 kilocalories) à base de céréales, légumineuses et huile, dans les autres régions.

Cet appui s'inscrit dans le plan national d'urgence de 2003 sous la responsabilité du CSA en Mauritanie, qui compte trois composantes⁴ :

a) Une composante de distribution gratuite de vivres estimée à 82 800 tonnes de céréales, et plus de 10 000 tonnes de légumineuses et huile, sous laquelle le PAM s'est engagé sur l'EMOP régionale à concurrence de 43 632 tonnes, en plus de 5 632 tonnes de reliquat de l'EMOP mauritanienne précédente (numéro 10147.0). En outre, l'Union européenne (UE) a accordé une aide alimentaire de 18 000 tonnes de blé, la Coopération italienne a distribué 1319 tonnes de riz, et le gouvernement 1 319 tonnes de blé.

b) Une composante de vente de blé à prix social, réalisée à concurrence de 73 316 tonnes par le gouvernement, auprès de 195 communes rurales du pays. Les ventes ont été confiées à la Société mauritanienne et d'exportation (SONIMEX) dans les chefs-lieux.

c) Une composante de vente d'aliments de bétails, avec plus de 85 000 tonnes acheminées vers les différents centres de vente.

Les quantités totales d'aide alimentaire, distribuées gratuitement, ainsi que celles mise à disposition sous forme de ventes subventionnées, s'élèvent donc à plus de 160 000 tonnes pour le plan national d'urgence 2003. Le PAM contribue, dans le cadre de l'EMOP régionale, à concurrence de 27 pour cent des besoins, comprenant 31 pour cent de reliquats de l'EMOP nationale précédente (numéro 10147.0).

L'autre pays visité par la mission d'évaluation, à savoir le Mali, à la différence des quatre autres pays couverts par l'EMOP, n'a pas fait l'objet d'enquête ACV en 2002. Une enquête structurelle de base a été menée en 2001, faisant apparaître d'importants taux de retard de croissance et de

² Selon le bureau régional, ce chiffre permet de tenir compte du risque d'exclusion des personnes touchées mais non ciblées.

³ Pas de commentaire du bureau régional sur ce chiffre, inférieur de 18 262 personnes à celui de l'enquête ACV.

⁴ Données fournies par la direction de l'action humanitaire du Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA).



malnutrition chronique.⁵ L'intervention du PAM au Mali s'est déroulée de manière très différente à celle de la Mauritanie, compte tenu de la forte capacité organisationnelle gouvernementale et de l'existence de mécanismes prévus pour gérer les crises.

En effet, le PAM a contribué une part de 4 000 tonnes dans le cadre de l'EMOP régionale, à travers les structures gouvernementales, tel le programme de restructuration du marché céréalier⁶ (PRMC), dont le PAM assure le secrétariat permanent depuis 1981. Cette contribution représente 7 pour cent du tonnage total de l'EMOP, contribuant ainsi partiellement à une première distribution générale du PRMC, s'élevant à 9 513 tonnes de céréales en janvier 2003, et couvrant toute la population des régions de Kayes et Koulikoro: la ration mensuelle était définie sur la base de 9 kilogrammes de céréale par personne sur une période de 3 mois, soit 27 kilogrammes. Ces 4 000 tonnes ont été prélevées sur le stock national existant et distribuées en début d'année, sans qu'aucune restitution n'ait encore eu lieu au moment de l'évaluation. Le PAM s'est également engagé à fournir 4 000 tonnes additionnelles, mais en dehors de l'EMOP régional 10249.0, provenant donc du programme pays et des reliquats d'interventions antérieures. La décision pour ce qui est de cette distribution a été prise sur la base des recommandations du SAP⁷, lors de son enquête d'octobre 2002.

Le ciblage géographique avait donc déjà été effectué et s'étendait aux régions de Kayes et Koulikoro, limitrophes de la Mauritanie. Le gouvernement du Mali possède, au sein de la structure du PRMC, un plan national d'urgence auquel le PAM a fourni son appui. Ce plan d'urgence comprenait trois volets, notamment des distributions gratuites, des banques de céréales, par exemple 3 des 16 communes du cercle de Nioro exclues des distributions gratuites ont bénéficié de banques de céréales, et la vente d'aliments de bétails. Dans le cadre de l'EMOP régionale, le PAM fournit donc un appui ponctuel au sein d'un programme national beaucoup plus vaste qui couvre l'ensemble des zones vulnérables selon plusieurs modalités d'intervention.

Contrairement à d'autres situations d'urgence où la faiblesse, voire l'inexistence, des structures gouvernementales forcent le PAM à agir seul, tant en Mauritanie qu'au Mali, il existe des structures nationales fonctionnelles en place, qui définissent le cadre des opérations du PAM et obligent le PAM à travailler en partenariat avec les structures gouvernementales, ce qu'il faut encourager et développer.

3.2 Le ciblage des bénéficiaires de l'aide alimentaire

Ce deuxième niveau de ciblage se veut plus fin que le ciblage géographique, et a pour objectif de déterminer qui doivent être les bénéficiaires de l'aide alimentaire, identifiés sur la base d'un certain nombre d'indicateurs de vulnérabilité. A cet effet, l'ACV a entrepris dans quatre des cinq pays, à l'exception du Mali, des enquêtes nutritionnelles en octobre 2002, qui sont venues compléter les enquêtes conjointes FAO/PAM/CILSS. Ceci a permis au PAM d'obtenir des informations, tant sur le niveau estimé des récoltes, que sur la sécurité alimentaire et le niveau nutritionnel des populations des zones géographiques ciblées. Les statistiques concernant le taux de vulnérabilité au niveau des ménages ciblés ont été utilisées par l'ACV pour formuler leur recommandation, en extrapolant les chiffres pour l'ensemble des zones géographiques ciblées

⁵ Une enquête structurelle similaire a été faite en Mauritanie en 2002. Le fait d'exclure le Mali des enquêtes rapides ACV d'octobre 2002, n'était pas lié à l'existence d'études ACV antérieures, mais plutôt au fait que le dispositif du système d'alerte précoce (SAP) malien permettait déjà de répondre à ce besoin urgent d'appréciation de la situation alimentaire, suite à la sécheresse et à la chute de production céréalière.

⁶ Le budget du PRMC est à 70 pour cent financé par le gouvernement.

⁷ Le SAP est une structure de recueil d'information et d'analyse, destinée à identifier de manière précoce, l'existence d'un risque alimentaire, au sein des 349 communes situées au nord du 14^{ème} parallèle.



sur la base des données démographiques disponibles. Sur un plan concret, ceci a permis d'identifier en Mauritanie un total de 411 443 personnes en situation d'insécurité alimentaire et/ou vulnérables avec trois modalités d'intervention possible, notamment : améliorer l'état nutritionnel des enfants ; assurer les besoins immédiats des ménages affectés par l'insécurité alimentaire ; et assurer les besoins des ménages vulnérables⁸.

Dans la notion de ciblage au niveau des ménages, on retrouve la notion implicite que ceux qui sont ciblés seront les consommateurs finaux de l'aide alimentaire, comme s'il était possible d'isoler les bénéficiaires de l'aide alimentaire de leur milieu social, qu'il soit villageois ou communautaire, et de faire abstraction des liens qui existent et conditionnent la vie quotidienne des populations. D'importants efforts ont été déployés pour s'assurer que les bénéficiaires ciblés reçoivent bien la quantité d'aliments qui leur correspond selon les critères de sélection établis. Il est intéressant de s'y arrêter compte tenu du temps, du coût et des efforts requis pour parfaire le ciblage des bénéficiaires de l'aide alimentaire.

3.2.1 Mauritanie: une multiplicité d'approches

En Mauritanie, le PAM a conçu une intervention à deux niveaux : au premier niveau, 120,000 personnes de la région de l'Aftout devaient recevoir des rations complètes, notamment de 2 100 kilocalories, comprenant du sucre et un mélange de blé et soja (WSB), sur une période de 9 mois, soit jusqu'à la fin de la période de soudure en octobre ; et au deuxième niveau, 300 000 personnes dans les régions des deux Hodhs et au sud-est de Kankossa, dans l'Affolé, ainsi qu'à l'est du Traza et dans l'ouest du Brakna devaient recevoir des rations de 1 800 kilocalories, sur une période de six mois, soit jusqu'à la fin de la soudure, mais commençant un peu après les distributions de la région de l'Aftout.

L'intervention du PAM en Mauritanie a lieu après trois années de sécheresse, et les programmes d'assistance ont commencé en 2002 en faveur d'une population estimée à 80,000 bénéficiaires de l'aide alimentaire. A la différence de l'EMOP mauritanienne précédente de 2002, les procédures de mise en œuvre pour l'EMOP régionale prévoyaient une utilisation importante d'ONG partenaires pour la distribution et la supervision des distributions d'aide alimentaire, alors qu'une autre partie serait distribuée par le PAM/CSA sous la supervision de moniteurs d'aide alimentaire (FAM), engagés par le PAM sur la base d'un contrat à la tâche.

Les quatre ONG partenaires du PAM ont initialement signé les accords suivants valables pour l'année 2003 :

- 1) La Fédération luthérienne mondiale (FLM) pour 9 509 tonnes, comprenant 4 938 tonnes de l'EMOP mauritanienne précédente;
- 2) Oxfam Grande Bretagne, pour 5 310 tonnes sur les deux EMOP;
- 3) World Vision, pour 13 491 tonnes sur les deux EMOP;
- 4) L'Association de coopération et de recherche pour le développement (ACORD), pour 7 407 tonnes de l'EMOP régionale.

Au total, les quatre partenaires devaient, selon ces accords, assurer « *les services de sélection des bénéficiaires en collaboration avec les comités villageois et les autorités locales*, la réception, la

⁸ ACV Mauritanie, octobre 2002, p. 23.



manutention et la distribution des vivres fournis par le PAM à partir des points finaux de livraison »⁹.

Le document de projet EMOP régionale mentionne bien, sous la stratégie de l'aide alimentaire, « L'aide alimentaire du PAM fera l'objet d'une distribution générale de rations complètes pour les groupes de populations bien ciblées. Dans ce sens, un ciblage affiné sera effectué au niveau des villages pour identifier les populations nécessiteuses et leur localisation dans les villages. Le ciblage des enfants mal nourris, des femmes enceintes et des mères allaitantes confèrera aux mères un rôle de tout premier plan. Cette stratégie présente une garantie pour la consommation effective des denrées par les familles bénéficiaires. »¹⁰

Toutefois, le PAM a admis une multiplicité d'approches dans la question du ciblage et de la sélection des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Les visites sur le terrain auprès des zones d'intervention de chacun des quatre partenaires de mise en oeuvre du PAM ont permis de mettre en évidence les différentes approches utilisées entre les ONG, y compris les modalités de distributions directes PAM/CSA avec supervision des moniteurs contractés par le PAM.

⁹ Texte commun figurant sur la première page de chaque accord signé sous « objectifs de l'accord ».

¹⁰ Document de projet EMOP régionale, paragraphe 81.



Tableau d'approche du ciblage de mise en oeuvre

#	Lieu	Partenaire	Critères de sélection	# fam. ciblée ¹¹	Commentaires
1	Gougi, chef lieu comm. Gougi Ehel Zemmal, Koubenni, Hodh Gharby	ACORD	1) Chefs de ménage femmes, 2) handicapés, 3) biens détenus par la famille, 4) nombre d'actifs dans la famille	80	Liste faite par comité village sans présence ACORD
2	Gaet Salek Moudibougou, Koubenni, Hodh Gharby	ACORD	1) Chefs de ménage femmes, 2) handicapés, 3) biens détenus par la famille, 4) nombre d'actifs dans la famille	18	La liste a été établie par un comité villageois, mais sur base d'affinités avec le maire. L'intervention des ONG n'a pas permis de juguler ce phénomène
3	Moudibougou Chef lieu comm., Koubenni, H.G.	ACORD	1) Chefs de ménage femmes, 2) handicapés, 3) biens détenus par la famille, 4) nombre d'actifs dans la famille	274	Liste faite par comité village mais problèmes car quartiers ethniquement différenciés
4	Guetae Teidou-me, chef lieu, Tamchekett, H.G.	CSA/PAM	Pauvreté (chefs de ménage femmes, malades, handicapés).	64	
5	Grei Lemhar, Comm. Guetae Teidoume, Tamchekett HG	CSA/PAM	Pauvreté (chefs de ménage femmes, malades, handicapés).	39	
6	Kouroudjel, chef lieu comm., Kiffa, Assaba	WV	Vulnérables (chefs de familles, veuves, etc.) basé sur pauvreté	100	1 ^{ère} fois que l'on cible la population vulnérable pour une distribution
7	Orenat Dagh, comm.	WV	Vulnérables (pauvres)	12	Seulement 12 familles sur 24

¹¹ Le chiffre des familles ciblées correspond à l'attribution du quota en tonnes lorsque la CODEP détermine ce dernier pour chaque village, divisé par la ration PAM correspondant. Il ne s'agit donc pas nécessairement du nombre de familles réellement en situation d'insécurité alimentaire, mais d'une estimation des personnes qui peuvent être assistées avec la quantité de vivres alloués.



	Weid Jerid, Guerou, Assaba				permanentes au village
8	Bougarva, Guerou, Assaba	WV	Vulnérables (pauvres)	20	
9	Garalla I Menkoussa , comm. de Hamoud, Kan-kossa, Assaba	WV	Ménages vulnérables démunis (pauvreté)	50	
10	Tavra Poudra – comm. de Hamoud, Kan-kossa, Assaba	WV	Vulnérables	48	Comité village créé pour EMOP 10147.0
11	Leklewa el Cherghiya – comm. de Djonaba, Maghta Lahjar, Brakna	Oxfam	Pauvreté et taille des ménages. Taille de la famille déterminante.	67	
12	Cheggar el Guet, Djonaba, Maghta Lahjar, Brakna	Oxfam	Chefs de ménage femmes avec enfants handicapés et orphelins, femmes divorcées et veuves.	74	2 communautés dans village, dont 21 familles bénéf. de la 2ème communauté
13	Cheggar el Gharya; Djonaba, Maghta Lahjar, Brakna	Oxfam	Chefs de ménage femmes, handicapés et pauvres	52	Bénéf. choisis avec assemblée du village
14	Campement de Oulad Déri, comm. Cheggar, Aleg, Brakna	FLM	Vulnérables selon le chef de campement	15	Reçoivent quantités différentes car à cheval sur deux communes (Krémi et Cheggar)
15	Quartier M'Kedra, Cheggar chef lieu, Aleg, Brakna	FLM	chefs de ménage et orphelins, chefs de ménage invalides, chefs de ménage malades ponctuel (non chronique)	49	Pas de critères de pauvreté car tous sont pauvres. Enclavement en hivernage car quartier entouré par les



					eaux, limitant la mobilité des populations.
	Total échantillon		15 sites assistés	962	

Il existe donc une certaine hétérogénéité des critères de sélection des bénéficiaires de l'aide alimentaire, puisque ceux-ci passent dans certains cas de la vulnérabilité à la pauvreté : par exemple, vulnérabilité déterminée par des femmes chefs de ménage et orphelins, critères de pauvreté, taille des familles. Ces critères se ressemblent mais ne sont pas forcément identiques. En dehors des différences d'approche entre partenaires, qui sont susceptibles de semer quelque confusion auprès des populations peu ou pas habituées à être ainsi soumises à des « ciblage affinés », le système ne rend pas compte malgré tout de la complexité des structures sociales qui existent dans les communautés. Par exemple, le seul fait de parler de « familles » ou « ménages » introduit déjà un élément de différenciation, puisqu'au sein d'une même « famille » on peut trouver 3 ou 4 « ménages » ou « unités de consommation » différentes selon les communautés : par exemple, le village 11, où la population est donnée ci-dessous en unités de consommation plutôt qu'en fonction du nombre de familles, en raison des caractéristiques sociales du village et du large nombre de sous-familles au sein d'une famille.

3.2.2 Mauritanie: le phénomène social de redistribution

Afin de savoir si les nombreux efforts en matière de ciblage affiné ont permis d'obtenir les résultats escomptés dans le document de projet, à savoir la consommation effective des denrées par les familles bénéficiaires, il est nécessaire de reprendre le tableau et de le compléter avec les chiffres sur la population de chaque village, et les systèmes de redistribution qui forment la base des rapports socio-économiques que la mission a pu constater dans 14 des 15 sites visités, exception faite d'un campement de nomades sédentarisés. L'existence et la pertinence de ces mécanismes sociaux ont été confirmées par de nombreuses autres sources gouvernementales et non gouvernementales.



Tableau des bénéficiaires ciblés, de la population et des mécanismes sociaux

#	Lieu	# familles ¹²	# fam. bénéf. ¹³	# familles vulnérables ¹⁴ .	Type redistribution.
1	Gougi	144	80	S/O	Générale entre tous
2	Gaet Salek	36	18	S/O	Générale à part égale entre tous
3	Modibougou	379	274	S/O	Générale
4	Guetae Teidoume	130	64	110	Générale à 130 familles mais non à parts égales
5	Grei Lemhar	75	39	S/O	Générale à 75 familles
6	Kouroudjel	150	100	120	Générale
7	Orenat Dagh	24	12	S/O	Générale
8	Bougarva	100	20	100	Générale
9	Garalla I Menkoussa	86	50	35 totalement démunies	Individuelle à bien plaire, encouragée par administration
10	Tavra Boudar	71	48	S/O	Générale pour tous
11	Leklewa el Cherghiya	150 fam. soit + de 200 u.c.	67 u.c.	Près de 200 u.c.	Générale auprès des vulnérables, presque l'ensemble de la population. - 25 familles multiples = 65 unités de consommation, taille village plus de 200 u.c.
12	Cheggar el Guet	297	74	280	Générale à parts égales pour toute famille présente
13	Cheggar el Gharya	360	52	80	Générale aux 80 familles vulnérables
14	Camp. Oulad Déri	15	15	S/O	Pas de redistribution nécessaire Nomades sédentarisés à cheval sur 2 communes
15	Quartier M'Kedra	160	49	95	Générale à parts égales pour les 95 familles vulnérables
	TOTAL	2227	962	1830	

En considérant que les villages qui n'ont pas identifié de ménages vulnérables, notamment 1, 2, 3, 5, 7 et 10, ne l'ont pas fait car la redistribution avait lieu sur l'ensemble des familles du village, on obtient donc un total de 1 830 familles, exception faite du campement 14, auprès desquelles la redistribution a eu lieu, face aux 962 familles ayant initialement été ciblées comme bénéficiaires des distributions. Le ratio des familles ciblées correspond donc à 0,526, ou 52,6 pour cent des familles auprès desquelles les vivres sont redistribués.

¹² Selon les informations obtenues du comité de village/chef de village.

¹³ Selon les quantités déterminées par le quota de le comité départemental (CODEP).

¹⁴ Identifiés selon les critères propres du comité de village, et non pas selon les critères du PAM ou de ses partenaires.



Compte tenu de cette réalité sociale, il est donc lent, coûteux et inefficace de demander un ciblage affiné sans incorporer les phénomènes de redistribution. La redistribution est une opportunité pour le groupe ou le village. Il convient donc d'incorporer les mécanismes sociaux afin d'en tenir compte dans le ciblage. Ceci revient à responsabiliser les comités de village de la sélection et de la distribution de l'aide alimentaire allouée selon leurs propres critères, avec une fonction de supervision de la part des ONG afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'abus, plus particulièrement dans les villages mixtes où vivent plusieurs groupes possédant différentes coutumes sociales.

Ce système permettrait donc une économie des coûts et des efforts, les ONG partenaires n'étant plus obligés de sélectionner artificiellement les bénéficiaires de l'aide, un gain de temps, le ciblage effectué par le comité de village selon les critères traditionnels et en fonction des réalités sociales, et résulterait beaucoup plus efficace dans une situation d'urgence où la rapidité d'intervention est de mise. En fait, il est surprenant que la mise en œuvre en Mauritanie se soit faite sur la base d'un ciblage affiné, alors que le manuel de terrain des opérations d'urgence du PAM stipule que si des distributions généralisées sont nécessaires rapidement – ce qui était clairement le cas – et que si peu de renseignements précis sont disponibles, le ciblage géographique représente *la seule forme initiale possible*, sous forme de rations réduites et distribuées à un grand nombre de personnes, voire à toute la communauté. *Selon l'organisation communautaire qui prévaut, les mécanismes internes de redistribution communautaire se mettent généralement à l'œuvre.*

Le PAM aurait dû intégrer cette analyse de la redistribution et l'expérience acquise sous l'EMOP nationale précédente de 2002, pour se limiter à un ciblage géographique qui aurait probablement¹⁵ permis aux distributions d'avoir lieu plus rapidement. De plus, comme le précise le manuel d'alimentation et de nutrition du PAM, plus le ciblage est affiné et dépendant de structures externes et plus il est cher. Un tel ciblage ne se justifie donc que s'il est plus efficace, ce qui n'a pas été le cas.

3.2.3 Mali: les phénomènes de redistribution

Au Mali, sur les 9 513 tonnes distribuées sous forme de distribution générale gratuite en janvier 2003, dans la région de Kayes, cercles de Kayes, Diéma et Nioro, et dans la région de Koulikoro, le PAM a contribué à cette distribution à concurrence de 4 000 tonnes dans le cadre de l'EMOP régionale. Curieusement et contrairement à la Mauritanie, où les communes urbaines n'ont pas bénéficié de l'appui du PAM, malgré les regrets de certains Walis ou Gouverneurs des régions, certaines communes urbaines au Mali, comme la ville de Nioro, ont également profité de la distribution gratuite. Il n'y a pas eu de ciblage de ménages pour cette première opération, puisque les statistiques de population ont été appliquées pour l'ensemble de la région. Seules trois communes, sur un total de 16, ont été exclues des distributions gratuites, étant donné une vulnérabilité moindre selon le SAP, mais ont quand même bénéficié de banques céréalières.

Toutefois, il convient de noter qu'une enquête médico-nutritionnelle a suivi cette distribution, avec une nouvelle recommandation de distribution, visant cette fois-ci les plus vulnérables, notamment les femmes chefs de familles et /ou de 14 à 49 ans, enfants de moins de 5 ans, et rapatriés de Côte d'Ivoire. Bien que ceci n'ait plus rien à voir avec les 4 000 tonnes du PAM

¹⁵ Ceci est une supposition, car d'autres facteurs importants détaillés dans le rapport interviennent dans le calendrier de mise en œuvre. Toutefois, en théorie le ciblage géographique permet la délimitation des zones d'intervention beaucoup plus rapidement que lorsqu'un ciblage affiné des ménages ou des bénéficiaires de l'aide alimentaire est requis.



dans le cadre de l'EMOP régionale, la mission d'évaluation a tenu à comprendre l'approche et la pertinence de cette intervention. A titre comparatif, la première distribution générale du cercle de Nioro était de 3 666 tonnes en faveur de 135 789 personnes, alors que la deuxième distribution ciblée en septembre 2003, avec des rations comprenant légumineuses et huile, a couvert 11 053 bénéficiaires avec un tonnage de 290 tonnes, et a reçu l'appui du PAM, provenant d'autres programmes, tel le programme de pays et l'EMOP régionale de Côte d'Ivoire pour les rapatriés.

Des arrêts ponctuels dans certains villages, par exemple Séoundé, commune de Nioro, ont permis de mettre en évidence le phénomène de la redistribution pour la deuxième distribution. En effet, dans ce village, les 900 kilos de maïs, 100 kilos de niébé et 50 litres d'huile reçus en septembre 2003 ont été répartis dans l'ensemble du village. Comme l'a mentionné le comité de village, le système de solidarité traditionnel pour les pauvres du village ne saurait être remis en cause pour quelques kilos distribués ponctuellement.

3.2.4 Conclusion concernant la redistribution

La redistribution de l'aide alimentaire est une opportunité et non une nécessité sociale pour le groupe ou le village. Par exemple, la récolte du village n'est pas partagée entre les familles de la communauté. En utilisant ces mécanismes au sein de l'aide alimentaire, il faut s'assurer que si les comités de villages prennent la responsabilité de la distribution collective, celle-ci soit faite avec un minimum de rigueur et d'équité, culturellement ceci ne se traduit pas nécessairement par une distribution à parts égales pour tous. En particulier, au sein de villages ayant différentes composantes ethniques, il est important que le PAM et ses partenaires s'assurent que tous les groupes soient représentés auprès du comité de village et que la distribution se fasse pour tous sans exclusion.

En revanche, la mission a constaté, dans la plupart des sites en Mauritanie et dans les sites visités au Mali, une nécessité sociale liée à la culture: le besoin d'entraide au sein des communautés, qui inclut le devoir de s'assurer qu'aucun voisin n'ira se coucher l'estomac vide.

Au Mali et en Mauritanie, le PAM intervient dans un contexte où il existe des mécanismes de ciblage développés selon différentes méthodologies, notamment le SAP au Mali et l'OSA en Mauritanie. Le PAM n'a donc pas à développer un mécanisme propre de ciblage, mais devrait opérer à travers les structures gouvernementales existantes afin de renforcer et affiner les méthodes utilisées¹⁶. Celles-ci sont différentes dans chaque pays et assez complexes. Le détail et

les méthodologies des mécanismes de ciblage pour chacun des deux pays sont décrits en annexe compte tenu de la longueur et complexité de ce processus.

4. STRATEGIE, PERTINENCE ET DIMENSION REGIONALE

4.1 La dimension régionale

Sur le plan technique, les éléments clés qui ont servi à la préparation de l'EMOP régionale sont les suivants¹⁷:

¹⁶ Le PAM ajoute le commentaire suivant: l'évaluation du système d'alerte précoce (SAP) au Sahel (CILSS/PAM/FAO/FEWS/USAID) indique les faiblesses et le manque de crédibilité des systèmes actuels au Sahel. Le groupe de travail ACV/USAID étudie une amélioration du système avec les pays concernés.

¹⁷ Identifiés avec le bureau régional lors de l'atelier préparatoire de l'évaluation à Dakar.



- bilan à mi-parcours de la campagne agricole des pays du CILSS, réunion de Bamako, Septembre 2002;
- rapport conjoint FAO/CILSS/PAM d'octobre 2002 en Gambie, au Cap-Vert, en Mauritanie et au Sénégal (évaluation sécurité alimentaire en plus de l'évaluation du bilan du déficit de la production alimentaire);
- enquêtes ACV pour les mêmes quatre pays à l'exception du Mali, comprenant également un volet nutritionnel.

Un élément additionnel concernant le Sénégal est rapporté en bas de page, ce qui constitue un succès que le PAM devra étendre à d'autres pays¹⁸.

Outre ces éléments, il existe d'autres facteurs d'ordre politique qui ont également influencé l'élaboration de l'EMOP régionale. Il convient de citer quelques éléments contextuels, afin de comprendre les difficultés auxquelles le PAM devait faire face au moment de l'élaboration de l'EMOP régionale:

- Politisation et médiatisation des difficultés découlant de la privatisation du secteur arachidier et médiatisation d'une crise alimentaire (demande d'aide alimentaire de 650,000 tonnes à un moment donné) au Sénégal, désamorcée partiellement par le Chef de l'Etat et les autorités.
- Contradictions au sein des autorités sur les chiffres d'estimation de récolte au Mali, dont la validation n'interviendra qu'en mars 2003.
- Crise en Côte d'Ivoire en septembre 2002, menant à la fermeture des frontières au sud du Mali et au développement de l'axe commercial au nord en Mauritanie, avec de nouveaux mouvements de populations (retours de Côte d'Ivoire)¹⁹.
- Troisième année de récoltes perdues en Mauritanie en raison de la sécheresse, ayant également affecté le Sahel occidental malien, avec peu de soutien des donateurs pour les opérations d'aide alimentaire et une certaine réserve face à la redevabilité du CSA, d'où l'introduction d'ONGs pour garantir la supervision des distributions.

En termes techniques, l'élaboration de l'approche régionale soulève certains commentaires:

- Les différences de denrées alimentaires, notamment le riz pour la Gambie et le Sénégal, le blé pour la Mauritanie et le maïs pour le Mali, donc trois types de denrées, limitent la flexibilité d'une approche régionale, contrairement par exemple à l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) régionale des Grands Lacs.
- Les modalités de mise en œuvre, le type de rations, la durée de l'assistance, de six à neuf mois selon les pays et les régions, font qu'une approche fortement différenciée par pays a été choisie, sans pour autant que l'on puisse parler d'une approche régionale, en l'absence d'une cohérence opérationnelle de l'ensemble.
- Il s'agit essentiellement d'actions menées au sein de chaque pays de manière indépendante, par exemple, il n'y a pas de coordination des interventions en zones frontalières, notamment le long de la frontière mauritano-malienne, alors que des interventions étaient prévues des deux côtés.

¹⁸ Commentaire du PAM: Il est utile de souligner qu'au Sénégal le grand exercice d'actualisation de l'ACV nationale s'est fait dans le cadre de l'EMOP régionale 10249.0. Ceci n'avait pas été prévu lors de l'élaboration du document de projet mais s'est révélé d'une utilité fondamentale pour confirmer les zones de plus haute vulnérabilité structurelle dans le pays et donc de déterminer sans discussion possible la zone d'intervention du PAM dans le cadre de cette EMOP, tout en mettant en lumière les causes de la vulnérabilité structurelle. Cette enquête a été validée par le gouvernement.

¹⁹ La crise de Côte d'Ivoire est couverte par une autre opération du PAM.



- La rédaction d'un seul document régional pour cinq pays, au lieu de cinq documents individuels, facilite également les démarches administratives, et permet de renforcer le rôle du bureau régional.

C'est donc plus sur le plan politique que la justification d'une EMOP régionale est à rechercher. En effet, la dimension régionale a permis aux bailleurs de fonds de prendre conscience de l'importance des effets de la sécheresse sur la sécurité alimentaire, particulièrement en Mauritanie, et de favoriser la réponse des bailleurs de fonds. En particulier, certains des pays ayant eu un niveau de besoin moindre, comme la Gambie, ont pu bénéficier d'avantage de l'exposition au niveau régional²⁰. Toutefois, il convient de reconnaître que les cinq pays couverts par l'EMOP régionale ont bénéficié de manière très inégale de l'approche régionale. Le Sénégal aurait fort probablement été ressourcé pour les 3 000 tonnes demandées, même sans EMOP régionale, alors que le Cap-Vert n'a rien reçu dans le cadre de l'EMOP. Dès janvier 2003, bien qu'ayant engagé 4 000 tonnes sur les quantités de vivres distribuées, en provenance du stock national de sécurité alimentaire, le Mali n'avait encore rien reçu du PAM au moment de l'évaluation. Il est évident que le plus important gagnant de l'opération régionale est la Mauritanie, à laquelle le PAM a donné priorité pour affecter les allocations non ciblées géographiquement, et qui s'est vu obtenir la quasi-totalité des denrées demandées, particulièrement en début d'opération.

4.2 Stratégie et pertinence de l'intervention

La stratégie de l'EMOP régional est multiple, puisqu'elle vise à :

- Assurer une réponse opportune auprès de bailleurs de fonds face à la situation de crise alimentaire en Mauritanie après trois années de sécheresse, selon l'enquête rapide ACV d'octobre 2002, sur 22 communautés enquêtées, 41 pour cent étaient affectés par l'insécurité alimentaire ou vulnérables.
- Donner un cadre régional de réponse à la sécheresse pour les différents pays affectés, en incluant des pays moins durement touchés mais également affectés, et ainsi fournir une légitimité pour l'ensemble des pays concernés.
- Répondre de façon pertinente mais pondérée à la situation régionale par des actions d'urgence dans les différents pays dans un contexte où l'aide alimentaire est fortement politisée.

4.2.1 Pertinence et enquêtes techniques :

L'analyse de la pertinence de l'EMOP régionale se fait donc sur la base des documents de formulation du projet, mentionnés au point précédant, ainsi que sur la base des entretiens avec les autorités, les bailleurs de fonds, les partenaires et les bénéficiaires rencontrés au cours de la mission. Dans les deux pays visités par la mission, à savoir le Mali et la Mauritanie, il apparaît donc clairement que l'apport d'une assistance alimentaire d'urgence, telle que préconisée dans l'EMOP régionale, était nécessaire et justifiée. Toutefois, au terme de la mission d'évaluation et compte tenu de l'évolution du contexte, il apparaît tout aussi clairement que la Mauritanie, seul pays des cinq pays de l'EMOP régionale, qui possédait encore d'importants reliquats d'environ 25 000 tonnes, à la fin de décembre 2003, ne se trouve actuellement plus en phase d'urgence. Dans le contexte actuel, il est évident que la continuation des opérations du PAM en Mauritanie

²⁰ L'approche régionale a facilité l'acquisition de plus de 185 pour cent des besoins en vivres de la Gambie. De plus, pour ce pays, l'étude ACV entreprise sous l'EMOP a aussi permis la participation du bureau régional, des partenaires et de la contrepartie dans les activités de l'opération, ce qui est à inscrire comme une des réussites de l'EMOP en Gambie.



devra faire l'objet d'une nouvelle procédure de mise en œuvre, accompagnée de la révision budgétaire correspondante, conformément aux recommandations du manuel de formulation de programme (PDM).

L'analyse des documents techniques, et plus particulièrement des enquêtes ACV, confirme le haut niveau des besoins. Toutefois, il convient également de noter que les documents de base, notamment les rapports FAO/CILSS/PAM ou ACV, ne contiennent pas le détail des données de référence, ni incluent les annexes méthodologiques et/ou fiches d'enquête. La responsabilité de l'évaluation n'était pas de valider les résultats des documents présentés, ni leur méthodologie. Mais l'évaluation émet toutefois certaines réserves au sujet des enquêtes ACV réalisées:

- le fait que plus d'un rapport soit établi sur la base d'une même enquête, soit l'enquête structurelle au Mali de 2001 ;
- le refus de partager avec l'équipe d'évaluation les enquêtes encore non finalisées, notamment l'ébauche de l'enquête d'octobre 2003 en Mauritanie,
- la perte de 180 fiches d'enquête de février 2003, modifiant donc le chiffre de l'échantillon et les résultats nutritionnels, seule l'information sur 720 enfants, plutôt que les 900 prévus ;
- les enquêtes nutritionnelles de février, août et octobre 2003, en Mauritanie, n'ayant pas été faites dans les mêmes communautés, ce qui aurait permis de mesurer l'évolution temporelle à titre comparatif, ce qui était clairement possible et désirable.

Les faits susmentionnés soulèvent certaines questions sur la rigueur méthodologique des enquêtes ACV.

4.2.2 Disparité des objectifs :

Par rapport aux autres documents de base, comme les lettres d'entente, il est aussi édifiant de noter que, si la lettre d'entente signée au Mali conserve les mêmes objectifs que l'EMOP régionale. Par contre, la lettre d'entente signée avec le gouvernement mauritanien fait état d'autres objectifs, notamment:

- assurer la sécurité alimentaire de personnes très vulnérables qui ont été victimes d'une baisse de la production agricole et d'une forte augmentation du prix des céréales;
- fournir des rations alimentaires complètes aux populations à haut risque alimentaire vivant dans les zones de l'Aftout et dans certaines localités de l'Assaba et des deux Hods.

Les objectifs du document de projet stipulent, notamment :

- satisfaire les besoins nutritionnels des populations ciblées, en particulier ceux des groupes à haut risque dans les familles (femmes et enfants) ;
- maintenir les actifs et les moyens de production des familles bénéficiaires.

Il faut distinguer « assurer la sécurité alimentaire » et « satisfaire les besoins nutritionnels », et l'utilisation d'une terminologie plus stricte de la part du PAM dans la formulation des documents est certainement fortement encouragée afin d'éviter les confusions. Concrètement, cette différence a posé un dilemme à l'équipe d'évaluation, afin de déterminer sur la base de quels objectifs l'intervention régionale en Mauritanie devait réellement être évalué, afin de pouvoir effectuer une analyse des résultats de la mise en œuvre. Les objectifs du document de projet ont

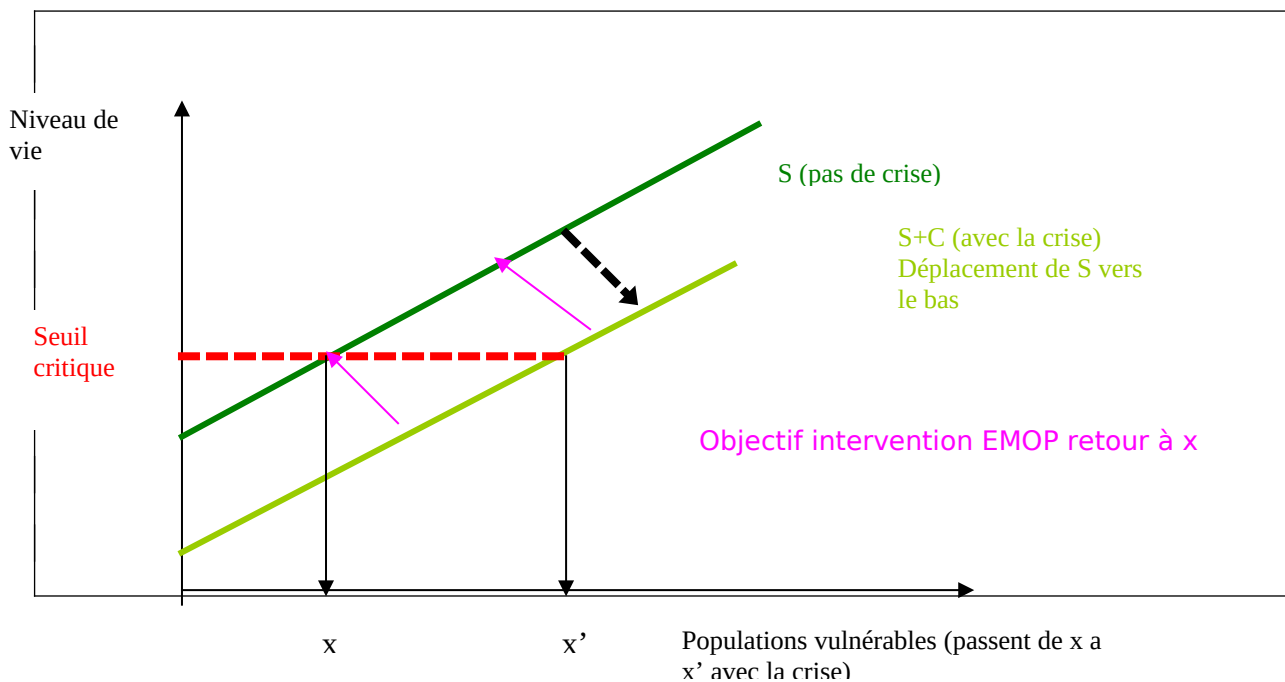


donc été retenus comme référence pour l'évaluation, puisque le document a été approuvé par le Directeur exécutif du PAM et le Directeur général de la FAO.

4.2.3 La détermination de la vulnérabilité : de la théorie... :

Un autre aspect stratégique important est de déterminer sur quel type de vulnérabilité, conjoncturelle et/ou structurelle, l'assistance alimentaire du PAM doit agir, pour cette intervention d'urgence. Lors de l'atelier préparatoire, au bureau régional de Dakar, il a été clairement indiqué que l'intervention régionale visait à pallier une situation d'urgence conjoncturelle, suite à la sécheresse qui a affecté les cinq pays de l'EMOP régionale, et non pas à travailler sur la vulnérabilité structurelle. Toujours selon l'atelier préparatoire, ceci explique pourquoi la rédaction de l'EMOP régionale a été faite à Dakar, sous la responsabilité du bureau régional, avec peu d'implication de la part des bureaux de pays. En effet, ces derniers possèdent d'autres documents de programme, en particulier les programmes de pays, qui s'adressent à la vulnérabilité structurelle, dans une optique de moyen à long terme. L'objectif premier de cette EMOP régionale serait donc de contribuer à diminuer rapidement la vulnérabilité conjoncturelle grâce aux distributions d'aide alimentaire. Schématiquement, ceci correspondrait à la situation suivante:

Schéma d'intervention sur la vulnérabilité conjoncturelle causée par la sécheresse



Les populations qui se trouvent au point x sur la ligne S en vert foncé voient leur chiffre augmenter de façon substantielle (de x à x') lorsque les effets de la sécheresse déplacent la ligne de S à S+C. Le chiffre de la population en situation de crise est alors x', beaucoup plus élevé que lors de la période hors crise conjoncturelle ou antérieure, ce qui reflète uniquement la vulnérabilité structurelle. Le but de l'EMOP régionale serait donc de revenir à la situation de départ (ligne S et point x), en neutralisant les effets conjoncturels de la sécheresse.

4.2.4 La détermination de la vulnérabilité : ... à la pratique :

En réalité, il n'est pas possible d'isoler ou de séparer sur le terrain les vulnérables conjoncturels, des vulnérables structurels. Les différentes méthodologies appliquées pour déterminer le niveau



de vulnérabilité, notamment OSA en Mauritanie, SAP au Mali, ACV pour le PAM, comprennent toutes autant d'éléments conjoncturels, que structurels, sans qu'il soit possible d'effectuer des attributions pour chaque catégorie de vulnérabilité²¹. Lors du ciblage des bénéficiaires, il est impossible de ne cibler que les vulnérables conjoncturels, étant donné que ceux-ci sont également vulnérables structurels, dans la majeure partie des cas. Le cas échéant, les vulnérables conjoncturels peuvent être dans une situation moins critique que les vulnérables structurels. Ceci souligne la nécessité de lier beaucoup plus l'ensemble des interventions PAM, au niveau national, particulièrement par les programmes de pays, afin que celles-ci s'inscrivent dans une approche globale de lutte contre la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, cadre dans lequel l'ensemble des interventions PAM, celles des gouvernements et des partenaires sont complémentaires et interdépendantes. Ceci est en accord avec les directives pour l'atténuation des catastrophes du PAM, qui spécifient le besoin de veiller à la complémentarité des mesures structurelles et non structurelles et d'intégrer la planification du développement, des secours et du redressement.

4.2.5 En guise de conclusion :

Alors que les objectifs de l'intervention du PAM sont spécifiés dans le document de projet (voir paragraphes antérieurs), plusieurs enquêtes nutritionnelles ont été réalisées par l'ACV en Mauritanie, en février, août et octobre 2003. Il s'agit d'enquêtes nutritionnelles rapides sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle²². La première enquête de février avait pour objectif « d'établir une base de référence sur l'état nutritionnel des populations de la région de l'Aftout par l'évaluation du degré de malnutrition auprès des enfants en dessous de 5 ans »²³. Les 22 communautés auprès desquelles l'enquête a été réalisée n'ont pas été suivies dans le temps, apparemment pour des questions d'accès et de temps²⁴. Les autres enquêtes ont donc eu lieu dans d'autres communautés, ce qui de l'avis de l'évaluation, a été un mauvais choix, car ceci n'a pas permis de suivre l'évolution de ces communautés dans le temps.

Le PAM utilise les données des enquêtes pour souligner la précarité de la situation en Mauritanie et le niveau important des besoins d'assistance alimentaire, auprès de bailleurs de fonds. Par exemple, l'enquête nutritionnelle de février 2003 aurait joué un rôle dans l'allocation des 18 000 tonnes de l'Union européenne à la Mauritanie. Mais le fossé qui existe entre la mise à disposition de denrées alimentaires au PAM et les niveaux de malnutrition, qui relèvent d'une série de facteurs, dont la disponibilité alimentaire n'en constitue qu'un seul, soulève la question des méthodes de suivi et d'évaluation utilisées par le PAM. Ceci est développé dans la troisième partie du rapport, sous la rubrique suivante.

5. MISE EN OEUVRE, SUIVI ET RESULTATS

5.1 Mise en œuvre et résultats

²¹ Le PAM ajoute : les dispositifs de suivi de la vulnérabilité conjoncturelle utilisent donc des indicateurs de vulnérabilité conjoncturelle. Malheureusement, le système de l'OSA en Mauritanie n'inclut pas une base de données sur la vulnérabilité structurelle à des fins de comparaison.

²² Correction apportée par le PAM.

²³ Mission d'enquête nutritionnelle rapide dans la région de l'Aftout, Mauritanie, février 2003.

²⁴ Discussion avec le responsable ACV au bureau régional de Dakar et confirmé dans le rapport d'enquête rapide d'août 2003.



Le tableau de prévision des besoins alimentaires par pays était le suivant, conformément au document de projet :

EMOP 10249.0	Bénéficiaires	Tonnages	% par pays
Cap-Vert	28,000	2,394	4%
Gambie	33,250	2,340	4%
Mali	74,000	4,000	7%
Mauritanie	420,000	43,632	79%
Sénégal	23,300	2,999	5%
Total	578,550	55,365	100%

Le Cap-Vert n'a pas mis en œuvre les activités prévues et n'a donc pas été ressourcé sous l'EMOP régionale, malgré les 2 394 tonnes prévues à l'origine. La Gambie a dû effectuer une révision budgétaire de l'EMOP, afin d'accommoder une contribution supplémentaire de 2 000 tonnes. Le total de vivres reçues en Gambie était donc de 4 340 tonnes. Le Sénégal a également reçu les 2 999 tonnes prévues pour les interventions. L'intérêt de l'approche suivie au Sénégal et en Gambie tient au fait que plus de la moitié du tonnage prévu pour chaque pays ne devait pas être distribué sous forme de distribution générale gratuite, mais sous forme de vivres contre travail (VCT) ou vivres pour formation (VPF), ce qui contraste fortement avec l'approche de distributions générales gratuites au Mali et en Mauritanie.

5.1.1 Le cas du Mali :

Au Mali, les 4 000 tonnes prévues ont été engagées sur les distributions de janvier 2003, du programme de restructuration du marché céréalier (PRMC), tirées sur le stock national, suite à l'engagement de rembourser les quantités dans les meilleurs délais. La totalité des 4 000 tonnes, soit 100 pourcent des quantités de vivres, avaient donc été distribuées, dès le début 2003. Cependant, au moment de l'évaluation, le remboursement faisait encore défaut, malgré un niveau plus que suffisant des ressources, sous l'ensemble de l'EMOP régionale. La particularité de l'opération tient au fait que la distribution s'est déroulée sous la responsabilité du PRMC, organisme gouvernemental comprenant bailleurs de fonds, institutions gouvernementales et dont le secrétariat est assuré par le PAM, depuis sa création en 1981. L'intervention se déroule donc en dehors du cadre de mise en œuvre habituel du PAM, puisque les rations et les modalités sont déterminées sous l'égide de ce programme et non pas directement par le PAM. Les hypothèses qui sous-tendent cette intervention sont que l'appui du PRMC n'est qu'un appui ponctuel, qui vient compléter les stratégies de survie et les mécanismes de solidarité, qui existent traditionnellement dans la région, et que la ration n'est donc pas censée couvrir la totalité des besoins nutritionnels des populations. D'autre part, il convient de noter qu'en plus des distributions gratuites, le gouvernement a également prévu la mise à disposition d'aliments, sous forme de banques de céréales dans les communes les moins durement touchées, ainsi que la vente d'aliments de bétail à prix subventionnés. Les distributions générales alimentaires doivent donc être analysées dans un contexte global plus ample, faisant partie d'un plan national d'intervention.

Il est intéressant de noter que, selon les évaluations postérieures à la distribution, les différences de chiffres entre statistiques démographiques officielles, de 1996, et le nombre de personnes figurant dans les registres administratifs, ont provoqué d'importantes variations entre la quantité théorique de la ration, établie à 27 kg par personne, et les distributions effectives, allant de 12,88



kg à 35,26 kg par personne selon les cas²⁵. Le cadre de référence au Mali est assez atypique et complexe. Mais le système PRMC est cohérent dans son ensemble et suffisamment structuré, afin de pouvoir répondre à son mandat. De plus, un personnel technique qualifié, notamment au niveau du SAP, y travaille. Cependant, cela n'empêche pas de se poser la question concernant la pertinence temporelle d'une distribution générale en janvier 2003, soit juste après les récoltes et bien avant la période de soudure.

5.1.2 Le cas de la Mauritanie :

En Mauritanie, qui représente 80 pour cent de l'ensemble du tonnage de l'EMOP régionale, la situation était jugée dramatique, après trois années consécutives de sécheresse. Compte tenu de l'urgence, le PAM avait déjà lancé en 2002 un EMOP de 500 tonnes, puis un EMOP nationale, numéro 10147.0, de 16 231 tonnes en faveur de 80 000 bénéficiaires d'aide alimentaire, tous deux sur l'année 2002. Les distributions avaient lieu à travers le Commissariat de la sécurité alimentaire (CSA), avec des moniteurs engagés par le PAM pour assurer la supervision des distributions conformément aux critères établis. L'EMOP régionale, numéro 10249.0, pour 43 632 tonnes prévues en 2003, apporte d'importants changements dans le mode opératoire des distributions alimentaires.

Tout d'abord, la plus grande partie des distributions doit se faire à travers des ONG, afin d'augmenter le niveau de redevabilité, de transparence et d'efficacité des opérations, condition *sine qua non* pour que le PAM reçoive les contributions, clairement stipulée par certains bailleurs de fonds. Deuxièmement, il doit y avoir un ciblage affiné des personnes les plus vulnérables au niveau des villages, qui seront les bénéficiaires de l'aide alimentaire. Troisièmement, la distribution doit avoir lieu selon différentes modalités selon la région : rations avec sucre et WSB, équivalant à 2 100 kcal dans l'Aftout pour neuf mois, rations de 1 800 kcal sur six mois dans les autres régions.

Il est évident que, tant l'importance du tonnage, que les modalités de mise en œuvre rendaient l'intervention difficile et demandaient d'importants moyens en ressources humaines, afin d'assurer le succès de celle-ci. De plus, dans tous les pays concernés, mais particulièrement en Mauritanie, le facteur déterminant selon le document de projet était la capacité de mettre en œuvre rapidement les activités avant les récoltes d'octobre 2003, afin d'assurer les distributions pendant la difficile période de soudure, présumément de janvier jusqu'à fin septembre 2003, puisqu'il n'y avait pratiquement pas eu de récolte en 2002. Le temps était donc également un facteur déterminant pour le succès de l'intervention du PAM.

5.1.3 Analyse des distributions alimentaires :

Le tableau ci-dessous représente les chiffres des distributions effectuées au 30 septembre 2003 dans les cinq pays couverts par l'EMOP régionale, ainsi que des autres interventions PAM dans chacun des pays concernés :

²⁵ Rapport final : « Evaluation des opérations de distribution alimentaire gratuite », Cellule d'appui au développement à la base (CADB), consultant externe, mars 2003, Bamako.



Grille d'analyse des tonnages (année 2003)							
Résultats obtenus au niveau des extrants (prévu/réalisé)							
EMOP régionale 10249.0	Réципиентаire	Prévu 2003	Quantité réellement distribuée			pourcent. prévu/réal. Janv.-sept.	% national sur EMOP régionale
	Nombre		1er janv.- 30 juin	1er juil.- 30sept.	1er janv.- 30sept.		
Cap-Vert						1.1-30.9.03	réalisé
EMOP 10249.0	28,000	2,394	0	0	0	0%	0%
DEV 06263.0	102,500	3,473	1,107	1,292	2,399		
Total	130,500	5,867	1,107	1,292	2,399		
Gambie							
EMOP 10249.0	33,250	2,340	0	2,860	2,860	122%	33%
DEV 5932.1	137,181	7,026	1,772	2,778	4,550		
DEV 2729.3	51,395	2,120	801	479	1,280		
Total	221,826	11,486	2,573	6,117	8,690		
Mali							
EMOP 10249.0	74,000	4,000	4,000	0	4,000	100%	28%
Prg pays 10205.0		9,375	4,729	5,607	10,336		
Total	74,000	13,375	8,729	5,607	14,336		
Mauritanie							
EMOP 10249.0	420,000	43,632	3,502	15,000	18,502	42%	53%
EMOP 10147.0	80,000	10,000	10,000	0	10,000	100%	
Total des EMOP	500,000	53,632	13,502	15,000	28,502	53%	
Prg pays 10209.0	110,840	11,500	2,821	3,638	6,458		
Total	610,840	65,132	16,323	18,638	34,960		
Sénégal							
EMOP 10249.0	23,300	2,999	0	1,428	1,428	48%	31%
Prg pays 10088.0		6,000	2,547	567	3,114		
Total	23,300	8,999	2,547	1,995	4,542		
TOTAL EMOP rég.	578,550	55,365	7,502	19,288	26,790	48%	41%
Total général	1,060,466	104,859	31,278	33,649	64,927		

Ce tableau appelle un certain nombre de commentaires. Tout d'abord, il est intéressant de noter que l'EMOP régionale ne constitue que près de la moitié du tonnage total prévu dans les cinq pays, soit 55 365 tonnes sur un total de 104 859. Une partie importante du tonnage, près de 40000 tonnes, font partie des programmes pays et des projets de développement. Leur taux de mise en oeuvre est globalement plus élevé que celui de l'EMOP régional, avec 71 pour cent distribué par rapport aux prévisions, face à 48 pour cent globalement pour l'EMOP régionale. Il existe également d'importantes variations selon les pays : La Gambie avec 122 pour cent distribué, et le Mali, avec 100 pour cent, sont les deux seuls pays ayant clairement pu tenir le calendrier de distribution avant la période de récolte. Suit le Sénégal avec 48 pour cent, puis le plus gros récepteur de vivres, la Mauritanie, avec 42 pour cent distribué dans le cadre de l'EMOP régionale. Au 30 septembre 2003, la moyenne des deux EMOP augmente à 53 pour cent, si l'on tient compte des reliquats de l'EMOP nationale mauritanienne distribués au cours de l'année. Finalement, aucune distribution n'a eu lieu au Cap-Vert, sous l'EMOP régionale.



On a tenu compte des autres interventions PAM, à part l'EMOP régionale, pour deux raisons fondamentales :

- Tout d'abord, en raison des délais, entre le moment où les ressources sont mobilisées jusqu'à celui de leur arrivée aux points d'entrée nationaux respectifs. Le plus gros bailleur du PAM dans cette opération, FFP/USAID, a un délai d'acheminement des vivres de l'ordre de quatre mois à six mois²⁶. Pour d'autres bailleurs, les délais peuvent être supérieurs. Les contributions de l'Union européenne peuvent prendre entre neuf à douze mois. La contribution qui permet l'intervention la plus rapide est la contribution en espèces pour achats locaux, ce qui permet de mobiliser les vivres dans les 3 à 4 mois. Si l'on tient compte du fait que l'EMOP régionale a été signé le décembre 2002, et que le premier navire est arrivé fin mars 2003 à Nouakchott, compte tenu du temps moyen de transport interne d'environ un mois, la première distribution n'aurait pu avoir lieu que fin avril 2003, soit quatre mois après la date initialement prévue du début de l'intervention d'urgence en Mauritanie, pour une assistance alimentaire planifiée sur une période de six à neuf mois selon les régions. Ces distributions alimentaires devaient initialement se terminer fin septembre 2003.
- Le système n'assure donc pas les mécanismes nécessaires afin de permettre au PAM de s'en tenir aux objectifs et au calendrier prévu dans le document de projet. La manière de combler ces retards d'arrivée des vivres consiste à emprunter, autant que possible, ces dernières sur d'autres programmes. Voici pourquoi le tableau montre également les autres interventions du PAM en dehors de l'EMOP régionale. Il est évident que sans les autres projets, et particulièrement en Mauritanie sans l'existence de l'EMOP nationale de 2002, pour lequel d'importants reliquats existaient, le niveau de réalisation du PAM aurait été encore plus faible.

Il existe quelque chose de contradictoire dans un système qui ne permet pas la mise à disposition à temps de ressources alimentaires dans une situation dite « d'urgence » et dans laquelle l'objectif général, selon le document de projet, est de sauver des vies. Soit la situation est critique, et tous les efforts possibles doivent être déployés afin d'assurer une intervention opportune car absolument nécessaire, soit la situation n'est pas si critique, et l'on admet que les bénéficiaires d'aide alimentaire bénéficient de mécanismes de survie leurs permettant de se procurer des aliments d'autres sources, soit en dehors de l'assistance fournie. D'une certaine façon, l'exemple du Mali, laisse présager que l'existence de sources additionnelles d'aliments et de mécanismes de survie étaient connus et intégrés à la stratégie d'intervention, les rations alimentaires distribuées n'étant que partielle, soit l'équivalent de 1 050 kilocalories ou une demi-ration.

Mais dans le cas de la Mauritanie, on préconisait des rations entières, pour 300 000 personnes, et enrichies pour 120 000 bénéficiaires supplémentaires d'aide alimentaire. Le fait que seul 42 pour cent du tonnage prévu ait été distribué, ou 53 pour cent en tenant compte des reliquats de l'EMOP nationale, aurait en tout état de cause dû se refléter dans la situation de malnutrition aiguë et ressortir dans les enquêtes nutritionnelles ACV. En réalité, l'enquête ACV du mois d'août constate bien une augmentation de la malnutrition aiguë, celle-ci étant passée de 16 pour cent en octobre 2002, à 14,1 en février 2003 et 18,8 en août 2003. L'enquête a eu lieu dans trente villages de l'Aftout, face à 22 villages en février 2003, tirés « proportionnellement à la taille des communes auxquelles ils appartiennent, au terme d'un processus dit stratifié en

²⁶ La date d'arrivée du premier navire américain à Nouakchott sur l'EMOP régionale est le 5 septembre 2003.



grappes »²⁷. Le plus surprenant de l'enquête est que, sur le seul paragraphe parlant de l'aide alimentaire du PAM sur les dix huit pages du rapport, il est indiqué que la presque totalité des villages (90 pour cent) a bénéficié d'une aide alimentaire durant la période de mai à juillet 2003.

Le programme d'urgence EMOP en a été le principal pourvoyeur, soit environ 80 pour cent des villages sous enquêtes. Cependant, la moitié la juge insuffisante. En effet, l'évaluation²⁸ de l'aide alimentaire, reçue par les villageois, montre que pour 60 pour cent des villages, les quantités de rations distribuées sont inférieures aux normes usuelles du PAM²⁹. De plus, même dans les villages où les familles bénéficiaires des rations alimentaires font l'objet d'un ciblage particulier, ces rations sont diluées du fait d'une redistribution dans tout le village. En moyenne, les villageois reçoivent 280 grammes de céréales, 40 de légumineuses, 20 millilitres d'huile, 10 grammes de sucre et 20 de mélange de maïs et soja (CSB) par jour et par personne.³⁰ Il ne ressort pas clairement du texte si les « villageois », dont il est question dans les chiffres moyens, sont les bénéficiaires ciblés de l'aide alimentaire avant la distribution ou simplement tous les habitants du village, après la redistribution. Et l'enquête ne comporte malheureusement aucun élément relatif à la mortalité, qui pourrait permettre d'éclaircir en partie les attributions entre les taux de malnutrition aiguë et les distributions d'aide alimentaire. Ailleurs, les taux de mortalité sont souvent utilisés pour évaluer l'effet de l'aide alimentaire en situation d'urgence. Enfin, l'objectif général du document de projet stipule bien qu'il s'agit de sauver des vies.

Il faut donc se demander comment le PAM peut déterminer les résultats de l'aide alimentaire et de son impact. Si l'on tient compte du retard dans le calendrier des distributions pour des raisons exogènes, telle la date d'arrivée des vivres, et endogènes, tels le temps de mise en œuvre du nouveau système avec les ONG et le transport des vivres aux points de livraison avancés, les problèmes logistiques et de stockage, ainsi que des faibles quantités effectivement reçues et consommées par les bénéficiaires de l'aide alimentaire du fait des systèmes de redistribution, on peut légitimement se demander s'il ne manque pas des informations clés, permettant une meilleure analyse des effets de l'assistance alimentaire. Ceci est repris et développé sous le point ci-dessous, concernant le dispositif de suivi.

Pour être réellement significative, la grille des tonnages distribués doit être pondérée en fonction du niveau des ressources obtenues. En d'autres termes, le PAM n'aurait pu accomplir 100 pour cent des prévisions que si 100 pour cent des ressources avaient été disponibles à temps, ce qui n'a pas été le cas.

En analysant le tableau des ressources du 6 octobre 2003, l'EMOP régionale avait obtenu 80 pour cent des ressources, précisément 79,14 pour cent en valeur et 79,56 pour cent en volume de vivres. Dans le meilleur des cas, les résultats des distributions auraient donc du être les suivants au 30 septembre 2003 :

²⁷ ACV, Enquête nutritionnelle rapide août 2003 – Aftout – Mauritanie.

²⁸ Informations recueillies auprès du bureau du PAM à Nouakchott et dans les villages.

²⁹ 400 g céréales, 60 g légumineuses, 25 g huile, 40 g mélange de maïs et de soja (CSB) par personne par jour.

³⁰ ACV, op. Cit., p. 13.



Grille d'analyse des tonnages (année 2003)					
Résultats obtenus au niveau du prévu/réalisé					
Pondéré selon la disponibilité des ressources					
Évaluation EMOP rég.	Coefficient de pondération	Prévu 2003	Maximum possible	Distribué 1er janvier-30 septembre	Pourcentage prévu/réalisé (au 30 sept.)
Cap-Vert	80%	2,394	1,915	0	0%
Gambie	80%	2,340	1,872	2,860	153%
Mali	80%	4,000	3,200	4,000	125%
Mauritanie	80%	43,632	34,906	18,502	53%
Sénégal	80%	2,999	2,399	1,428	60%
Total		55,365	44,292	26,790	
Moyenne					60%

Le PAM et ses partenaires ont donc distribué 60 pour cent du maximum possible compte tenu du niveau des ressources disponibles³¹.

5.1.4 Mise en œuvre et partenariats :

En ce qui concerne les modalités de mise en œuvre de l'EMOP en Mauritanie, voici la liste des accords initialement signés avec les ONG partenaires pour l'année 2003. A noter que, sauf pour l'ONG ACORD, les accords couvrent autant les quantités sous l'EMOP régionale (numéro 10249.0) que les reliquats de l'EMOP nationale (numéro 10147.0) non distribués en 2002 et appliqués dans le cadre de l'EMOP régionale en 2003, mais comptabilisés sous l'EMOP nationale.

Tableau des partenaires du PAM en Mauritanie en 2003		
Partenaires de l'EMOP régionale	Tonnage	Observations
Fédération luthérienne mondiale	9,509	En plus des 4,938 tonnes de l'EMOP nationale
Oxfam - Grande-Bretagne	5,310	Total confondu des EMOP régionale et nationale
ACORD	7,407	Uniquement l'EMOP régionale
Vision mondiale (WV)	11,971	En plus des 1,521 tonnes de l'EMOP nationale
TOTAL	34,197	Le total prévu des deux EMOP est 40,656 tonnes

L'objectif principal du partenariat de mise en œuvre, entre le PAM et ces quatre ONG, était d'assurer la transparence et la redevabilité des opérations de distributions vis-à-vis des bailleurs de fonds. La Suède, l'Espagne et les Etats-Unis, avaient émis comme condition d'appui à l'opération d'urgence que les vivres soient canalisés au travers de partenaires d'ONG. Les quantités totales initialement prévues de 34 197 tonnes pour la distribution en 2003 s'élevaient donc à environ 78 pourcent des quantités totales d'aide alimentaire de 43 632 en Mauritanie.

³¹ Le PAM ajoute le commentaire suivant : Il est dommage que rien ne soit dit sur les énormes contraintes logistiques rencontrées et qui ont sévèrement limité le taux de réalisation. Voir les rapports « Situation Reports » de mai à septembre 2003. Parmi ces contraintes, il y a une pluviométrie record, un hivernage humide, un transport difficile, la Fédération mauritanienne nationale de transport débordée, le manque d'espace dans les magasins de Nouakchott ou de l'intérieur du pays, tous saturés à cause du besoin d'entreposage suite au Plan d'urgence, etc. Ce n'est pas rien! La mission d'évaluation fait noter que la logistique ne faisait pas partie des éléments d'analyse qui sont mentionnés dans le mandat de mission.



Distribution réalisée par les ONG par rapport aux prévisions					
Partenaire	Distribution au 31 décembre (tonne)		Total distribué (deux EMOP)	Prévu (deux EMOP)	Pourcentage prévu/réalisé
	10147.0	10249.0			
FLM	5,067	5,096	10,163	14,447	70%
Vision mondiale	1,521	8,533	10,054	13,492	75%
ACORD	433	4,032	4,465	7,407	60%
Oxfam - G.-B.	450	2,046	2,496	5,310	47%
Total	7,471	19,707	27,178		
moyenne				40,656	67%

Les modalités de mise en œuvre ont varié considérablement selon les partenaires, avec parfois des différences d'approche surprenantes d'un village à l'autre pour un même partenaire, par exemple distribution faite par le comité de village dans un endroit et nominative par famille dans un autre, mais le PAM a dès le début accepté une variété d'approches pour les partenaires, même si celles-ci ont été adoptées sur base expérimentale. Par exemple, l'approche de Vision mondiale réplique les expériences acquises dans d'autres contextes d'urgence, par un ciblage affiné des bénéficiaires de l'aide alimentaire, mais faisant abstraction des mécanismes socioculturels de la communauté. Sur les zones d'intervention des quatre partenaires, l'approche la plus cohérente – parce qu'identique, mais pas nécessairement la mieux adaptée au contexte – dans les différents sites visités était certainement celle de Vision mondiale. Il convient aussi de noter que l'introduction des ONG comme partenaires de mise en œuvre n'a pas été sans difficultés, particulièrement au niveau des autorités locales qui peuvent avoir perçu les ONG avec une certaine méfiance. Ceci met en évidence l'importance de la sensibilisation des autorités au niveau local, et le succès des excellentes relations entre PAM et le Commissariat de la sécurité alimentaire (CSA), qui a grandement contribué à aplanir les difficultés au niveau des autorités locales.

5.1.5 Valeur ajoutée des partenariats :

En termes de résultats, comme mentionné au début de ce rapport, ce n'est pas au niveau du ciblage que les ONG ont démontré une valeur ajoutée, malgré les efforts certes réalisés, simplement par le fait de n'avoir pas incorporé les mécanismes sociaux de solidarité et de redistribution dans le ciblage. Il faut aussi tenir compte du fait que l'introduction de ces quatre ONG comme partenaires venait modifier les modalités de mise en œuvre précédemment établies entre le PAM et le CSA. Il est évident qu'un tel changement allait prendre un certain temps et demander une certaine supervision jusqu'à ce que le système soit bien rôdé et entièrement opérationnel.

Si l'introduction des ONGs n'a pu conduire à améliorer l'efficacité du ciblage en raison des redistributions, en terme de redevabilité des denrées, il est par contre bien évident que la présence de ces ONGs a permis un suivi et un contrôle au niveau des distributions, afin de s'assurer que les quantités acheminées aient été réellement (re-)distribuées au sein des différents villages bénéficiaires de l'aide alimentaire. Ceci constitue un grand pas, car, à la connaissance de la mission d'évaluation, pour toutes les distributions qui ont eu lieu avec les partenaires, le PAM a reçu les rapports correspondants. Contrairement à certains cas antérieurs où des vivres avaient été alloués à des villages inexistant³², ou avec un niveau de perte excessivement élevé, le partenariat avec les ONG a grandement contribué à élever le niveau de redevabilité et d'information sur les procédures de mise en œuvre et de distribution. Cela ne veut pas dire que des problèmes n'ont pas eu lieu, mais le système de communications/relations est tel que l'information parvient au PAM à Nouakchott qui prend les mesures opportunes d'entente avec le

³² Dont dans certains cas des populations nomades en déplacement ayant quitté le village.



CSA ou les autres organismes impliqués. Il s'agit donc là sans aucun doute d'une amélioration de l'efficience et de l'efficacité des distributions, dans laquelle la présence des ONG joue certainement un rôle clé, et dont l'autre partie du succès doit être attribuée aux excellents rapports entre le PAM et ses partenaires gouvernementaux (PRMC au Mali et CSA en Mauritanie).

Outre les avantages liés à la participation des ONG dans la distribution de l'aide alimentaire, il existe d'autres avantages liés à leur participation, encore inexploités par le PAM, qui doivent être identifiés afin d'être inclus dans la phase subséquente ou post urgence des interventions PAM en Mauritanie. Ceci est également repris ultérieurement et développé dans la section « enseignements » et « recommandations ». Avant de présenter ces avantages, il est utile d'effectuer une comparaison sommaire entre le PAM et ses partenaires en ce qui concerne l'aide alimentaire:

Organisme	PAM	ONG
------------------	------------	------------



Forces	<ul style="list-style-type: none">▪ Niveau de couverture géographique (extension territoriale)▪ Agence des Nations unies (inter-gouvernementale) à caractère international▪ Rapports avec bailleurs de fonds▪ Capacité de mobilisation et de sensibilisation au niveau international (rôle de catalyseur)▪ Capacités et expertise logistique▪ Capacités et expertise nutritionnelle (ACV)	<ul style="list-style-type: none">▪ Indépendance des pouvoirs publics et des autorités▪ Approche et capacités multi-sectorielles (l'aide alimentaire n'est qu'un élément d'ensemble face à un objectif plus vaste)▪ Connaissance approfondie des communautés où les ONG sont présentes▪ Flexibilité et capacité de mener à bien des actions d'urgence conjointement aux actions de redressement
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none">▪ Tributaire des ressources obtenues des bailleurs de fonds et délai de réception des vivres▪ Seule ressource : l'aide alimentaire, ne couvre qu'une partie des besoins▪ Nombriisme et isolement (insuffisante complémentarité avec autres agences de l'ONU et/ou programmes nationaux) selon les pays▪ Rigidité des catégories de programme (urgence/développement)▪ Utilisation et connaissance des outils de gestion de la qualité insuffisantes, en particulier le système de suivi	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissances limitées aux communautés d'implantation (pas nécessairement représentatif au niveau national)▪ Couverture géographique limitée▪ Outils de gestion de la qualité pas toujours adéquats³³▪ Niveau de compromis et d'implication tributaire des ressources obtenues▪ Agenda et objectifs pas nécessairement basés uniquement sur les besoins identifiés

Ce tableau succinct permet d'effectuer un premier constat : que l'aide alimentaire constitue l'objectif du PAM de « satisfaction des besoins nutritionnels », alors que celle-ci n'est que l'une des composantes de l'intervention des partenaires. Ces derniers sont actifs notamment dans des activités agricoles et/ou de développement des capacités productives locales. Il ne faut donc pas considérer les ONG uniquement comme des agents de distribution, mais également savoir utiliser leurs avantages comparatifs.

Il convient dès lors de poser la question de comment utiliser au mieux les connaissances des ONG dans leur milieu d'intervention. Dans le cas de la Mauritanie, ceci passe par la reconnaissance explicite que la période d'urgence a pris fin pour le moment, et qu'aucune distribution d'urgence n'est nécessaire en décembre 2003 pour pallier aux effets de la sécheresse. La pluviométrie en 2003 s'est avérée généreuse et, si le niveau des récoltes est susceptible d'être décevant en raison des pestes et des dommages causés aux cultures, il n'en demeure pas moins que la fin de l'année 2003 marque, pour une grande partie des populations visitées, la première récolte après trois saisons agricoles. L'évolution de la situation dénote un changement conjoncturel au sein duquel des distributions générales gratuites ne se justifient plus.

³³ Voir par exemple notamment, "analysis of quality management tools in the humanitarian sector and their application by the NGOs", C. Bugnion, Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) – PARTNERS' Annual Conference, 14-15.10.2002, Working Group 1.



Il convient donc d'identifier l'approche la mieux adaptée pour écouler les importants reliquats de l'EMOP régionale en Mauritanie. Et c'est là que les partenaires du PAM constituent une valeur ajoutée, car une intervention à base de distributions visant à développer les connaissances, la résilience des populations sous forme de vivres contre travail (VCT) et vivres pour formation (VPF) pourrait être la forme la plus utile d'utilisation de la majeure partie des reliquats. Dans cette optique les ONG assureraient l'encadrement technique et pourraient également fournir certains intrants non alimentaires. De plus, leur connaissance des communautés leur permet d'identifier, conjointement avec celles-ci, les activités les plus susceptibles d'avoir un impact positif sur le niveau de résilience des populations, et de soumettre ces projets au PAM pour obtenir les vivres nécessaires dans des délais assez brefs. Prière de se référer à la section « enseignements » ci-dessous pour les modalités et l'apprentissage de l'expérience du Sénégal.

5.2 Suivi et résultats

Le suivi fait partie des activités au sein desquelles le PAM doit fournir un effort particulier. En réalité, il faut déterminer de quel suivi il est question, puisque le suivi peut intervenir à trois niveaux différents : produits (ou extraits), effets directs (ou résultats intermédiaires, correspondant aux objectifs spécifiques) et impact, qui sont tous trois nécessaires. Ceci peut se représenter schématiquement comme suit:

Tableau de typologie de suivi par ordre d'attribution décroissant:

Catégorie	1 ^{er} niveau objectif : distribution des vivres	Produits (ou extraits)
Type de suivi PAM	Rapports de distribution, listes de bénéficiaires, lettre de transport,	
Type d'indicateurs utilisés	Tonnage, nombre de bénéficiaires, rations (quantités de vivres par type)	

A ce niveau de suivi, le PAM semble disposer d'information pertinente. Toutefois, il convient d'émettre une certaine réserve compte tenu des difficultés de la mission d'évaluation d'obtenir les chiffres actualisés dans chacun des pays couverts. Il apparaît néanmoins que ces chiffres devraient être disponibles, et que ceux-ci ne sont peut-être pas tout à fait actualisés du fait d'un manque de ressources humaines et/ou d'un manque d'intérêt par rapport à l'importance des informations relatives au suivi. Il s'agit néanmoins d'indicateurs clairement identifiés dans le document de projet régional (paragraphe 82) qui font partie des exigences du PAM vis-à-vis de ses partenaires et qui forment également le premier niveau d'analyse de l'évaluation par rapport aux résultats de la mise en œuvre du projet.

Catégorie	2 ^{ème} niveau objectifs spécifiques ³⁴ : ▪ satisfaire les besoins nutritionnels ▪ maintenir les actifs et les moyens de production	Effets directs (ou résultats intermédiaires)
Type de suivi PAM	Pas de système de suivi formel instauré à ce niveau. Enquêtes ACV	

³⁴ Stipulés dans le document de projet régional, paragraphe 53.



	avec données sur la malnutrition et analyse de la vulnérabilité.
<i>Type d'indicateurs utilisés</i>	Des informations ad hoc sont reçues, en particulier celles des partenaires ou des enquêtes ACV, sans que celles-ci ne correspondent à un format déterminé, ne soient consolidées ou utilisées par le PAM pour des corrections programmatiques, en raison de l'absence d'un mécanisme formel de suivi à ce niveau

L'accomplissement des objectifs spécifiques est le niveau le plus faible de suivi du PAM. Tout d'abord parce qu'il n'existe pas de mécanisme formel qui assure ce type de suivi, ce qui semblerait indiquer qu'une certaine équivalence a lieu entre suivi des extrants et suivi des objectifs spécifiques pour le PAM, ce qui est loin d'être la même chose. Deuxièmement parce qu'il faut déterminer les indicateurs adéquats, non seulement quantitatifs, mais également qualitatifs, pour effectuer ce type de suivi. Ceci requiert un certain niveau d'expertise et des ressources humaines responsables pour mener à bien les activités de collecte d'information pour le suivi des objectifs spécifiques. Le PAM doit certainement systématiquement introduire un système formel de suivi des objectifs spécifiques dans toutes les opérations.

Catégorie	3ème niveau objectif général: sauver des vies humaines³⁵	Impact
<i>Type de suivi PAM</i>	Pas de mécanisme de suivi à ce niveau	
<i>Type d'indicateurs utilisés</i>	Mortalité et malnutrition aiguë (selon cadre logique du projet)	

Les données concernant la mortalité ne figurent pas dans les documents utilisés par le PAM ni dans les enquêtes ACV. A priori, il n'existe pas de souci spécifique de suivi de l'objectif général, peut-être en raison de la brièveté de l'opération, puisque les indicateurs sont simples (la mortalité et la morbidité) et relativement faciles à obtenir. Toutefois le suivi de la mortalité pourrait facilement être inclus sans que cela ne requiert de grands moyens et sans entraîner des coûts additionnels.

En conclusion, le dispositif de suivi doit se mettre en place à trois niveaux différents mais complémentaires. Il est bien évident qu'il est plus facile d'indiquer les chiffres de tonnage distribué que de répondre à la question de savoir si la ration alimentaire a été utilisée pour satisfaire les besoins nutritionnels. Mais le document de projet qui détermine les objectifs de l'intervention du PAM donne clairement le cadre de référence sur la base duquel le suivi doit avoir lieu. Le degré d'attribution (ou de causalité) est bien évidemment décroissant, la réduction d'un taux de mortalité ne saurait être uniquement attribuable aux résultats des distributions de vivres, mais c'est également cela qui doit pouvoir être reflété dans les informations relatives au suivi, conformément aux directives du PAM en matière de suivi-évaluation.

En Mauritanie, le document de projet prévoyait la mise en place d'un dispositif de surveillance de l'évolution de la malnutrition, alors que la malnutrition ne figure ni dans l'objectif général, ni dans les objectifs spécifiques du document de projet³⁶. « Un nutritionniste assurera le suivi régulier, voire mensuel, des indicateurs de sécurité alimentaire, de vulnérabilité et de nutrition.

³⁵ Document de projet régional, op. Cit., paragraphe 52.

³⁶ Commentaire du PAM : Ce dispositif a été prévu en cas de détérioration de la situation nutritionnelle des groupes les plus à risque. La réponse ne dépendait pas que du PAM mais d'autres partenaires devaient intervenir comme l'OMS, l'UNICEF et le projet de la Banque mondiale de promotion de la nutrition communautaire des femmes (NUTRICOM) ; (cf. Document EMOP).



Si la situation nutritionnelle se dégrade davantage, le PAM réajustera le programme d'urgence à travers un ciblage plus aigu et de nouvelles modalités de mise en oeuvre (ration, tonnage, nombre de bénéficiaires) en collaboration avec l'UNICEF et les autres partenaires³⁷. Ceci n'a pas été le cas et la surveillance de la malnutrition s'est faite à travers trois enquêtes rapides de l'ACV en février, août et octobre 2003. La forte dégradation du taux de malnutrition aiguë de 14,1 à 18,8 pour cent de février à août n'a pour autant entraîné aucun des changements programmatiques préconisés dans le document de projet³⁸.

Le rôle des enquêtes d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) n'en demeure pas moins quelque peu confus, car il est bien évident que, selon les termes de référence des enquêtes ACV, celles-ci sont déconnectées des trois niveaux d'objectifs que comportent les activités du PAM. De plus, les activités de l'ACV, avec une seule personne couvrant dix neuf pays, sont les interventions *ad hoc* à la demande des pays mais ne permettent pas de réaliser un suivi du travail réalisé. Alors que dans les documents de base de l'ACV, il est clairement indiqué que deux objectifs de l'ACV sont d'*appuyer la mise en œuvre des programmes et le suivi du progrès vers l'atteinte des objectifs*.

6. CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET ENSEIGNEMENTS

6.1 Conclusions

La préparation de l'EMOP régionale a été difficile à cause du contexte politique prévalent en 2002. Néanmoins et en même temps, l'EMOP régionale a permis de regrouper sous un seul document une problématique commune, même si les approches et modes de mise en oeuvre étaient fortement contrastés et différenciés selon les pays.

Il n'empêche que les niveaux de mise en oeuvre demeurent bas en Mauritanie lorsque les résultats sont pris par rapport aux dates butoir de distribution, avant les récoltes d'octobre, et soulèvent la question à savoir quels sont les éléments qui sont pris en compte lorsque l'on définit une « situation d'urgence ». En effet, si l'on prévoit que des rations complètes doivent être distribuées dans une situation d'urgence, la responsabilité du PAM est engagée par rapport au bien-être des populations, et l'absence ou le retard des distributions entraîne une dégradation de la situation nutritionnelle des populations bénéficiaires. Le PAM doit donc déterminer quelle est sa marge de manœuvre et pourcentage de succès acceptable dans une telle opération, ce qui n'a pas été le cas.

D'autre part, il apparaît clairement que les interventions comme l'EMOP régionale qui visent à pallier à des facteurs conjoncturels, telle une sécheresse, lorsqu'il existe déjà une vulnérabilité structurelle importante, comme c'est le cas au Mali et en Mauritanie, ne peuvent fonctionner de manière cohérente ou isolément sans tenir compte des autres interventions, cherchant à réduire la vulnérabilité structurelle. Une plus grande intégration de l'ensemble des interventions PAM par pays est donc nécessaire, et le compartimentage entre vulnérabilité conjoncturelle et structurelle donne une impression erronée qu'il est possible de travailler avec succès seulement sur l'un des facteurs de vulnérabilité. Or, les populations sont affectées par la somme des facteurs conjoncturels et structurels, et une approche efficace doit intégrer les deux aspects pour être cohérente, d'autant que les objectifs restent les mêmes indépendamment du type de vulnérabilité. Pour maximiser l'efficacité des interventions du PAM, c'est l'ensemble de ses

³⁷ Idem, paragraphe 83.

³⁸ Commentaire du PAM : Le PAM a commencé à plaider activement pour de meilleures interventions dans le domaine de la santé et de la nutrition.



activités au sein d'un pays qui devraient être liées entre elles, implicitement et explicitement, afin de profiter des synergies existantes.

Du point de vue de l'évaluation, le document de projet reste très faible techniquement, avec un manque de clarté et de consistance, particulièrement dans les termes et les concepts utilisés³⁹. Pour les cinq pays couverts, on retient indifféremment la vulnérabilité, l'insécurité alimentaire, la pauvreté, la malnutrition comme critères d'intervention (paragraphe 17 à 27). Il est particulièrement important que le document de projet soit rédigé avec clarté pour éviter ainsi des évaluations subjectives, en incorporant clairement les objectifs, les modalités de mise en œuvre, le suivi et le degré de succès acceptable par rapport aux objectifs. Comme il n'existe pas de mesure de succès, il est tout à fait arbitraire de décider si, compte tenu du pourcentage des distributions réalisées, ceci constitue un succès ou un échec.

Une autre conclusion découle du manque d'analyse des ressources et capacités disponibles à l'heure de déterminer les objectifs. Il apparaît clairement à l'équipe d'évaluation que les besoins en personnel qualifié ont été sous-estimés pour assurer un taux de réalisation plus élevé, et peut-être particulièrement au niveau de l'encadrement des ONG qui intervenaient comme nouveaux partenaires de mise en œuvre, ainsi que le temps de mise en place efficace de ce nouveau système⁴⁰. Le système fonctionne sur la base d'une certaine inertie, ce qui rend le travail réactif et laisse peu de place et de temps à la conception, la conceptualisation, la réflexion et l'identification d'améliorations possibles, puisque l'action est privilégiée au détriment de la réflexion.

6.2 Recommandations

La première recommandation est de prendre la formulation du document de projet très au sérieux⁴¹, en utilisant le temps nécessaire et en incorporant les outils des différentes étapes du cycle de gestion du projet. Pour l'EMOP régionale, même le cadre logique a été effectué après la formulation du document, au lieu de lui servir de support. Un bon document de projet permet une plus grande sécurité dans les modalités de mise en œuvre.

Selon le bureau régional, l'EMOP régionale a été prorogée au 31 décembre 2004 pour des raisons administratives et non pas opérationnelles. L'urgence étant passée, il subsiste d'importants reliquats en Mauritanie, de l'ordre de 25 000 tonnes. Il faut saisir l'opportunité d'avoir développé le réseau de partenariat avec les ONG, afin d'identifier un maximum de projets de vivre contre travail (VCT) et particulièrement de vivres pour formation (VPF). Contrairement au VCT, le VPF requiert très peu d'intrants non alimentaires et peut inclure les plus vulnérables dans des activités formatives, avec emphase sur le développement de la résistance des populations face aux situations d'urgence : par exemple, sur les pratiques nutritionnelles, compléments nutritionnels, maraîchage, hygiène, protection des cultures, activités préventives, etc.

³⁹ Commentaire du PAM : Ce jugement est non fondé. Si les consultants n'ont pas été capables de rédiger le présent document avec un minimum de clarté requise, comment peuvent-ils juger de la valeur du document EMOP ? Au vu de leurs prestations pour cette ébauche, les consultants sont mal placés pour porter un quelconque jugement sur la forme ou le contenu du document de l'EMOP régionale.

⁴⁰ Commentaire du PAM : Le problème ici est essentiellement une question de continuité et de mise en place de l'équipe PAM – consultant national jusqu'en mai, puis un coordinateur de l'urgence, ainsi que 5 logisticiens différents sur la période.

⁴¹ Commentaire du PAM : La remarque précédente (note de bas de page numéro 36) sur le jugement de la qualité du document EMOP rend cette recommandation sans objet.



Il faudrait donc à tous prix maximiser les projets de VCT et VPF pour garder les interventions d'urgence au strict minimum pour certaines poches d'urgence ponctuelle qui ne manqueront pas d'avoir lieu, à en juger les interventions passées. Mais il s'agit essentiellement de réduire les distributions générales gratuites au strict minimum.

Malheureusement, le mode de fonctionnement du PAM va à l'encontre de cet objectif, puisqu'en termes économiques, *le PAM touche son argent en fonction du tonnage distribué, indistinctement du mode de mise en œuvre*. Il est donc beaucoup plus facile et rapide de distribuer un gros tonnage sous forme de distribution générale que sous forme de VCT et VPF, qui sont tous deux plus lents et plus coûteux, et requièrent un niveau d'encadrement et de connaissances techniques plus avancé. L'intérêt de l'exemple du Sénégal tient au fait que grâce à l'existence d'activités VCT sous le programme de pays, avant l'avènement de l'EMOP régionale, notamment par l'activité de réduction des effets des catastrophes naturelles. Ainsi, au Sénégal, les activités de VCT de l'EMOP régionale ont pu être plus facilement et rapidement intégrées, facilitant ainsi la capacité d'absorption de VCT, qui est souvent limitée. Les synergies et les liens entre activités de pays et EMOP régionale ont donc pu jouer dans ce contexte.

Si l'intervention en Mauritanie était à refaire, ou que l'on devait penser à un modèle pour une nouvelle opération d'urgence d'une année en Mauritanie, la mission d'évaluation proposerait le modèle suivant :

- Intervention sur une année en deux phases : 1) distribution générale initiale pour 3 mois basée sur le ciblage géographique, calculée en incorporant les phénomènes de redistribution et avec un taux d'inclusion et d'exclusion de 10 pour cent en moyenne au maximum par commune, avec identification de projets pouvant être réalisés en deuxième phase, et un taux de succès en termes de couverture spatio-temporelle de 90 pour cent (seuil minimum).
- Distributions subséquentes sous forme de VCT et surtout de VPF en fonction d'un ciblage fait par les comités de villages tenant compte des réalités sociales, avec deux modalités de mise en œuvre : VCT pour bras valides et VPF pour les plus vulnérables, avec des taux de succès de 75 pour cent en moyenne par commune, sous peine de reformulation ou abandon des projets. Vivres alloués en fonction des activités, non pas des personnes, et gestion par communauté avec encadrement technique et supervision des ONGs.
- Les contrats avec les partenaires de mise en œuvre tiendraient compte de la nécessité d'adapter les quantités entre la première distribution générale et les distributions subséquentes, mais viseraient néanmoins des taux de succès de 75 pour cent minimum en fonction des projets identifiés.
- La première distribution conserverait les modalités de ciblage des distributions ayant déjà eu lieu, à savoir, la détermination du tonnage fixé à Nouakchott jusqu'au niveau des communes, basé sur les données démographiques disponibles selon le dernier recensement, actualisé au taux d'accroissement démographique de 2,4 pour cent annuel, auquel on applique les coefficients de vulnérabilité, basés sur la pauvreté comme critère, selon les enquêtes du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CLSP) de 2000 et qui détermine des coefficients de vulnérabilité au niveau régional. Ceci donne évidemment lieu à des disparités entre les effectifs estimés et le nombre d'habitants réels, mais une marge de dix pour cent en moyenne est acceptable par commune, surtout compte tenu des phénomènes de redistribution qui permettent de pallier partiellement aux manques. La différence tient au fait que l'allocation des quotas au niveau des villages dans une commune est effectuée par le Comité départemental (CODEP), dont le PAM et les partenaires de mise en œuvre font



partie, en plus de toutes les autorités politiques et administratives. L'approche y est différente car les critères d'attribution des quotas par village deviennent fortement subjectifs et dépendent des arguments présentés par les élus et les autorités villageoises. Le dernier mot appartient au préfet. Il est difficile de comprendre pourquoi le système de fixation des quotas qui se tient à Nouakchott, s'il est acceptable jusqu'au niveau des communes, ne peut pas être appliqué directement au niveau des villages selon les mêmes procédures et en suivant la même logique, ce qui serait souhaitable.

Il est urgent que le PAM instaure un système formel de suivi qui lui permette d'obtenir les informations sur le niveau d'accomplissement des objectifs spécifiques et généraux, en plus de maintenir les données actualisées par rapport aux distributions et aux résultats du prévu/réalisé tel que décrit dans le document de projet, conformément aux directives en vigueur. A l'heure actuelle, le PAM n'est pas en mesure de répondre à ces questions hormis quelques anecdotes ou cas illustratifs⁴².

6.3 Enseignements

Il n'est pas possible d'isoler la vulnérabilité conjoncturelle de la vulnérabilité structurelle dans des opérations de ce type, en réponse à une situation de sécheresse. Il faut savoir intégrer l'EMOP avec le reste des interventions PAM dans chacun des pays afin de pouvoir maximiser les effets des interventions. Une EMOP régionale ne doit ni ne peut être déconnecté du contexte de chacun des pays où l'intervention est envisagée.

La préexistence d'activités de VCT et VPF sous d'autres activités avant l'EMOP facilite la capacité d'absorption et contribue à sortir plus rapidement du cercle de l'assistance générale gratuite, qui est un objectif à limiter autant que possible dans le temps en raison des effets de dépendance et autres effets nocifs engendrés.

La valeur ajoutée du partenariat avec les ONG se décuple lorsque les interventions se développent sur des modalités de VCT et VPF, avec une capacité d'encadrement et de supervision renforcés de la part des ONG pour les communautés bénéficiaires.

La terminologie utilisée doit être constante. Il n'est pas cohérent ni recommandable de parler indistinctement de vulnérables, de personnes en état d'insécurité alimentaire, de mal nourris, de pauvres, pour qualifier une même population. Chaque terme contient de par son essence un type d'intervention différent, que dans certains cas le PAM seul ne serait à même de pouvoir satisfaire, par exemple la malnutrition aiguë. « Satisfaire des besoins nutritionnels » et « assurer la sécurité alimentaire » ne sont pas synonymes.

Une EMOP régionale doit malgré les différences de contexte et des besoins entre les différents pays maintenir un certain niveau de cohérence d'ensemble. Il est désirable que certaines normes soient appliquées de façon égalitaire dans l'ensemble des pays, par exemple, définir si les communes urbaines doivent oui ou non recevoir de l'aide alimentaire, plutôt que de l'accepter au Mali et de ne pas l'accepter en Mauritanie.

Post scriptum : commentaire final du chef de mission sur l'évaluation

⁴² Commentaire du PAM : L'élaboration du dispositif de suivi de l'EMOP est en cours.



Les évaluations ne peuvent être utiles et pertinentes que si les différents niveaux d'intervenants du PAM (bureau régional, bureaux de pays, bureaux auxiliaires) sont conscients que l'évaluation dépend de l'honnêteté, de l'accès et de la transparence des informations qui sont facilitées à la mission d'évaluation. Les réticences à partager des documents clés ou à limiter l'accès aux informations contribuent à limiter les connaissances des évaluateurs et peuvent donc fausser le niveau d'analyse, menant l'évaluation à formuler des recommandations peu applicables car déconnectées des contraintes et de la réalité.

De plus, il serait utile *d'obtenir les commentaires consolidés* du PAM sur le rapport d'évaluation *exclusivement au niveau de la direction de chaque pays et du Directeur régional*, afin de garantir un certain recul, un certain professionnalisme et une certaine objectivité sur l'appréciation du rapport d'évaluation plutôt que d'intervenir pour justifier les faits ou critiquer l'évaluation elle-même. L'évaluation est essentiellement un processus d'amélioration des résultats, qui ne peut être utile et utilisable qu'avec le concours et la capacité d'autocritique de toutes les parties impliquées.



Annexes



Annex 1

Mécanismes de ciblage

A. Au Mali

C'est sur la base des recommandations du SAP entre décembre 2002 et février 2003 que le PRMC a procédé à la distribution alimentaire gratuite à partir du Stock National de Sécurité de 9 513 tonnes de maïs et de mil dont 4 000 tonnes pour le compte du PAM dans les cercles de Nioro et de Nara au titre de l'Opération d'Urgence au Sahel Occidental 10249.0, objet de la présente mission d'évaluation.

La mission a pour but de s'assurer de l'efficience et de l'efficacité des mécanismes de ciblage des bénéficiaires de ces aides.

Il existe aujourd'hui au Mali deux types de situations très différentes pour lesquels le PAM doit contribuer à chercher des solutions. Il s'agit, d'une part, de situations de besoin structurel en aide alimentaire, et d'autre part, de situation de crise alimentaire généralisée comme celle de la campagne agricole 2002/2003. Des déficits localisés sont constatés chaque année. Les situations de difficultés ou de crises alimentaires identifiées par le Système d'Alerte Précoce (SAP) le plus souvent dans les zones « à risques » représentent ainsi des besoins alimentaires compris entre 2 000 et 12 000 tonnes, 5 600 tonnes par an en moyenne, qui, dans les conditions actuelles, peuvent être considérés comme quasi structurels.

La méthodologie du SAP est principalement basée sur une comparaison de données conjoncturelles et structurelles pour comprendre et interpréter le sens de l'évolution des indicateurs de suivi alimentaire, toute situation inhabituelle méritant une attention particulière.

Les ressources générées par les mouvements migratoires qui constituent le principal élément de l'équilibre alimentaire de la zone (Nioro) en cas de mauvaise campagne agricole ont beaucoup diminué en 2003. De plus la pression des rapatriés de différentes zones de conflit principalement en provenance de la Côte d'Ivoire a aggravé la crise.

Les enquêtes médico-nutritionnelles et socio-économiques SAP menées en mai 2003 révèlent que 97,5 pour cent des ménages interrogés à Nioro estiment que la période des distributions alimentaires gratuites (ADG) a été bien choisie. Selon eux, cette distribution gratuite effectuée en décembre janvier a permis entre autres :

- d'éviter les départs massifs de populations. Il est apparu qu'un décalage de cette période aurait conduit à des départs plus importants de population voire à des abandons de villages (villages de plus de la moitié de la population);
- de limiter le déstockage intensif des biens matériels et le niveau d'endettement de la population;
- de stabiliser les prix des céréales dans la zone (pour le bonheur des consommateurs);
- d'éviter des taux de malnutrition plus élevés.

Le SAP est un système permanent d'information qui permet de prévoir les moments de crise alimentaire, de définir leur ampleur, de déterminer le lieu, la manière et l'opportunité de l'intervention.



Le SAP surveille les zones traditionnellement « à risque », c'est-à-dire les zones ayant déjà connu des crises alimentaires sévères, soit 349 communes situées au Nord du 14^{ème} parallèle.

Au niveau de chaque chef-lieu de Région, l'équipe régionale chargée du recueil des informations est appuyée par la Direction régionale du Plan et de la Statistique. Avant d'être transmises sous forme de rapport mensuel à Bamako, ces informations sont examinées par un groupe de travail SAP du Comité Régional de Développement qui se réunit mensuellement et qui regroupe les services techniques concernés.

Dans les zones où une dégradation de la situation alimentaire est suspectée, une équipe composée d'agents de la Santé et des Affaires Sociales mène une enquête socio-médico-nutritionnelle approfondie afin de préciser l'importance des problèmes suspectés.

Le SAP a retenu pour ses analyses le terme d'année moyenne ou année de référence caractérisée par une situation normale des variables exogènes comme par exemple :

- la situation pluviométrique marquée par des pluies relativement suffisantes et bien réparties dans le temps et dans l'espace;
- des crues égales ou proches de la moyenne;
- la situation des déprédateurs de cultures relativement calme dans l'ensemble.

Et aussi une base structurelle de données qui regroupent pour une année moyenne, les informations sur :

- le recensement des activités pratiquées;
- les potentialités des cultures;
- la mobilité des populations;
- l'existence et la structure des marchés céréaliers;
- l'existence et la structure des marchés du bétail.

Le réseau de collecte du SAP couvre 349 communes réparties dans 31 cercles des régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal. Dans chacune de ces régions, la responsabilité de la collecte d'information incombe au représentant du SAP assisté du Directeur du Plan et de la Statistique. Le SAP utilise principalement trois outils de collecte:

- les questionnaires de routine;
- les questionnaires circonstanciels;
- les tournées mensuelles.

Les questionnaires de routine de Phase I sont remplis par les comités locaux d'arrondissement pour les activités suivantes :

- cultures pluviales;
- riz de submersion;
- cultures de décrue cycle long;
- cultures de décrue cycle court (contre saison);
- cultures céréalières irriguées;
- cultures maraîchères;
- stocks paysans;
- élevage;
- pêche;
- suivi pluviométrique.

Ces différents questionnaires permettent de faire un suivi qualitatif des trois principales activités rencontrées dans la zone couverte par le SAP à savoir agriculture, élevage et pêche.



Les questionnaires de routine de Phase 1I ou mensuels s'attachent à suivre les indicateurs socio-économiques suivants :

- déplacements inhabituels des populations;
- mouvements inhabituels des animaux;
- disponibilités et prix des céréales et du bétail;
- aliments consommés;
- faits exceptionnels: épidémie, épizootie, etc.

Les questionnaires circonstanciels comprennent les questionnaires d'enquêtes de suivi et ceux d'enquêtes socio-économiques et médico-nutritionnelles.

Validation des données

Pour un mois donné, dès la réception des différents questionnaires des communes, le représentant régional confronte les informations reçues, d'abord entre elles (agencement des réponses), ensuite avec celles des mois précédents et enfin avec ses connaissances structurelles des localités (base structurelle).

Il faut noter qu'il bénéficie de tous les services techniques régionaux et des ONGs pour mener à bien cette tâche de validation. Finalement, il synthétise ces informations par indicateurs sur la **fiche mensuelle du suivi**.

Ces fiches mensuelles sont ensuite recopiées sur des tableaux évolutifs annuels dits **tableaux de suivi** récapitulant les informations conjoncturelles au cours des mois.

S'agissant des enquêtes de suivi, elles s'attachent à vérifier l'existence et l'ampleur de phénomènes inhabituels signalés au niveau d'une localité.

Quant aux enquêtes de phase III ou enquêtes socio-économiques et médico-nutritionnelles, elles s'effectuent principalement auprès des populations où la situation conjoncturelle est très préoccupante.

Ces validations continues et les discussions nécessaires qu'elles entraînent servent à fixer les informations prioritaires à acquérir les mois suivants et à déterminer la programmation d'autres visites et/ou enquêtes.

A la fin de chaque mois, les rapports des commissions SAP et les fiches mensuelles de suivi de chaque région sont transmis à l'équipe centrale SAP.

Cette équipe reçoit en fonction de la période, des renseignements qui sont entre autres :

- pluviométrie : données décadaires, bulletins Agrhymet;
- crue : données décadaires de l'hydrologie;
- bulletins du Service national de la protection des végétaux;
- bulletins hebdomadaires, mensuels et d'analyse SIM/OPAM;
- stocks commerciaux et SNS et situation des distributions alimentaires gratuites de l'OPAM;
- synthèse des prix sur les marchés à bétail de l'OMBEVI;
- bulletins FEWS.

L'équipe centrale dispose donc d'un ensemble de documents de sources différentes pour sa propre validation au cours de discussions entre les techniciens régionaux et nationaux. Pendant ces réunions débats, il s'agit pour les techniciens SAP d'évaluer quelles sont les communes ou parties de communes connaissant ou susceptibles de rencontrer une crise alimentaire ou nutritionnelle avant les prochaines récoltes et quelles sont les mesures appropriées à mettre en œuvre pour dissiper les crises. L'échelle de gravité des difficultés prend en compte les distinctions suivantes :



- rien à signaler (RAS);
- difficultés socio-économiques légères (DEL);
- difficultés socio-économiques sévères (DES);
- difficultés élémentaires (DA);
- crise alimentaire (CA);
- famine (FA).

Le SAP utilise un référentiel d'aide à la prise de décisions construit à partir de l'expérience appelé système expert exploité pendant les réunions d'expertise. Le système expert a pour objectif général d'améliorer le pronostic par une confrontation entre:

- la mémoire (expérience) formalisée à travers des relations de cohérence de type scénarios;
- et les données conjoncturelles.

Cette méthode permet d'introduire une certaine déconnexion entre le travail d'analyse des données et l'élaboration des recommandations d'actions, qui évite que le pronostic des représentants régionaux ne soit trop lié aux recommandations d'aide alimentaire.

Recommandation spécifique

La mission recommande que les études ACV au Mali soient mieux intégrées au système mis en œuvre par le SAP afin d'assurer un meilleur suivi des enquêtes socio-nutritionnelles et permettre une évaluation de l'impact des actions entreprises.

La situation de la production agricole et du pouvoir d'achat des populations ayant évolué depuis la création du PRMC, il y a lieu de confronter les directives du PRMC et les directives du PAM qui assure le secrétariat afin de vérifier si les accords mutuels sont toujours compatibles, étant entendu que les donateurs du PRMC sont aussi donateurs au PAM.

B. En Mauritanie

Contexte de l'EMOP 10249.0

La stratégie de mise à disposition des vivres du PAM aux populations nécessiteuses dans le cadre de l'Emop régional s'inscrit dans le Plan d'Urgence du gouvernement mauritanien pour l'année 2003.

Les modalités de distribution gratuite de vivres par le PAM sont bien organisées en Mauritanie. Au niveau central, le PAM et le CSA signent une lettre d'entente qui définit les obligations des parties pour la mise en œuvre de l'opération. Les quotas de vivres par wilaya et par moughataa sont également répartis en fonction du degré de vulnérabilité et du nombre de bénéficiaires.

Au niveau départemental (moughataa)*, un comité départemental (Codep) répartit les vivres pour chacun des villages de la moughataa en fonction du degré de vulnérabilité de chaque localité concernée par la distribution de vivres. Le Codep est présidé par le Hakem (préfet) et comprend les représentants du PAM et des services techniques (santé, éducation, développement rural, condition féminine...), les maires des communes et le sénateur du département.

*on compte 13 wilayas et 53 moughataa

Au niveau du village, un comité villageois est constitué pour représenter la population, assister et entériner la distribution des quotas par ménage. Un bordereau de réception et de livraison est signé par les trois parties: comité villageois, PAM et CSA dans le cas des distributions directes,



alors que les ONGs se chargent des rapports de distribution avec tous les justificatifs pour les tonnages distribués sous leur responsabilité. Le comité villageois comprend un nombre variable de membres, et cherche à mettre en avant les femmes en leur assurant une représentation équitable.

La distribution des vivres est faite soit conjointement par les agents du CSA et les « Food aid monitors » recrutés par le PAM en respectant les quotas décidés par le Codep (organisation mise en place en 1999 et fonctionnant depuis sur ces bases), soit par les ONGs partenaires du PAM. L'EMOP 10249.0 a ajouté la participation des ONGs comme nouvelle donnée dans la mise en œuvre des activités d'aide alimentaire.

L'Observatoire de la Sécurité alimentaire a démarré un programme d'identification et de suivi régulier des zones à risque et des populations vulnérables à travers tout le pays. A la fin de la Campagne 2000 /2001, le croisement des différents indicateurs quantitatifs et qualitatifs a permis de répertorier et de découper le pays en trois grands groupes de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire modérée, élevée ou extrême. Quatre grandes zones ont été ainsi caractérisées pour lesquelles une évaluation des besoins en aide alimentaire d'urgence a été effectuée.

I - La zone de l'Est/Sud-Est, ou bande frontalière avec le Mali comprend la partie méridionale et Centrale des Hodh et d'extrême sud-est de l'Assaba. C'est une zone essentiellement d'agriculture sous pluie. Elle est la principale zone céréalière du pays. La partie nord de la zone est surtout pastorale. Elle n'en est pas moins marquée par une précarité remarquable (Oualata, Néma, Tamchekett, etc.)

II - La seconde zone est celle de l'Aftout ; c'est une zone qui s'étend du nord-est de Brakna au nord du Gorgol, en passant par le sud-ouest de l'Assaba. C'est une zone en pleine dégradation écologique depuis une trentaine d'années. Elle reste toutefois une zone d'agriculture pluviale. Les populations demeurent dans un dénuement quasi total. Les activités pastorales y sont marginales.

III - La troisième zone est celle du Fleuve. Elle est marquée par un potentiel hydrologique plus important que toutes les autres zones. On y pratique à la fois la culture pluviale, la culture de décrue et la culture irriguée.

IV - La quatrième zone est celle du Nord. C'est la zone de l'Adrar, du Tagant et du nord de l'Assaba. Elle est désertique par excellence, avec une prédominance de la culture des dattes et de la culture sous palmiers dattiers. C'est une zone d'élevage, en dépit de la réduction importante des pâturages.

L'identification des zones à risque alimentaire rurales (ZAR) par le SAP vise deux objectifs :

- une aide à la décision en matière de choix et de localisation des micro-projets;
- la sélection de zones qui feront l'objet d'un suivi rapproché permanent du SAP.

Chaque fiche d'identification se rapporte à une Moughataa (département) particulière, mais met en évidence les différentes zones qui la composent en précisant le degré de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire de chaque zone. Toutes les zones rurales découpées dans toutes les Moughataa du pays sont hiérarchisées en fonction de leur degré de vulnérabilité.

L'identification des zones à risque s'effectue à deux moments de la campagne agro-pastorale :



- une identification provisoire fin septembre;
- une identification définitive fin février au terme des campagnes d'hivernage, de décrue et de maraîchage.

A défaut de procéder à des enquêtes quantitatives précises, la procédure d'identification des ZAR rurales, repose sur une suite d'appréciations qualitatives de facteurs et d'indicateurs touchant la sécurité alimentaire. Dans la fiche d'identification, ces indicateurs ont été regroupés dans les 8 grandes rubriques suivantes:

- pluviométrie;
- situation des cultures;
- situation pastorale;
- autres activités génératrices de revenus;
- situation des prix et des approvisionnements;
- situation sanitaire et nutritionnelle;
- infrastructures et activités de développement;
- éléments d'alerte de crise alimentaire.

Un programme informatique permet de traiter les différentes appréciations qualitatives afin de déterminer une note globale de vulnérabilité pour chacune des zones. Cette note s'inscrit sur une échelle de 10 à 100, où 100 représente le degré extrême de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

Ainsi, d'après le bulletin de mai 2003 de l'OSA, les résultats de l'identification des zones vulnérables de mars 2003 montrent une dégradation de la situation alimentaire des populations rurales. Sur les 192 communes enquêtées, 180 communes ont été classées à risque d'insécurité alimentaire au lieu de 130 en mars 2002, soit une augmentation de 27 pour cent.

Cette évaluation de la vulnérabilité alimentaire est due essentiellement aux déficits cumulés de la production agricole sur les deux dernières années au niveau des zones de production, ce qui a provoqué une diminution considérable des approvisionnements en céréales traditionnelles et en produits d'élevage et une chute du pouvoir d'achat des populations.

Les communes les plus touchées se trouvent essentiellement dans les wilayas du Gorgol, du Brakna, de l'Assaba et des deux Hodhs où la situation alimentaire des populations a été caractérisée par des déficits alimentaires très élevés. En effet, dans ces régions plus de la moitié des communes se trouve à un niveau de vulnérabilité extrême.

Après cinq enquêtes d'identification, on constate que la situation s'est détériorée davantage cette année par rapport aux précédentes:

- le nombre des communes rurales vulnérables a atteint 94 pour cent du pays alors qu'il était de 56 pour cent en mars 2001 et 70 pour cent en mars 2002;
- l'extrême vulnérabilité touche actuellement 41 pour cent des communes rurales du pays au lieu de 7 pour cent en mars 2001 et 16 pour cent en mars 2002.

Le pourcentage des communes non vulnérables a baissé de 41 pour cent en 2001 jusqu'à seulement 6 pour cent en 2003 avec une forte baisse cette année (de 30 à 6 pour cent).

Les outils d'enquêtes de l'Observatoire de la Sécurité alimentaire

L'Observatoire se compose d'un Service d'information sur les marchés (SIM) ; d'un Service d'Alerte Précoce (SAP) chargé du suivi des populations à risque; d'un Service publication-documentation, ainsi que d'un réseau d'information qui compte 9 chefs de Division



Observatoire régionaux dans les chefs-lieux de Wilaya et une cinquantaine d'agents de collecte locaux résidant dans les zones à risque.

➤ **Fiche d'identification annuelle des zones à risque alimentaire**

Chaque fiche d'identification est administrée au niveau d'une Moughataa particulière, par les Chefs de Division Observatoire régionaux en poste dans les Wilaya.

Toutefois, le niveau d'observation est plus précis, dans la mesure où il porte sur les différentes zones rurales homogènes d'un point de vue socio-économique et environnemental qui composent la Moughataa et qui ont été préalablement définies (groupes de communes principalement). Ainsi les renseignements collectés et inscrits sur la fiche se rapportent spécifiquement aux zones prédécoupées.

Au terme du processus de collecte et de traitement, toutes les zones rurales du pays se voient attribuées une note annuelle en fonction de leur degré d'insécurité alimentaire.

➤ **Fiche SAP de suivi mensuel des zones à risques**

L'échantillon restreint faisant l'objet du suivi mensuel du SAP durant 12 mois est déterminé chaque année à la fin de février à l'issue de la procédure définitive d'identification des zones à risque.

La fiche SAP de suivi est remplie mensuellement dans chacune des zones retenues par un agent de collecte local résidant sur place, extérieur au CSA et préalablement sélectionné. Le Chef de division Observatoire est en charge de la récupération mensuelle et du contrôle de cohérence des fiches de sa région. Il assure également la rédaction d'une note de synthèse sur la situation alimentaire régionale du mois en cours, et l'envoi express des fiches au Siège.

La fiche SAP de suivi est directement issue de la fiche d'identification, mais porte davantage sur les aspects conjoncturels de la vulnérabilité alimentaire. Tout comme la fiche d'identification, et du fait des difficultés de collecte régulière de données statistiques, la fiche SAP de suivi recourt à une suite d'appréciations qualitatives portant sur une série d'indicateurs pluri-sectoriels.

➤ **Fiche SIM de suivi des marchés**

Le Service d'Information sur les marchés (SIM) est un instrument de suivi régulier des principaux indicateurs de la sécurité alimentaire relatifs aux produits alimentaires de base. La liste des produits suivis en termes de prix et de flux comprend les principales céréales, l'huile, le sucre, le lait en poudre importé et quelques types de viandes.

Contrairement à l'échantillon tournant du SAP, l'échantillon d'une quarantaine de marchés suivis par le SIM n'évolue pas systématiquement d'une année à l'autre en fonction des résultats de la campagne agricole, afin de disposer de séries historiques de données. Cet échantillon comprend des marchés de consommation principaux, quelques marchés enclavés, des marchés trans-frontaliers et des marchés de production. Les fiches SIM sont remplies par les agents du CSA en poste à proximité des marchés retenus, ou par des agents de collecte locaux résidant sur place.

Procédure de traitement informatisé des données



La remontée régulière des données et de leur traitement rapide en vue d'une analyse précoce requiert une procédure informatique conçue pour répondre spécifiquement aux besoins de l'Observatoire.

A cette fin, des bases de données et des masques de saisies sous le logiciel Access ont été créées pour le traitement des données relatives à l'identification des zones à risque, aux suivis du SAP et du SIM.

Modalité d'intervention

Les modalités de distribution gratuite de vivres par le PAM sont bien organisées en Mauritanie. Au niveau central, le PAM et le CSA signent une lettre d'entente qui définit les obligations des parties pour la mise en œuvre de l'opération. Les quotas de vivres par wilaya et par moughataa sont également répartis en fonction du degré de vulnérabilité et du nombre de bénéficiaires jusqu'au niveau des communes. Le tonnage alloué est fixé au niveau de Nouakchott selon les critères suivants :

- Statistiques du dernier recensement de la population, actualisé au taux de croissance démographique annuel de 2,4 pour cent.
- Application du coefficient de pauvreté déterminé au niveau régional (donc beaucoup moins sensible aux différences au sein des moughataa) dans les documents du Profil de la Pauvreté en Mauritanie 2000 (pourcentage incidence de la pauvreté).

Donc pour un chiffre de population actualisé à 10 000 dans une commune de l'Assaba (indice de pauvreté 65,5 pour cent), le chiffre de population bénéficiaire sera de 6 550 personnes, ce qui, multiplié par le type de ration, donne le tonnage de vivres alloués jusqu'au niveau des communes. La Codep doit ensuite décider de l'allocation par village.

Au niveau départemental (moughataa), un comité départemental (Codep) répartit les vivres par village de la moughataa en fonction du degré de vulnérabilité de chaque localité concernée par la distribution de vivres. Le Codep est présidé par le Hakem (préfet) et comprend les représentants du PAM et des services techniques (santé, éducation, développement rural, condition féminine, etc.), les maires des communes et le sénateur du département.

Il y a lieu de signaler que les communes couvertes par l'OSA reçoivent un indice de vulnérabilité variant de 0 à 100 avec la classification suivante :

- extrême vulnérabilité de 100 à 65;
- vulnérabilité élevée de 65 à 55;
- vulnérabilité modérée de 55 à 50;
- non vulnérabilité de 0 à 50.

En ce qui concerne le nombre des bénéficiaires de l'aide alimentaire gratuite, le coefficient de pauvreté de la région uniformément appliqué au niveau régional, départemental et communal permet de les estimer en appliquant cet indice à toutes les communes vulnérables: population de la commune vulnérable x index de pauvreté régionale = nombre de bénéficiaires ou quota communal.

Le niveau d'investigation pseudo-scientifique s'arrête actuellement au niveau communal; il serait souhaitable que la collecte et l'analyse des données permettant d'évaluer le degré de vulnérabilité soient poursuivies ultérieurement au niveau villageois.

Recommandation spécifique



Il est recommandé en matière de ciblage des populations à risque une plus grande collaboration entre le PAM-ACV et l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire au sein du Commissariat à la Sécurité alimentaire, en particulier en ce qui concerne les enquêtes nutritionnelles afin de bénéficier du suivi des populations à risque.

Le reliquat non distribué de l'EMOP 10249.0 devrait être affecté en priorité au renforcement du Programme de Pays du PAM, et aux activités VCT et VCF, particulièrement celles ayant trait à l'obtention d'eau potable et à l'eau de petite irrigation en vue du maraîchage par les femmes, source de revenus potentiels supplémentaires et d'une alimentation mieux équilibrée.



Annex 2

Extrait des directives et de la documentation du PAM (relatives à l'évaluation des besoins, au ciblage et au suivi)

Analyse et cartographie de la vulnérabilité – ACV ⁴³

Les fonctions principales de l'ACV sont:

- Ciblage géographique;
- Évaluation des causes probables de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité (dans une région géographique ou une population);
- Évaluation des caractéristiques de l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité des populations (ou bénéficiaires);
- Rôle de l'aide alimentaire (ou établir si celle-ci a un avantage comparatif en s'attaquant aux causes premières de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité);
- Défense des pauvres souffrant de la faim (en présentant leurs conditions à ceux qui peuvent fournir l'assistance).

Les trois dimensions de l'insécurité alimentaire sont les suivantes:

1. La disponibilité alimentaire à tous les niveaux (cumulant production domestique, stocks nationaux, importations commerciales, aide alimentaire);
2. L'accessibilité alimentaire des ménages (comprenant les ravitaillements par production des ménages, achats mercantiles, transferts d'autres sources);
3. L'utilisation des ravitaillements est appropriée pour couvrir les besoins diététiques spécifiques et en santé.

La vulnérabilité est inversement proportionnelle au degré d'exposition au risque et à la capacité d'y faire face (stratégies de survie). Les plus vulnérables sont souvent les populations n'ayant pas accès à la terre, ménages dirigés par les femmes, les vieillards, les malades et les handicapés, et autres groupes ayant peu de biens, une main d'oeuvre limitée et des moyens réduits au niveau des ménages ou de la communauté.

Les objectifs de l'ACV sont :

⁴³ Five basic documents published by the World Food Programme, Vulnerability Analysis and Mapping – VAM:

- i) VAM Standard Analytical Framework : role and objectives of VAM activities to support WFP food-oriented interventions, June 2002, Rome, Italy
- ii) VAM Strategy for conducting Community Food Security Profiling of national food security and vulnerability issues, June 2002, Rome, Italy
- iii) VAM Strategy for conducting Secondary Data Analysis of national food security and vulnerability issues, June 2002, Rome, Italy
- iv) VAM Strategy for conducting Situation Analysis of national food security and vulnerability issues, June 2002, Rome, Italy
- v) Vulnerability Issues Paper : annotated outline, June 2002, Rome, Italy



- Éclairer le processus d'élaboration des programmes;
- Appuyer la mise en oeuvre des programmes;
- Suivre le progrès vers l'atteinte des objectifs, pendant la mise en oeuvre.

Le cadre standard analytique - SAF se base essentiellement sur:

- L'analyse de la situation (permettant le ciblage géographique, sectoriel ou des groupes socio-économiques);
- La création de profils de sécurité alimentaire des communautés – CFSP (permettant une compréhension plus approfondie des moyens de subsistance (livelihoods) des communautés, ménages et individus prioritaires);
- Le suivi périodique de la vulnérabilité (ou progrès vers l'atteinte des objectifs ou indiquant le besoin d'évaluations plus approfondies).

Les activités principales de l'ACV et du SAF, dans le cadre d'urgence, sont:

- Répondre, par une analyse de l'urgence, au besoin d'information sur le présent statut de la sécurité alimentaire, aux questions suivantes: bénéficiaires, endroit, moment, raisons, réponse en aide alimentaire;
- Le processus d'évaluation des besoins et de la vulnérabilité se fait par une analyse compréhensive de la vulnérabilité - CVA. Celle-ci découle d'une analyse de situation - SA, d'une analyse de données secondaires - SDA et de profils de sécurité alimentaire des communautés – CFSP. La synthèse de cette CVA sera disponible dans un rapport des questions de vulnérabilité – VIP.
- SA: base de référence/cadre d'analyse pour les SDA. Elle identifie le contexte opérationnel des questions de sécurité alimentaire nationale et de vulnérabilité, les contextes politique et institutionnel. Cette analyse permettra d'identifier les points importants pour l'évaluation, tant quantitative que qualitative, dans les communautés les plus vulnérables. Elles comprendront les sections suivantes : i) contexte politique, institutionnel, sociologique et économique ; ii) relations institutionnelles relatives à la sécurité alimentaire et la vulnérabilité ; et, iii) résumé des questions de sécurité alimentaire et vulnérabilité, présenté en points déterminants et bibliographie de la documentation.
- SDA : fournit une méthodologie pour identifier les zones, caractéristiques socio-économiques, et les problèmes d'insécurité alimentaire affectant les plus vulnérables, dans toutes les régions ou zones administratives. Programme de développement.
- Les étapes principales des SDA: i) identification des points déterminants pour fin d'analyse (disponibilité, accessibilité, utilisation, risque et capacité à faire face) ; ii) faire le lien entre les données et leur utilisation et établir les quantités d'aide pour chaque point ; iii) évaluer et donner une priorité aux zones pour chaque point ; iv) l'intégration des informations précédentes ; et, v) séparer les zones les plus vulnérables par zones d'économie alimentaire.
- CFSP: ces profils décrivent les stratégies de survie et les moyens de subsistance des populations dans les régions ciblées, plus vulnérables, permettant le meilleur ciblage sectoriel et des bénéficiaires. Ils comprennent une stratification géographique et une caractérisation des communautés et des bénéficiaires. Néanmoins, la compréhension de la dynamique de la sécurité alimentaire doit être indépendante d'un lien présumé avec l'aide alimentaire du PAM.



- Les étapes principales des CFSP: i) établissement des principaux sujets⁴⁴ concernant la vulnérabilité pour la collecte et l'analyse des données; ii) élaboration des méthodes de collecte et activités d'analyse; iii) mise en oeuvre du point ii); iv) analyse et intégration des données recueillies.
- Les CVA peuvent être spécifiques aux urgences – E-VAM (couvrant la sévérité de la crise au niveau des ménages, les caractéristiques socio-économiques des groupes les plus affectés, le nombre et les besoins alimentaires absolus des populations affectées, une synthèse des points d'intérêt principaux pour l'élaboration des programmes d'urgence).
- Le VIP sera spécifique à chaque pays et permettra d'établir les bases pour la programmation, l'intervention et le ciblage du PAM, sur une base géographique, sectorielle, et des groupes de bénéficiaires. Ce sera le compte-rendu des conclusions du PAM sur la situation qui prévaut, comprenant les disponibilités alimentaires nationales et régionales, ainsi que la typologie de l'accessibilité régionale et l'utilisation (pas des ménages, mais peut-être des communautés??). Les principaux problèmes liés à l'insécurité alimentaire y seront identifiés ainsi que les interventions possibles pour assurer la sécurité alimentaire.

Manuel de terrain des opérations d'urgence - Emergency Field Operations Pocketbook (extrait)⁴⁵

Cadre d'analyse de l'insécurité alimentaire:

- Facteurs influençant la capacité des gens à faire face à leurs besoins alimentaires (sources financières et alimentaires, dépenses en biens essentiels; causes naturelles, économiques, sociales et/ou culturelles; être causée, ou aggravée par la discrimination et les conflits; être chronique (condition à long terme) ou aiguë (événements récents)).

Une analyse des causes de l'insécurité alimentaire doit tenir compte des facteurs susmentionnés, comprenant une analyse de la problématique hommes-femmes (les rôles spécifiques, la vulnérabilité, les stratégies de survie par sexe et l'implication de ceux-ci par rapport à la sécurité alimentaire des ménages) et, en situation de conflit, une analyse des causes sous-jacentes du conflit et des effets spécifiques sur la sécurité alimentaire de différents groupes. Les ménages doivent être définis selon les habitudes socio-culturelles de la zone (normalement homogènes et qui mangent ensemble).

Actions préliminaires à l'évaluation des besoins:

- Analyse des données existantes ; zones prioritaires pour l'évaluation; coordination et travail avec les parties prenantes au problème; définir les termes de référence et les besoins précis en information; élaborer les formats nécessaires de collecte de données; s'assurer des dispositions logistiques nécessaires.
- Évaluation rapide initiale, pour les situations soudaines, comprennent l'estimation du nombre de bénéficiaires, des besoins nutritionnels, de la capacité potentielle de la

⁴⁴ Les sujets possibles: différencier la sécurité et l'insécurité alimentaire (indicateurs, aspects de la problématique hommes-femmes, caractéristiques internes aux ménages); les causes de l'insécurité alimentaire; stratégies de survie des ménages pour atténuer l'insécurité alimentaire; types d'assistance externe pouvant atténuer l'insécurité alimentaire et/ou la vulnérabilité face à celle-ci.

⁴⁵ World Food Programme, Office of Humanitarian Affairs, Operations Department, [Emergency Field Operations](#)



population à couvrir une partie de ses besoins alimentaires, ainsi que de l'information sur les groupes sociaux et ethniques les plus affectés, les habitudes et préférences alimentaires, la disponibilité, l'accessibilité, les moulins, et la capacité de préparation des aliments.

- Rapport d'évaluation: la zone et l'impact; les caractéristiques des populations; sécurité alimentaire et vivres (disponibilité alimentaire et économie; niveau d'accessibilité aux vivres; habitudes alimentaires et utilisation; appui social des communautés; cas spéciaux); nutrition, santé publique et autres facteurs (étendue, sévérité et répartition de la malnutrition aiguë; mortalité, morbidité et santé publique; autres besoins; problèmes spéciaux des femmes et des enfants); politiques, capacités et contraintes opérationnelles; conclusions et recommandations (+ enquêtes supplémentaires nécessaires; information sur les zones limitrophes);
- Information de sources secondaires: données de base/référence pré-crise (disponibilité, accessibilité, utilisation, habitudes, statut nutritionnel et conditions sanitaires, impacts des crises précédentes et assistance, capacité de gestion et de distribution); et autres sources possibles;
- Assistance dans les zones rurales: la stratégie d'assistance devrait comprendre la couverture des besoins immédiats pour la survie, tout en permettant de maintenir les activités de production agricole et de minimiser les mouvements migratoires anormaux. De plus, s'assurer que celle-ci permette de répondre aux objectifs;
- Ciblage (page 75): i) géographique; ou ii) des ménages (limitatif). Tous deux peuvent être frustrés par des considérations politiques, sociales et culturelles, mais doivent en tous temps être effectués avec l'appui le plus large de la communauté concernée. Dans les deux cas, les options sont: par les communautés; enquêtes dans les ménages; fourniture de denrées peu attrayantes; seulement certaines catégories de ménages vulnérables; rations réduites à tous, accompagnées d'une autre pour certaines catégories mieux ciblées; seulement à travers les VCT; distribution généralisée sur la base de besoins généralisés et compter sur les mécanismes internes de redistributions communautaires. Là où des différences marquées de vulnérabilité existent entre les bénéficiaires, un deuxième degré de ciblage est nécessaire au niveau des ménages, après le ciblage géographique. Toutefois, les erreurs d'inclusion et d'exclusion peuvent suivre les distributions ne respectant pas les critères pré-établis de sélection, résultant dans l'exclusion de certains ou la dilution des rations. Vu le coût élevé, il est normalement reconnu qu'il est préférable de permettre certaines erreurs d'inclusion que d'avoir trop d'erreurs d'exclusion.
- Les 4 standards du projet SPHERE pour ce qui a trait au ciblage: i) les bénéficiaires sont sélectionnés sur la base des besoins alimentaires et/ou de la vulnérabilité alimentaire; ii) un accord est atteint sur les objectifs de ciblage; iii) les critères de sélection sont documentés en termes de groupes et de zones géographiques; et iv) les dispositifs de distribution sont suivis pour assurer le respect des critères.

Directives du PAM pour l'atténuation des effets des catastrophes (extrait sécheresse, surtout applicable aux programmes de pays, mais pas exclusivement)⁴⁶

Les 2 facteurs qui déterminent la vulnérabilité aux catastrophes (tenir compte des interactions entre types de vulnérabilité de différents groupes et des variations saisonnières) :

⁴⁶ Programme alimentaire mondial, Division des stratégies et des politiques, Directives du PAM pour l'atténuation des effets des catastrophes, 2002, Rome, Italie.



- Exposition;
- Capacité de résistance (caractéristiques, capacités et ressources propres; robustesse des logements, actifs et moyens de subsistance et moyens des ménages/personnes de les protéger; protection et appui).

Types de vulnérabilité : matérielle/économique, sociale, écologique, organisationnelle, éducative/informative, aptitude et motivation, politique, culturelle, physique).

Effets de la sécheresse sur la sécurité alimentaire :

1. Effets secondaires: i) instabilité accrue des sols ; ii) réduction de la couverture nuageuse et hausse des températures diurnes ; iii) diminution des disponibilités d'eau superficielle et souterraine.
2. Effets environnementaux/sociaux : i) pertes d'emploi, (...); ii) pertes d'énergie chez les personnes, (...); iii) dommages aux récoltes/terres agricoles, capacité diminuée de reconstitution des réserves alimentaires, baisse de l'emploi.
3. Effets sur la sécurité alimentaire: i) graves pertes de récoltes, graves pertes de bétail et de gibier, hausse des prix, avancée de la faim et de la malnutrition, recours accru aux mécanismes de survie préjudiciables (vente d'actifs, emprunts d'argent/vivres, consommation de semences, etc.), ii) perte de capacité pour l'agriculture et l'élevage, migrations accrues vers les villes; iii) baisse des disponibilités alimentaires à court et long termes, renforcement des mouvements migratoires.

Analyse de la vulnérabilité aux catastrophes (pour élaborer la stratégie de réduction des risques). Cette analyse doit déterminer (en tenant compte des facteurs environnementaux et sanitaires):

1. Zones géographiques et efforts concentrés;
2. Mesures possibles de réduction de la vulnérabilité et une meilleure préparation;
3. Indicateurs et systèmes d'alerte rapide pour crises à évolution lente (niveau local: aide corrective/ponctuelle; techniques agro-forestières; mesures de conservation des terres; promotion de la mise en réserve de denrées et de semences; réalisation communautaire de réseaux d'irrigation et de réservoirs d'eau; et, niveau national: politique d'utilisation des terres; suivi de la situation de la sécurité alimentaire (alerte rapide); aide corrective de prévention de crise; politique de lutte contre les effets de la sécheresse). Les indicateurs de résultats (extrait du chapitre 11; 11.1; pages 129 et 130) à court terme: nombre de participants VCT/VCF/ etc., bénéficiaires, tonnes; ateliers de formation; greniers d'entreposage; superficies sous changement de technique; réseaux d'irrigation/réservoirs; politiques/directives nationales/systèmes d'alerte rapide. Les indicateurs d'effets à plus long terme: évolution (taux) des mouvements migratoires pré, pendant et post récoltes; évolution des prix de marché; évolution des récoltes; évolution des distances pour l'approvisionnement en eau; évolution du nombre de repas pendant soudure; pratiques novatrices d'utilisation de l'eau; évolution du nombre d'actifs nouveaux; rôle du gouvernement dans sa politique d'atténuation des effets.
4. Mesures conservatoires et correctives pour prévenir la chute et le dénuement total (options au chapitre 10). Quelques exemples: i) offrir des perspectives additionnelles de génération de revenu par VCT/VCF/échange de vivres; ii) développer les compétences agricoles, génératrices de revenu et sanitaires par VCF; iii) préservation et amélioration des cultures par VCF/échange de vivres; iv) assurer un approvisionnement en semences par VCF/échange de vivres/distribution gratuite; v) prévenir les hausses de prix et assurer l'accès aux plus vulnérables par VCT/VCF/ échange de vivres/distribution gratuite/monétisation; vi) maintien de prix plus élevés des produits par échanges ou achats subventionnés; et, vii)



prévenir une dégradation accrue de la sécurité alimentaire des ménages par VCT/VCF/échange de vivres/distribution gratuite.

Encadré 10.3; pages 126 et 127: Opération régionale d'urgence de 1998 au Sahel – réponse anticipée à la sécheresse. Le suivi a porté sur: la réactivité des partenaires de mise en oeuvre; l'impact des interventions sur l'état nutritionnel et l'épargne (ou l'endettement) des bénéficiaires visés; les avantages pour les femmes; l'impact sur le prix des denrées; l'impact sur les migrations anormales; et, l'impact sur les préparatifs pour la campagne agricole suivante.

Rôles possibles des parties prenantes dans l'atténuation des effets des catastrophes sur la sécurité alimentaire des pauvres par activité (Tableau 6.6; pages 64 et 65):

- Renforcement des capacités et des systèmes de réponse: le PAM doit appuyer le renforcement et assurer la présence de réserves appropriées avant la saison habituelle des catastrophes.
- Renforcement des systèmes d'alerte rapide, y compris les mécanismes de diffusion: le PAM doit collaborer avec les systèmes d'alerte pour affiner la collecte et l'interprétation des données et formuler des recommandations à l'intention des décideurs.
- Appui à l'élaboration et à la diffusion de la politique nationale et des directives relatives à celle-ci, ainsi qu'à la formation de fonctionnaires: le PAM doit informer le gouvernement des effets des catastrophes sur la sécurité alimentaire; donner des conseils techniques relatifs aux politiques et aux stratégies de réduction des risques dans le domaine alimentaire; appuyer la formation.
- Éducation, aux niveaux communautaire et des ménages, des risques et des possibilités de réduire les effets: le PAM doit favoriser la sensibilisation par les VCT/VCF.
- Planification participative au niveau local et exécution de mesures ciblées de réduction de la vulnérabilité et de préparation: le PAM doit fournir les vivres et l'appui connexe au niveau local, y compris gestion du programme et assistance technique, si cela n'est pas disponible auprès des partenaires, ainsi que le suivi-évaluation de la mise en oeuvre.
- Aide corrective pour aider les personnes à faire face, sans hypothéquer leurs moyens de production: le PAM doit renforcer la surveillance pour déterminer les besoins; élargir les programmes en cours et en lancer de nouveaux, répondant aux besoins d'urgence; demander l'expédition anticipée; préparation d'une opération d'urgence, si le gouvernement en fait la demande.

Les principes, régissant les effets des catastrophes:

- Viser les personnes et leurs moyens de subsistance.
- Comprendre les effets et les causes de la vulnérabilité.
- Être attentif au rôle des marchés.
- Tenir compte de toutes les menaces dans l'évaluation de la vulnérabilité et des risques.
- Veiller à la complémentarité des mesures structurelles et non-structurelles.
- Assurer une coordination entre les secteurs et entre les organisations.
- Examiner et suivre continuellement les risques et réagir rapidement aux alertes.
- Intégrer la planification du développement, des secours et du redressement.
- Intégrer les enseignements des interventions précédentes.

Incorporation de l'atténuation des effets des catastrophes dans les grands documents de programmation (chapitre 7)

Opérations d'urgence (rubrique 7.5 : Envisager l'atténuation des effets dans la formulation d'une opération d'urgence; pages 80 et 81):



1. Description de la crise en cours; analyse des facteurs qui ont mené à la vulnérabilité face à la catastrophe et ses effets sur la sécurité alimentaire.
2. Évaluer la capacité du gouvernement de fournir une aide alimentaire d'urgence ciblée, y compris toutes mesures d'atténuation.
3. Objectifs potentiels: préservation des actifs, prévention des migrations massives, etc.
4. Décrire les bénéficiaires et leurs caractéristiques et les conditions qui les ont rendus vulnérables. Axer les critères de sélection sur ceux ayant des moyens de subsistance perturbés, peu d'actifs durables, dont les réseaux de soutien sont insatisfaits, et vivant dans des zones isolées.
5. Décrire comment l'intervention d'atténuation peut aider à renforcer les moyens de subsistance, tout en réduisant les effets; veiller à ce que l'intervention n'accroisse pas la vulnérabilité, ni ne nuise à l'environnement; identifier les facteurs de risque pouvant nuire à l'efficacité de l'intervention, notamment le manque d'engagement gouvernemental, la probabilité d'une nouvelle catastrophe ou autres mouvements de population; décrire la coordination et le partenariat, favorisant la réduction des risques.
6. Identifier les apports non alimentaires essentiels et leur provenance.
7. Décrire la stratégie d'aide alimentaire et expliquer en quoi elle réduira la vulnérabilité et améliorera la capacité de résistance.
8. Définir les indicateurs pour le suivi des résultats, face à la réduction de la vulnérabilité et l'amélioration de la capacité de résistance.
9. Préciser comment la malnutrition nuit à l'atténuation des effets, empêchant les victimes de participer aux efforts d'atténuation.
10. Sécurité.

Composantes d'une évaluation préalable de la vulnérabilité aux catastrophes (rubrique 7.7; pages 83 et 84):

- Type, fréquence, effets des catastrophes de la zone et la dernière occurrence.
- Causes déterminantes de la vulnérabilité.
- Effet attendu sur la vulnérabilité.
- Mesures additionnelles dans le cadre du projet et/ou en parallèle.

Manuel d'alimentation et de nutrition⁴⁷

Trois conditions préalables fondamentales pour une nutrition adéquate (pages 29 à 31): alimentation (la cause profonde est l'insécurité alimentaire ou accès aux vivres), santé (la cause profonde relative à la santé est l'accès aux services de santé et à un environnement adéquat), soins (le facteur déterminant est l'environnement social/comportements et la qualité des soins). Les ressources humaines, économiques et organisationnelles doivent être prises en compte.

Deux définitions: malnutrition chronique (retard de croissance, à plus long terme et mesuré par le rapport taille-âge) et aiguë (retard de croissance dû à une perte de poids récente, mesuré par le rapport poids-taille).

Mesures de la malnutrition et enquêtes nutritionnelles (chapitre 5). Les valeurs de référence sont, pour le poids-taille: bien nourri (90 à 120 pour cent ou +2 à -1 points d'écart-type);

⁴⁷ Programme alimentaire mondial, Division des stratégies et des politiques – unité technique de nutrition (SP), Manuel

d'alimentation et de nutrition, 2000, Rome, Italie.



malnutrition légère (80 à 89 pour cent ou -1 à -2 pts); modérée (70 à 79 pour cent ou -2 à -3 pts); grave (<70 pour cent ou < -3 pts). Quelques repères pour établir la **dénutrition** (définition est : moins de -2 points d'écart-type ou 80 pour cent du rapport P/T, chez les 6 à 59 mois; et les repères sont 5-10 pour cent est une valeur habituelle en Afrique hors sécheresse; >20 pour cent est une situation inquiétante; .40 pour cent est grave). Les **taux bruts de mortalité** de 1 décès par jour pour 10,000 est une situation grave et le double pour les **enfants de moins de 5 ans**. L'échantillonnage est important pour assurer une fiabilité.

Évaluations alimentaires et nutritionnelles (chapitre 6). Les types d'évaluation des besoins du PAM : évaluations initiales (ENA) dans les situations nouvelles; évaluations alimentaires et nutritionnelles détaillées après stabilisation; missions conjointes HCR/PAM ou FAO/PAM (perspectives des récoltes et d'approvisionnement). Citation (page 49): « **La sécurité alimentaire et la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire sont les paramètres fondamentaux qui déterminent l'approche adoptée par le PAM pour l'évaluation et l'analyse, la conception de ses programmes et ses stratégies de ciblage. C'est en étudiant la vulnérabilité et la localisation des groupes vulnérables que l'on peut concevoir une stratégie efficace d'intervention. Connaître les besoins de la population concernée n'est qu'une étape en direction d'une analyse complète des facteurs qui déterminent sa vulnérabilité** ». L'équation suivante exprime simplement la vulnérabilité: vulnérabilité = exposition au risque + incapacité de faire face grâce aux stratégies de survie. Les **méthodes et techniques d'évaluation** disponibles se divisent en 2 sources de données/d'information (tableau 6.1; page 50): 1) secondaires ou préexistantes: consultation avec des experts/bases de données/statistiques/ rapports; par étude ou examen théorique; et 2) primaires ou nouvelles: enquêtes anthropométriques (quantitatif); enquêtes sur les ménages (quantitatif); procédures d'évaluation rapide (qualitatif); observations directes; profils transversaux par observation à pied; entretiens semi-dirigés; entretiens avec des groupes d'intérêts communs. Les évaluations initiales des besoins dans les situations d'urgence nouvelles et majeures, à l'aide d'**évaluation initiale rapide** servent à donner une vue préliminaire de la situation et permet une réponse immédiate. Ces évaluations ont pour but de décider si une aide immédiate est nécessaire et, si oui, en déterminer la couverture en bénéficiaires et en besoins alimentaires les plus pressants.

Types d'interventions nutritionnelles (chapitre 7), afin d'identifier et atteindre les groupes ciblés. Une enquête nutritionnelle permet d'identifier les groupes vulnérables du point de vue nutritionnel; une évaluation de l'économie alimentaire permet d'identifier des zones et des groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire; les systèmes d'alerte rapide permettent d'identifier des zones, le cas échéant, des groupes qui connaissent une dégradation de leur sécurité alimentaire ou de leur état nutritionnel. Les combinaisons permettent des recoupements. Les types de ciblage sont géographiques; groupes de population; ménages; individus.

Les distributions gratuites (chapitre 10; page 99): quelques avantages (A) et inconvénients (I).

Gouvernement local:

(A) rapide et efficace, si infrastructures suffisantes; renforce les capacités;

(I) capacité trop limitée; coûts élevés si peu d'infrastructures; intérêts financier/politique difficiles à contrôler.

Chefs traditionnels:

(A) valeurs sociales et culturelles respectées; facile initialement et pour populations dispersées; coût réduit; rapide; pas d'inscription ou cartes;



(I) bonne connaissance des structures sociales et relationnelles essentielle; efficace seulement dans les communautés restées intactes; risque d'abus, si décomposition des structures; suivi difficile.

Groupes ou comités, nouvellement constitués:

(A) fondé sur des structures existantes; réduit le risque d'abus des groupes traditionnels; une certaine participation communautaire; auto-contrôle; coût réduit;

(I) inscription et cartes nécessaires dans certains cas; approprié dans les situations stables; il faut s'assurer que les chefs soient élus et représentent vraiment la communauté; hostilité possible de la part des chefs traditionnels; nécessité des campagnes d'information.

Ménages :

(A) efficace pour populations nombreuses et non structurées; contrôle initial de l'effectif; évite des relations de pouvoir/d'autorité abusives; risque réduit d'iniquité; suivi facile;

(I) coût élevé; faible participation; fiches nécessaires.

Individus :

(A) aucune possibilité de manipulation/discrimination; auto-ciblage; fiches existantes; suivi facile; résoud les problèmes de pénurie (camps? ?);

(I) coût élevé; beaucoup de temps; par petits groupes seulement; aucune possibilité d'échange, donc tout besoin nutritionnel doit être couvert; risque de favoriser les concentrations de population; risques sanitaires.

Consultation sur l'évaluation des besoins d'urgence avec les partenaires, de mars 2003 (OEN-ACV) ⁴⁸

Principales conclusions :

Évaluation et méthodologies:

- Il y a une préoccupation des bailleurs de fonds, concernant une trop grande attention portée sur l'évaluation des besoins en aide alimentaire au détriment du potentiel de l'aide non alimentaire.
- Les rapports d'évaluation et les requêtes d'aide d'urgence, menant aux recommandations et propositions d'intervention, manquent souvent d'une analyse soutenue et convaincante.
- Les évaluations doivent être objectives, impartiales et à l'abri de perspectives particulières ou d'intérêts de bailleurs de fonds, gouvernements ou autre.

Collaboration en évaluation des besoins et stratégies cohérentes d'aide:

- Une stratégie cohérente d'aide doit émaner d'une analyse de causalité, tenir compte des politiques en vigueur, et distinguer l'insécurité alimentaire chronique (structurelle) et transitoire (conjoncturelle).
- Les interventions doivent tenir compte des besoins particuliers et circonstances spécifiques à chaque pays, évitant ainsi une standardisation inopportune des interventions nationales.

Partenariats et renforcement des capacités :

⁴⁸ World Food Programme, Emergency Needs Assessments Unit – OEN and Vulnerability Analysis and Mapping Unit -

VAM (2003), Report on the Proceedings of the WFP-Partner Consultation on ENA : Food, 12-14 March 2003, Castel Gandolfo, Italy.



- Les entités nationales et régionales de suivi et d'évaluation des besoins doivent être renforcées, comme l'expérience en Afrique de l'Ouest à l'aide du CILSS.

Page 11: Coordination régionale, sans standardisation: besoin de renforcer le rôle de coordination des entités régionales, telle CILSS, tout en formulant des interventions spécifiques au contexte national.

Page 13: La mobilisation des ressources et les processus de répartition peuvent influencer/biaiser le processus d'évaluation des besoins.

Page 15: Il est primordial de choisir un minimum de critères d'évaluation, représentatifs de situations/contextes différents, tout en étant comparables. Il sera plus facile de comparer ces situations/contextes, en ayant des objectifs d'évaluation clairs, un cadre conceptuel et des présomptions (assumptions), une méthodologie et l'élaboration des biais possibles, le contexte, l'analyse et les conclusions.

Page 16 : Une crise alimentaire régionale, ayant des caractéristiques semblables peut résulter en une analyse commune, mais chaque pays doit bénéficier d'une analyse nationale se traduisant par une intervention nationale, sinon il y a un risque de trop simplifier l'analyse du problème, ayant pour résultat une réponse régionale inopportunément standardisée.

Page 23: les évaluations périodiques ne doivent pas remplacer le suivi.

Page 27: La Charte de l'aide alimentaire, vieille de 10 ans, a permis d'établir une approche consistante dans l'usage de l'aide alimentaire en Afrique de l'Ouest, pour éviter des requêtes inopportunes et des dommages causés aux marchés.

Page 29: renforcement des capacités de suivi et d'évaluation (CILSS).

Directives de suivi & évaluation (2002) (extrait) ⁴⁹

Les principales composantes d'un dispositif de suivi sont: l'incorporation des éléments d'un cadre logique; un plan de suivi pour la collecte, la consolidation, le traitement et l'analyse des données, comprenant les données de référence; les formats et la circulation des rapports; un processus de rétroaction et de revue; les évaluations périodiques; la prévision d'une stratégie de renforcement des capacités; un plan de mise en oeuvre; et un budget. Dans les catastrophes à évolution lente, il est possible de planifier à l'avance un dispositif de suivi, certes initialement embryonnaire, mais extensible, selon la durée et la complexité de l'intervention.

Le but premier d'un dispositif de suivi-évaluation est de mesurer le degré avec lequel une intervention est mise en oeuvre selon sa formulation et jusqu'à quel point elle a atteint les effets recherchés. Les indicateurs de performance désagrégés, selon la hiérarchie des résultats du cadre logique, doivent permettre de mesurer l'atteinte des objectifs, une fois la formulation logique de la stratégie d'intervention vérifiée. Les facteurs relatifs aux causes externes méritent d'être suffisamment considérés pour éviter l'attribution des effets à une seule intervention. La technique de triangulation permet de faire des croisements, en utilisant un minimum de trois sources d'information différentes.

⁴⁹ World Food Programme, Office of Evaluation, Monitoring & Evaluation Guidelines, December 2002.



L'échantillonnage doit permettre de mesurer l'effet sur une longue période en visitant à plusieurs reprises les mêmes populations, quoique plus limité lors d'une évaluation rapide. Les évaluations rapides requièrent normalement une méthode participative et des questions à développement (open-ended), ne fournissant que des données qualitatives. Une fois la situation stabilisée, il est possible de mesurer les effets.

Les cinq étapes de consolidation et traitement des données qualitatives comprennent: un résumé des points déterminants et l'identification des citations; regroupement des points en thèmes; codifier par sous thèmes les réponses semblables; étiqueter le produit des exercices participatifs; et, faire la liste des points par thème de discussion. L'analyse se regroupe en trois types, notamment la descriptive, celle faisant des associations et identifiant des variables (inferential) et comparative.

La méthodologie du système d'alerte précoce – SAP au Mali ⁵⁰

Le représentant régional du SAP, appuyé au niveau régional par la Direction régionale du plan et de la statistique et le Comité régional de développement, surveille mensuellement la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans 349 communes (31 cercles), traditionnellement à risque (nord du 14^{ème} parallèle). La collecte des données est permanente, et couvre la pluviométrie, l'évolution des cultures, l'élevage, les prix, les migrations de populations, leurs habitudes et réserves alimentaires, ainsi que leur état de santé (nutritionnel). Trois outils servent à la collecte régionale (questionnaires de routine, questionnaires circonstanciels, et tournées mensuelles).

Les services administratifs, techniques, de la société civile et des élus locaux servent de sources d'information, mais les techniciens du SAP valident ces données. Là où la situation semble se détériorer, une équipe d'agents de santé et des affaires sociales mène une enquête socio-médico-nutritionnelle approfondie. Les résultats de ce travail sont analysés au niveau national et publiés mensuellement dans le Bulletin national.

Données de base structurelles : les données de base, sur une année moyenne (**données de référence**), comprennent les types de populations, les activités pratiquées, les cultures, les migrations, l'existence et la structure des marchés céréaliers/bétail. Les productions alimentaires et laitières, exprimées en nombre de mois de consommation par rapport aux besoins de la population. Le potentiel monétaire concerne l'agriculture vivrière (élevage, pêche, migration, commerce, artisanat, industrie, maraîchage, autres sources de revenus) permettant l'achat de céréales, au besoin. Les habitudes d'approvisionnement sont également étudiées (vendeurs ou acheteurs habituels).

Données de base conjoncturelles : Les trois outils se subdivisent en: A1) les **questionnaires de routine** de phase I (suivi de la campagne agro-pastorale et de la pêche), remplis par les comités locaux d'arrondissement. Ils comprennent une série de questionnaires sur les cultures pluviales (couvrant le suivi en juillet, le bilan provisoire en août et septembre, et les récoltes en octobre); Riz de submersion (d'août à janvier; cultures de décrue cycle long (d'août à octobre, sauf suivi) et cycle court (variable); cultures céréalières irriguées (récoltes en octobre ou variable); cultures maraîchères (récoltes en février ou variable); stocks (en septembre);

⁵⁰ Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales, Ministère délégué chargé de la sécurité alimentaire,



élevage (bilan des pâturages en octobre); fonio sauvage et cram-cram (récoltes en octobre); pluviométrie (de mai à septembre); pêche (de novembre à mai). A2) les questionnaires de phase II ou mensuels, remplis sur toute l'année. Ils suivent les indicateurs socio-économiques (migrations inhabituelles des populations/animaux, disponibilité et prix des céréales et du bétail, aliments consommés, faits exceptionnels). A3) **les questionnaires cercle** (complément d'information ou rectification). B1) **les questionnaires circonstanciels** de suivi (par échantillonnage pour améliorer le ciblage), constitués de fiches informatives détaillées, comprennent l'information sur les prédateurs, consommation d'aliments d'exception, villages abandonnés, etc. B2) **les questionnaires d'enquêtes socio-économiques et médico-nutritionnelles** de village et ménage, comprennent la composition, le régime alimentaire, l'origine des aliments et les sources de revenu pour les acheter, la malnutrition infantile aiguë par la méthode poids/taille (6 mois à 5 ans). Ces dernières s'effectuent par échantillonnage des zones qui méritent une surveillance plus étroite. C1) **les tournées mensuelles**, effectuées par les cellules régionales permettent la dynamisation des Cellules locales de développement – CLD et le recueil d'information. Enfin, d'autres informations proviennent des services techniques régionaux et des ONGs. Ensuite, les informations sont synthétisées sur des fiches mensuelles, à l'aide d'indicateurs et reproduites sur des tableaux évolutifs annuels. La fiabilité du système repose sur ses méthodes de validation, premièrement par le niveau national et ensuite par l'entremise d'un rapport provisoire, présenté par les services techniques, les organisations internationales et les ONG et discuté à la Commission régionale du SAP. Ensuite, le rapport corrigé est finalisé et distribué. Finalement, les informations sont synthétisées dans le Bulletin national du SAP qui est diffusé. Des sources d'information secondaires (Agrhyment, FEWS, OPAM, OMBEVI, SADS, etc.) sont également utilisées pour recouper l'information.

Prises de décision ou recommandations: Donc, les communes ou parties de communes connaissant ou susceptibles de faire face à l'insécurité alimentaire sont identifiées et les mesures appropriées sont proposées. Les concepts de vulnérabilité sont RAS (rien à signaler); DEL (difficultés socio-économiques légères); DES (difficultés socio-économiques sévères); DA (difficultés alimentaires); CA (crise alimentaire); FA (famine). La situation alimentaire ou nutritionnelle dépend de la production propre/des revenus habituels, des avoirs accumulés, et des capacités à faire face. Par exemple, les DA se caractérisent par des migrations importantes, y compris des bras valides, ventes d'une partie des avoirs, une période de soudure précoce à partir d'avril, y compris une consommation alimentaire réduite. Les CA se caractérisent par ce qui précède, en plus de ventes importantes des avoirs, période de soudure précoce à partir de janvier, et des taux de malnutrition au delà des 10 pour cent. Pour ces deux catégories, des actions alternatives aux distributions gratuites peuvent être proposées.

Le diagnostic: via un système de fiches d'expertise/de barèmes et lors de réunions débats durant une semaine. Ces réunions se concluent par des recommandations sur la marche à suivre.

La méthodologie du Commissariat à la sécurité alimentaire – CSA en Mauritanie

Voir annexe « mécanismes de ciblage »



Annexe 3

Version finale : du 22 novembre 2003

Mandat de l'évaluation Ciblage au Mali et en Mauritanie Intervention d'urgence au Sahel occidental (EMOP 10249.0)

Contexte

Plusieurs systèmes d'alerte précoce sont en place au Sahel, vu la précarité de la sécurité alimentaire et les faiblesses structurelles. L'unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), le comité permanent de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et les diverses missions conjointes PAM/FAO sur les besoins alimentaires sont autant de moyens de collecte d'information et de suivi. Celle-ci comprend généralement la sécurité alimentaire, la vulnérabilité des populations face à la sécheresse, les taux de sous-nutrition/malnutrition et le suivi de l'évolution de la sécheresse. Entre autres, le Programme alimentaire mondial (PAM) a participé, en octobre 2002, à des missions d'évaluation conjointes avec le CILSS et la FAO au Cap-Vert, en Gambie, en Mauritanie et au Sénégal sur la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire et à l'état nutritionnel des enfants âgés de 6 à 59 mois. Ainsi, cette information primordiale contribue à guider la prise de décision face à la conjoncture, notamment pour le ciblage des zones et des bénéficiaires d'aide alimentaire en réponse à la sécheresse. Quoique assez homogène, les mécanismes de suivi émanant des systèmes d'alerte précoce de chacun des pays et l'évolution de la sécheresse, ainsi que la capacité de réponse varient grandement d'un pays à l'autre. Le PAM intègre ses propres activités au système de chaque pays, tout en assurant l'uniformité, autant que possible, de ses propres systèmes, entre pays et selon les directives en vigueur.

Au départ, plusieurs évaluations des besoins ont permis d'identifier les stratégies, les besoins alimentaires globaux et les zones d'intervention et les populations à risque. Ainsi, au Cap-Vert, il était prévu de protéger plusieurs stratégies d'atténuation des risques, en mettant l'accent sur le maintien des biens des ménages et l'augmentation du capital humain face à la crise, sur deux îles, notamment Santo Antão et Santiago. Au Mali, les ménages les plus vulnérables et faisant face à l'insécurité alimentaire chronique, se concentrent sur les régions de Toumbouktou et Mopti, ainsi que dans quelques communautés de Gao et dans des pochettes sur la frontière mauritanienne au nord des régions de Kayes et Koulikoro. En Mauritanie, le pays le plus durement touché des cinq par la sécheresse, quatre régions seront ciblées, notamment l'Aftout et l'Affolé ainsi que le sud de Hodhs et le sud-est de Kankossa, ainsi que les régions limitrophes de l'est de Traza et l'ouest de Brakna. Le profil des bénéficiaires de l'aide se limitera aux agriculteurs ayant eu une production limitée et se tournant vers des mécanismes de survie, tels de petits travaux agricoles, la migration saisonnière, la vente de produits cueillis à l'état sauvage, de stocks ou de biens et enfin le retrait des écoles des enfants d'âge scolaire. En Gambie, une évaluation rapide de la vulnérabilité des ménages a recommandé la provision d'aide alimentaire aux groupes vulnérables. Il y était rapporté de suivre de près la situation dans les zones suivantes: Dankunku, Kiang Central, Jarra Central, Foni Bintang Karanai, Foni Bondal, Foni Jarrol, Foni



Kansala, Fulladu West et Niamina West. Finalement, les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes, ainsi que les personnes âgées sont considérés comme étant les segments de la population les plus vulnérables, en plus des 3 000 réfugiés en provenance de Casamance, dans les districts de Foni. On y rapporte que les stratégies de survie des populations gambiennes comprennent: une augmentation de la superficie cultivée au profit de produits de première nécessité, par rapport aux cultures de rente; augmentation des activités outre-agricoles de génération de revenus; et la vente de bétail. Au Sénégal, une évaluation rapide de vulnérabilité a recommandé l'auto-ciblage des enfants malnourris ainsi que les ménages et les populations vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire, pendant la période de soudure, particulièrement dans les régions de Tambacounda et Vélingara.

Cependant, l'établissement des besoins alimentaires globaux cachent souvent des distinctions importantes au niveau de la sécurité alimentaire des ménages. Plusieurs études d'appoint ont donc eu lieu dès le début de l'intervention d'urgence au Sahel. La disponibilité de denrées alimentaires n'était pas reconnue comme étant le seul facteur influant sur le niveau d'insécurité alimentaire et les taux de sous-nutrition ou malnutrition. D'autres facteurs sous-jacents ont dû être pris en compte au moment du suivi et de l'évaluation de l'insécurité alimentaire des ménages. Ainsi, les effets immédiats et les résultats de l'intervention en aide d'urgence sur l'insécurité alimentaire des ménages peuvent être mieux compris, idéalement en tenant compte également des aspects structurels et conjoncturels. Cette analyse permettra de mieux comprendre les points forts et les faiblesses du ciblage des bénéficiaires d'aide, en réponse à la sécheresse, ainsi que les questions relatives à l'attribution des effets immédiats et des résultats de l'intervention.

Aperçu de l'intervention d'urgence (EMOP 10249.0)

En 2002, le PAM a lancé une intervention d'urgence régionale, à l'ouest du Sahel. L'intervention est prévue pour une année et a débuté en janvier 2003. Elle se terminera en décembre 2004, suite à une prolongation vraisemblable d'un an. L'intervention d'urgence couvre cinq pays: le Cap-Vert (avec une prévision de 28 000 bénéficiaires), le Mali (74 000), la Mauritanie (420 000), le Sénégal (23 300), et la Gambie (33 250), la Mauritanie étant, de loin, le plus gros bénéficiaire de cette aide alimentaire.

L'objectif principal était de satisfaire les besoins nutritionnels des populations ciblées, en particulier ceux des groupes à haut risque dans les familles (femmes et enfants). La répartition des denrées alimentaires est maintenant de 94 pour cent en distributions générales et 6 pour cent en vivres-contre-travail, pour la totalité des cinq pays. Cependant, les vivres-contre-travail ne sont prévus que pour la Gambie et le Sénégal.

Un peu moins de 580 000 bénéficiaires d'aide alimentaire étaient visés par cette intervention, dont 60 pour cent de femmes, et 57 000 tonnes de denrées alimentaires devaient être distribuées. Au 6 octobre, la couverture en tonnage est de plus de 80 pour cent des prévisions. Cette aide a surtout été destinée à la Gambie, la Mauritanie et le Sénégal. Le Cap-Vert n'a pas bénéficié de ressources, tandis que le Mali a utilisé son propre stock national de sécurité alimentaire, en début de crise (janvier 2003). Cela fut possible, grâce aux mécanismes en place depuis plusieurs années, tel le programme de restructuration du marché céréalier - PRMC, où le bureau de pays du PAM joue le rôle de Secrétaire permanent.



Portée et objectifs de l'évaluation

L'évaluation examinera **l'efficacité et l'efficacités⁵¹ des mécanismes de ciblage**, afin d'en analyser, tant quantitativement que qualitativement, la pertinence⁵², en tenant compte des processus⁵³ et des directives ou ententes en vigueur. Elle servira également à comparer les synergies entre les mécanismes gouvernementaux de réponse à la sécheresse, dans le cadre desquels le PAM opère, et ceux propres au PAM et/ou aux autres partenaires de mise en oeuvre. Pour ce faire, l'examen de la **mise en oeuvre** sur la base de quelques éléments précis, mais restreints (par exemple sur les corrélations et la coordination de partenariat pour ce qui a trait à l'évaluation des besoins, au ciblage et au suivi de l'évolution de la situation, ainsi que sur la disponibilité en vivres, en quantité, qualité et au moment opportun pour les différentes interventions à l'intérieur du même territoire) sera aussi nécessaire. Pour assurer une bonne compréhension et analyse du ciblage, il sera nécessaire d'examiner **les nombreuses évaluations/ enquêtes préalables et de suivi, ainsi que les systèmes sahéliens d'alerte précoce et la perception des bénéficiaires de l'aide alimentaire**. Ainsi, les résultats obtenus surtout au niveau des extrants/produits (efficacité) et des effets directs/réalisations (efficacité) bénéficieront d'une attention particulière de la part de l'équipe d'évaluation. Cette évaluation ne vise donc pas à être: formative⁵⁴, à mi-parcours⁵⁵, ou conjointe⁵⁶.

Les **objectifs particuliers** sont :

- 1) Examiner et comparer les stratégies et différents types d'évaluation/d'enquêtes utilisés (PAM/FAO, CILSS, ACV), tant lors de la formulation de l'opération d'urgence que lors de sa mise en oeuvre, qui ont permis de mesurer la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire⁵⁷, en tenant compte des aspects structurels et

⁵¹ Ces termes sont définis dans le glossaire du suivi et de l'évaluation comme suit : **Efficience** : « Mesure selon laquelle les intrants économiques sont convertis en extrants », donc cette analyse se concentre au niveau des extrants ou produits ; et, **Efficacité** : « Mesure dans laquelle les objectifs de l'opération ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative », donc cette analyse se concentre au niveau des effets directs ou réalisation.

⁵² **Pertinence** est définie dans le glossaire terminologique de suivi et évaluation (septembre 2001) comme suit: « Mesure selon laquelle les objectifs de l'opération du PAM correspondent aux besoins des bénéficiaires et du pays, aux priorités de l'organisation et aux politiques des partenaires et des bailleurs de fonds. » La définition est semblable, tel que contenu dans le glossaire publié en 2002 par la Coopération pour l'assistance au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE-CAD). Toutefois, il y est précisé que : « rétrospectivement, la question de la pertinence consiste souvent à s'interroger sur le fait de savoir si les objectifs de l'action ou sa conception sont encore appropriés compte tenu de l'évolution du contexte ».

⁵³ **Processus** : Évaluation de la dynamique interne des organismes chargés de l'exécution d'une opération, de leurs

instruments et politiques d'intervention, de leurs mécanismes de prestation de services, de leurs pratiques de gestion, et des liens entre tous ces éléments.

⁵⁴ **Formative** : Évaluation visant à améliorer les performances, le plus souvent effectuée au cours de la phase de mise en oeuvre d'une opération.

⁵⁵ **À mi-parcours** : Évaluation conduite vers la moitié de la période de mise en oeuvre d'une opération du PAM.

⁵⁶ **Conjointe** : Évaluation à laquelle participent différents partenaires et/ou bailleurs de fonds. Certains bailleurs de fonds pourraient prendre part à la mission (à déterminer).

⁵⁷ Deux définitions :

La **vulnérabilité** est définie dans le glossaire terminologique de suivi et évaluation (septembre 2001) comme suit: « Présence de facteurs risquant de mettre des personnes en situation d'insécurité alimentaire ou de les exposer à la malnutrition, y



conjuncturels. Faire référence, dans l'analyse, aux cinq priorités stratégiques contenues dans le Plan stratégique (2004-2007), tel qu'adopté lors du Conseil d'administration d'octobre 2003 (quoique récemment adopté, ce dernier reprend la plupart des priorités déjà contenues dans les documents de politique précédents).

- 2) Évaluer l'efficacité et l'efficacit  des m thodes de ciblage de l'aide alimentaire, en tenant compte de la r ponse   la crise conjoncturelle que repr sente la s cheresse, de possibles erreurs d'inclusion et d'exclusion, et en  tablissant les interactions avec les syst mes d'alerte pr coce en place, les directives du PAM en la mati re et les ententes de partenariat au niveau national.
- 3) Examiner le suivi, les effets directs et r sultats, essentiellement par rapport aux objectifs contenus dans le document de projet, tel que formul  en r ponse   la s cheresse. Tenir compte de consid rations relatives aux probl mes d'attribution⁵⁸ et la n cessit  de faire des croisements et v rification par l'usage de triangulation. Examiner la disponibilit  alimentaire, la qualit  et l'arriv e des denr es au moment opportun, lors de la mise en oeuvre, en tenant compte des p riodes de soudure et de r coltes et les synergies entre partenaires et interventions du PAM.
- 4) Formuler des conclusions et recommandations face   la r ponse   la s cheresse, en tenant compte de constats, et en pr ciser les enseignements tir s et les propositions futures, le cas  ch ant.

Questions d terminantes et subsidiaires

- Strat gies et pertinence: L'intervention d'urgence repr sente-t-elle une r ponse pertinente   la s cheresse? Consid rer les strat gies des gouvernements nationaux face aux crises conjoncturelles et   la s cheresse. Est-ce que les actions du PAM sont coh rentes avec celles entreprises par les autorit s gouvernementales? Distingue-t-on les causes conjoncturelles de l'ins curit  alimentaire par rapport aux structurelles? Examiner les avantages et inconv nients de l'approche r gionale, par rapport   une approche par pays. Comment s'est d roul e la coordination entre les partenaires op rationnels, les autorit s gouvernementales et le PAM, autant r gional que dans chacun des pays? Examiner l'int r t et la r ponse des bailleurs de fonds (bilat rale, multilat rale inclusive ou exclusive, etc.), ainsi que celle des gouvernements par les syst mes d'alerte pr coce et l'utilisation des stocks nationaux de s curit  alimentaire ou r serves c r ali res.
- Ciblage: Comment le PAM a-t-il utilis  les divers syst mes d'alerte pr coce et les enqu tes/ valuations, disponibles au pr alable, ont-ils influ  sur le ciblage? Les divers syst mes d'alerte pr coce, les enqu tes/ valuations des besoins et les dispositifs fournissent-ils suffisamment de renseignements pour permettre un ciblage efficace, sur la

compris les facteurs affectant leur capacit  de survie. »

L'**ins curit  alimentaire** est d crite dans le m morandum « WFP definition of food security and vulnerability » de mars 2001, comme  tant: « A situation that exists when people lack secure access to sufficient amounts of safe and nutritious food for normal growth and development and an active and healthy life. It may be caused by the unavailability of food, insufficient purchasing power, inappropriate distribution, or inadequate use of food at the household level. »

⁵⁸ **Attribution** est d finie dans le glossaire terminologique de suivi et  valuation (septembre 2001) comme suit:

« Confirmation d'une relation causale entre les changements observ s (ou que l'on s'attend   observer) et une op ration sp cifique ».



base de critères de sélection précis et transparents? Est-ce que les enquêtes/évaluations préliminaires des besoins ont permis d'obtenir les renseignements nécessaires, permettant un ciblage, une mise en oeuvre et un suivi adéquats, sur la base de critères de qualité? Ces enquêtes/évaluations ont-elles été programmées, en tenant compte des directives en vigueur pour le ciblage? Ont-elles permis de recueillir les renseignements nécessaires au ciblage, par rapport aux besoins des bénéficiaires de l'aide et en réponse à la sécheresse? Est-ce que les bénéficiaires ciblés sont bien ceux affectés par l'insécurité alimentaire conjoncturelle, découlant donc de la sécheresse? Y a-t-il eu des erreurs d'inclusion ou d'exclusion? Comment l'efficacité pourrait être améliorée, en s'attardant sur le rôle de l'aide alimentaire? Est-ce que les communautés bénéficiaires ont participé à la sélection des bénéficiaires de l'aide? Y a-t-il eu des redistributions intra-communautaires? Y a-t-il eu des changements majeurs, pouvant affecter les méthodes de ciblage, depuis la formulation de l'opération d'urgence par rapport à la mise en oeuvre? Identifier les méthodes de ciblage qui ont le mieux fonctionné et les comparer à chacun des contextes nationaux respectifs. Est-ce que la problématique hommes-femmes a suffisamment été prise en compte, lors du ciblage? Y a-t-il eu des dérapages, par rapport aux stipulations de la politique en vigueur et de ces engagements renforcés en faveur des femmes? Examiner la perception des bénéficiaires et des communautés affectées par la sécheresse par rapport au ciblage de l'aide alimentaire. Est-ce que l'approche participative a été utilisée dans le ciblage de l'aide? Comment se sont articulées les méthodes de ciblage et l'approche participative?

- **Suivi et résultats:** Le PAM a-t-il utilisé les divers systèmes d'alerte précoce et les enquêtes/évaluations de suivi ont-ils permis de suivre l'évolution de la situation au cours de la mise en oeuvre? Les dispositifs nationaux de suivi permettent-ils au PAM une évaluation juste de la situation et des réajustements de programmation, au besoin? Quels en sont les enseignements tirés pour ce qui est de l'efficacité et l'efficacé? Est-ce que le premier objectif représente un objectif approprié, compte tenu de la sécheresse et des moyens disponibles pour l'évaluation des besoins et du suivi? Comment l'objectif concernant la satisfaction des besoins nutritionnels a été atteint? Est-ce que les extrants se sont traduits en effets directs (outcomes)? Est-ce que la sécurité alimentaire a changé, suite à l'intervention d'urgence et la distribution d'aide alimentaire (en préciser la teneur)? On mesure généralement les changements par rapport à une situation initiale. Quel a été le poids relatif des facteurs déterminants influant sur la sécurité alimentaire et les taux de sous-nutrition/malnutrition dans le contexte de l'intervention d'urgence? Y a-t-il eu des facteurs externes qui ont pu influencer sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité des ménages, qui ont pu modifier l'atteinte des objectifs et les résultats? Préciser les problèmes d'attribution (imputation), s'il y a lieu? Est-ce que la technique de triangulation a été suffisamment utilisée pour permettre une analyse suffisante des résultats? Quelles sont les corrélations/interconnexions (« connectedness ») entre l'intervention d'urgence et les autres interventions au niveau national ou régional pour chaque pays (urgences, projets de développement et activités des programmes de pays). Analyser l'opportunité de distribuer effectivement l'aide alimentaire par rapport au calendrier prévu. Examiner les disponibilités en denrées alimentaires, au moment opportun, leurs qualités et leurs utilisations. Y a-t-il eu des coupures dans le ravitaillement en vivres des bénéficiaires ciblés?



Notes concernant la méthodologie

Étapes de l'évaluation

Les méthodes proposées ci-après ont un caractère indicatif et peuvent être révisées/affinées par le responsable de l'évaluation du siège et/ou le chef d'équipe.

Au début de l'évaluation, le chef d'équipe doit confirmer les devoirs et les responsabilités de chaque membre, par rapport au mandat de mission et en partant des produits de l'évaluation. La présence de l'équipe d'évaluation sur le terrain est prévue du 16 novembre au 16 décembre 2003. L'évaluation se divisera en trois phases:

Phase I - Préparation et examen préalable de la documentation (3 jours pour tous les membres d'équipe et 5 jours pour le chef d'équipe):

L'équipe examinera, au préalable, toute la documentation pertinente, notamment le document de projet, les contrats opérationnels nationaux, les rapports de suivi, lors de la mise en oeuvre, d'enquêtes et d'évaluations disponibles de l'unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), les publications/rapports spécialisés internationaux et nationaux pertinents, notamment le comité permanent de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), les systèmes nationaux d'alerte précoce et autres structures nationales, ainsi que les diverses missions conjointes PAM/FAO sur les besoins alimentaires. En outre, l'équipe devra examiner les directives⁵⁹ relatives aux opérations d'urgence, à l'identification des besoins alimentaires et au ciblage, à l'examen des critères de sélection des bénéficiaires de l'aide, ainsi que la politique du Programme alimentaire mondial intitulée « Politique concernant la problématique hommes-femmes (2003-2007): engagements renforcés en faveur des femmes pour assurer la sécurité alimentaire »⁶⁰. D'autres documents pertinents seront consultés tout au long de l'évaluation. Avant le début de l'évaluation sur le terrain, le bureau de l'évaluation (OEDE) doit transmettre au bureau de pays cette ébauche de mandat de l'évaluation qui doit être communiquée aux principales parties prenantes auprès du gouvernement et des partenaires opérationnels, ainsi qu'aux représentants d'ONGs clés.

Phase II - Déroulement de l'évaluation sur le terrain (32 jours environ pour les consultants internationaux et pour un nombre moindre de

⁵⁹ Essentiellement : « Emergency Field Operations Pocketbook », publié par le Office of Humanitarian Affairs Operations Department, 2002, voir chapitres 2 et 3; « Directives du PAM pour l'atténuation des effets des catastrophes », publiées par la Division des stratégies et des politiques, 2002, voir pages 17, 18, 22, 24, 25, 48 à 50, 56, 64 à 70, chapitre 8, pages 109, 122, 123, 125 à 127, 129 et 130 ; « Manuel d'alimentation et de nutrition », publié par la Division des stratégies et des politiques : Unité technique de nutrition, 2002, voir chapitres 4 à 8 (comprenant la page 66). De plus, les directives de l'unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), toutes publiées en juin 2002, seront très utiles : entre autres, « VAM Standard Analytical Framework : Roles and objectives of VAM activities to support WFP food-oriented interventions » ; « Vulnerability Issues Paper » ; et les 3 stratégies ACV pour la sécurité alimentaire nationale et les questions de vulnérabilité: « VAM Strategy for conducting Situation Analysis » ; « VAM Strategy for conducting Community Food Security Profiling » ; et « VAM Strategy for conducting Secondary Data Analysis ».

⁶⁰ Cf. Conseil d'administration : WFP/EB.3/2002/4-A.



jours pour les consultants, étant donné que ces derniers ne seront présents que pour les réunions au Bureau régional et dans leur pays respectif):

Il sera important d'établir, dès le début, un **cadre analytique commun**. L'évaluation sera **récapitulative**, empruntant toutefois une approche participative, par des entrevues de groupes et individuelles, ainsi que par groupes de concertation. La **première emphase** sera sur l'efficacité et l'efficacité des méthodes de ciblage, afin d'en déterminer la pertinence. Cette emphase pourrait nécessiter une revue de 3 dimensions de prise de décision (i.e. le mécanisme institutionnel, tels bénéficiaires, communautés, administrations, etc.); le niveau (i.e. secteur géographique/ administratif, groupe socio-économique, communauté, institution, ménage, individu, etc.); les critères de sélections (i.e. production alimentaire/bilan, caractéristique démographique ou socio-économique, position de marché, état et tendance nutritionnels, évaluation subjective, etc.). Différents aspects du ciblage devront être examinés (minimum de 3) ou **triangulation**⁶¹, afin d'examiner la consistance des résultats à partir de différentes sources et méthodes afin de vérifier la même hypothèse. Les systèmes/dispositifs de suivi, en vigueur au préalable et lors de la mise en oeuvre, constitueront une base primordiale d'information. Certains autres éléments de la **mise en oeuvre** seront aussi examinés (disponibilité en vivres, ainsi que les dispositifs en place).

Dans la mesure du possible, l'équipe doit rencontrer toutes les parties intéressées, notamment les bénéficiaires de l'aide alimentaire, les communautés bénéficiaires de l'opération d'urgence, les autorités locales et nationales, comprenant toute personne impliquée dans le fonctionnement des systèmes d'alerte précoce et le suivi de la sécurité alimentaire et l'évolution des sécheresses, le personnel de l'unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité du PAM, les principaux partenaires de mise en oeuvre et les autres organismes intervenant dans les programmes d'urgence. Au cours de l'évaluation, des données sont rassemblées dans les bureaux des principales parties prenantes des capitales et sur le terrain, où les membres de la mission peuvent au besoin visiter des sites d'activités représentatifs. On doit donner la priorité aux réunions de niveau national, mais il est aussi nécessaire de rencontrer les représentants régionaux, provinciaux ou de districts et d'étudier les interventions de terrain et les mécanismes de suivi et de ciblage à ce niveau. En pratique, il peut être souhaitable de passer les deux tiers du temps disponible dans la capitale et de consacrer l'autre tiers aux visites sur le terrain. Ces visites peuvent également être entrecoupées de pauses, permettant des mises au point, ou un retour sur la capitale, permettant d'autres rencontres, si nécessaire.

Les membres de l'équipe, accompagnés par des chargés de projet, devraient rencontrer, par groupes de concertation (communautaires ou thématiques), les bénéficiaires de l'aide alimentaire du gouvernement ou du PAM, ainsi que leurs responsables/représentants. Les réunions permettront de procéder à un premier contrôle du ciblage des activités et des bénéficiaires de l'aide, ainsi que de mieux connaître leur perception

⁶¹ **Triangulation** est définie dans le glossaire terminologique de suivi et évaluation (septembre 2001) comme suit:
« Utilisation d'au moins trois théories, sources ou types d'information, ou démarches d'analyse, pour étudier, vérifier et soutenir une appréciation ».



de la vulnérabilité alimentaire, en général, et de leur façon d'y faire face, en tenant compte des différences entre vulnérabilité structurelle et conjoncturelle. Il y aura également des entrevues ciblées.

Les informateurs clés avec lesquels l'équipe doit avoir des entretiens comprennent les partenaires opérationnels et institutionnels/acteurs de la formulation et de la coordination de l'intervention aux niveaux nationaux, y compris:

- Organismes des Nations unies ayant participé aux processus consultatifs, lors de la formulation du document de projet;
- Représentants des principaux donateurs multilatéraux et bilatéraux, jouant un rôle important dans la réponse à la sécheresse;
- Ministères qui interviennent, dans les consultations sur la coordination des donateurs;
- Ministères ou organismes qui participent au suivi de la sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté et la sécheresse, ainsi que ceux impliqués dans la réponse à la sécheresse;
- Bureaux de pays du PAM, comprenant les représentants et les responsables de l'unité de programmation, comprenant le ciblage des bénéficiaires de l'aide alimentaire, ainsi que des unités responsables d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), du suivi et de la collecte des données;
- Bureaux locaux/nationaux du comité permanent de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), des responsables des systèmes d'alerte précoce ou toutes autres structures connexes;
- Organisations non gouvernementales qui s'occupent de la sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté et/ou la sécheresse, et ceux impliqués dans toutes enquêtes nutritionnelles ou évaluations de l'insécurité ou des besoins alimentaires;
- Tout le personnel des organisations en partenariat avec le PAM pour cette intervention d'urgence, le ciblage et le suivi de la vulnérabilité.

L'expérience antérieure indique qu'il serait utile qu'une réunion ou un atelier (d'une longueur maximale d'une-demie journée), soit organisée pour chacun des pays, rassemblant l'équipe, le personnel du PAM et les principales parties prenantes pour discuter du mandat de mission et du calendrier des visites. En fin de mission, les constats, conclusions et recommandations préliminaires peuvent être présentés verbalement, dans la mesure du possible. Un aide-mémoire sera présenté par le chef de mission et son équipe, au niveau du Bureau régional, à la fin de la mission.

Phase III - Rédaction des rapports (l'équivalent de 5 journées supplémentaires de travail pour tous les membres de l'équipe et 13 pour le chef d'équipe):



Le chef d'équipe est chargé de coordonner les contributions à l'aide-mémoire, au rapport de synthèse et au rapport complet et de rédiger ces documents, autant en version brouillon que finale. Les contributions écrites et verbales des membres de l'équipe doivent être incorporées dans les rapports et peuvent être présentées sous forme d'annexes au rapport complet. L'aide-mémoire devra être complété avant que l'équipe ne quitte le Sénégal et requiert donc quelques jours de rédaction vers la fin de la mission. Celui-ci servira de référence pour le compte-rendu. De plus, la rédaction des rapports de synthèse et complet pourra débuter avant la fin des visites de terrain. L'équivalent de 5 journées de rédaction sera alloué à chacun des membres de l'équipe pour terminer les contributions écrites qui seront faites au chef de mission. Quelques réajustements/clarifications pourront être demandés par le chef de mission, suite à la première révision de chacun des rapports (synthèse et complet). Le chef de mission devra par la suite fournir la première version des deux rapports, complet et de synthèse, au bureau de l'évaluation (OEDE). Ce dernier bénéficiera aussi de l'équivalent de 5 journées de rédaction pour produire la première version de ces deux rapports. OEDE révisera ces documents et fera des commentaires, avec l'aide des services concernés du Siège, ainsi que des bureaux régionaux et de pays. Le chef de mission recevra par la suite ces commentaires qui devront impérativement être analysés et intégrés, autant que possible et selon le bon jugement du chef de mission. L'équivalent de 8 journées supplémentaires sera alloué à cette fin au chef de mission, pour un total de 13 jours de rédaction.

L'équipe d'évaluation

La composition de l'équipe d'évaluation doit être souple et rassemblant l'expertise nécessaire, par rapport à la sécheresse et l'intervention d'urgence. L'évaluation sera **gérée par le bureau de l'évaluation (OEDE), indépendante** (menée par des consultants indépendants/externes). L'équipe se composera de quatre consultants/membres, dont deux nationaux, limités à une participation dans leur pays respectif, et deux internationaux, dont le chef de mission. Les consultants nationaux se déplaceront sur Dakar au début et en fin de mission. Il y aura également la participation de personnes ressources et d'observateurs, au besoin et en consultation avec le chef de mission et les autres membres de l'équipe. L'équipe devra regrouper les qualifications suivantes:

- ◆ expertise en sécurité alimentaire;
- ◆ expertise en suivi, en évaluation des besoins alimentaires (mission conjointe PAM/FAO) et en enquêtes nutritionnelles;
- ◆ connaissance des systèmes d'alerte précoce (SAP), des mécanismes de lutte contre la sécheresse au Sahel, comprenant le CILSS et de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV) du PAM, comprenant les stratégies de survie des ménages;
- ◆ bonne compréhension de la problématique hommes-femmes;
- ◆ connaissance particulière du PAM, des interventions d'urgence et des politiques;



- ◆ capacité de travailler sous pression et dans des conditions difficiles;
- ◆ indépendance;
- ◆ talent de communication orale et écrite (en français).

Calendrier général

Ce calendrier devra être accompagné d'un programme détaillé de réunions/rencontres et de visites, fourni par les bureaux de pays, mais coordonné par le bureau régional (ODD) de Dakar et le bureau de l'évaluation (OEDE) à Rome. L'évaluation sur le terrain (entre Dakar, le Mali et la Mauritanie) aura lieu du 16 novembre au 16 décembre 2003.

Planification/examen sur documents (3 jours en général, mais 5 jours pour le chef de mission)	Précédent le début de la mission à Dakar
Examen/mise au point définitive du mandat de l'évaluation	Dans la première semaine sur le terrain
Déplacement préventif à Paris (membres de la mission, vu la grève annoncée des aiguilleurs aériens le 15 nov. à Rome)	14 novembre 2003
Déplacement au Bureau régional à Dakar (Sénégal) de Paris et de Barcelone	15 novembre
Rencontres préliminaires des consultants internationaux et du responsable du bureau de l'évaluation	16 novembre
Rencontre avec les deux consultants nationaux à Dakar pour réunions préliminaires et formulation du mandat de mission, à partir de l'ébauche de mandat de mission (par la suite, chacun ne sera présent que dans son propre pays, ainsi que pour le compte-rendu final à Dakar)	17 novembre
Compte-rendu par le Bureau régional et travail d'équipe/collecte d'information et documentation	17 novembre
Déplacement au bureau de pays de Bamako (Mali) => Air Sénégal International : vol V7 730 de 15h45-17h15	18 novembre
Compte-rendu, réunions préliminaires, rencontres à Bamako	18 et 19 novembre
Visites de terrain au Mali (Bamako-Nioro-Sandaré-Bamako)	20 et 21 novembre
Réunions supplémentaires, travail d'équipe, consultation des documents à Bamako	22 et 23 novembre
Réunions supplémentaires et restitution provisoire à Bamako	24 novembre
Déplacement au Bureau régional de Dakar, sauf le consultant national malien => V7 733 de 22h15-23h45	24 novembre
Réunions supplémentaires, travail d'équipe, consultation des documents à Dakar	24 au 26 novembre
Déplacement au bureau de pays de Nouakchott (Mauritanie) de Dakar => V7 320 de 15h20-16h20	26 novembre
Compte-rendu, réunions préliminaires, rencontres à Nouakchott	27 et 28 novembre
Déplacement de Nouakchott à Ayoûn el 'Atrôûs => Air Mauritanie : vol MR ? ? ? de 06h00-07h00	29 novembre



Visites de terrain (Affolé ; Kobenni)	29 novembre
Déplacement (Ayoûn-Kiffa) et visites de terrain à Kiffa	30 novembre
Déplacement (Kiffa-Kankossa-Kiffa) et visites à Kankossa	1er décembre
Déplacement (Kiffa-Maghta Lajar) et visites en Aftout	2 décembre
Déplacement (Maghta Lajar-Aleg) et visites à Brakna	3 décembre
Déplacement (Aleg-Nouakchott)	4 décembre
Travail d'équipe, consultation de documents à Nouakchott	5 et 6 décembre
Rencontres et réunions supplémentaires	7 décembre
Restitution provisoire à Nouakchott	8 décembre
Déplacement au Bureau régional de Dakar => Air Mauritanie : MR 161de 07h00-07h50	8 décembre
Déplacement au Bureau régional de Dakar du consultant malien	8 décembre
Réunions supplémentaires, travail d'équipe, consultation des documents, rédaction et préparation préliminaire des comptes-rendus sur la Mauritanie	8 au 13 décembre
Rédaction de l'aide-mémoire et préparation du compte-rendu (atelier) à Dakar	14 et 15 décembre
Compte-rendu de fin de mission au Bureau régional de Dakar, avec la participation de toutes les parties prenantes par téléconférence/ou en personne (Mali et Mauritanie)	16 décembre
Voyage de retour dans les pays respectifs	16 décembre
Voyage de Barcelone à Rome au Siège du PAM (chef d'équipe)	18 décembre
Compte rendu au Siège du PAM à Rome (chef d'équipe)	19 décembre
Voyage de retour à Barcelone (chef d'équipe)	19 décembre
Date limite de présentation de l'ébauche du rapport de synthèse	Au plus tard le 9 janvier 2004
Date limite de présentation de la version finale du rapport de synthèse par le chef d'équipe	Au plus tard le 20 février 2004
Date limite de présentation de l'ébauche du rapport complet par le chef d'équipe	Au plus tard le 31 janvier 2004
Date limite pour finaliser le rapport complet (chef d'équipe)	Au plus tard le 28 février 2004

Les rôles de chacun

Rôle du chef de mission: Mettre définitivement au point la méthodologie et les aspects clés de l'évaluation, en consultation avec OEDE. Le chef d'équipe précise également le rôle et la contribution de chaque membre de l'équipe, notamment l'apport individuel prévu à l'aide-mémoire, aux rapports de synthèse et complet. Avec le concours du fonctionnaire chargé de l'évaluation du PAM, le chef d'équipe définit les travaux préparatoires éventuellement demandés au bureau de pays et/ou à des consultants locaux avant la mission (il faut donner au moins 2 semaines de préavis au bureau de pays). Le chef d'équipe a la responsabilité générale de la mission et fait la synthèse des contributions de toutes



provenances, afin de préparer les documents nécessaires (sous la rubrique « produits de l'évaluation »). Enfin, le chef d'équipe doit présenter les conclusions de la mission pendant les réunions de compte-rendu et veiller à ce que les produits de la mission soient tous soumis dans les délais prévus.

Rôle des autres membres de l'équipe: Présenter des contributions écrites sous la direction du chef d'équipe et du fonctionnaire chargé de l'évaluation du PAM pour la rédaction de l'aide-mémoire et des rapports. Au besoin, fournir d'autres contributions, selon les demandes explicites du chef de mission, sur la base des responsabilités préalablement réparties au début de la mission.

Rôle du fonctionnaire chargé de l'évaluation du PAM: Offrir un appui à l'ensemble de la mission selon les besoins, notamment assurer la liaison entre les membres de l'équipe, les services compétents du Siège du PAM, le Bureau régional et le bureau de pays. Le responsable de l'évaluation veille également à ce que l'évaluation soit menée conformément à l'orientation prévue et que le soutien logistique et administratif nécessaire soient fournis avant, pendant et après la mission. Enfin, le fonctionnaire sera responsable de mener à terme les préparatifs nécessaires à la présentation des produits/résultats de l'évaluation au Conseil d'administration, y compris les rapports et documents relatifs.

Rôle spécifique du Bureau régional de Dakar (en accord avec les bureaux de pays): Donner des avis sur les dates de l'évaluation, ainsi que sur les produits de l'évaluation. Faire en sorte que tous les documents nécessaires pour planifier l'évaluation et procéder à l'étude sur documents soient fournis en temps voulu. Participer à l'identification et au recrutement de consultants nationaux. Veiller à ce que les travaux préparatoires éventuellement nécessaires soient effectués au Bureau régional et dans les pays visités, avant l'arrivée de l'équipe d'évaluation et faciliter le travail de ladite équipe pendant son séjour. Préparer et organiser le calendrier des réunions et visites ainsi que l'itinéraire de la mission dans les pays et organiser l'atelier/les comptes-rendus finaux de l'évaluation au Bureau régional (ODD) et au Siège à Rome.

Produits de l'évaluation

Le chef d'équipe est chargé d'établir les documents suivants:

- un **aide-mémoire** destiné à présenter les premières constatations et recommandations de la mission lors des comptes-rendus finaux, au Bureau régional de Dakar (au maximum 5 pages);
- un **rapport d'évaluation complet, y compris toutes les annexes** (mandat de mission, itinéraire des visites de terrain et personnes rencontrées, liste des documents consultés) ;



- enfin, un **rapport de synthèse** à présenter au Conseil d'administration (au maximum 5 000 mots).

Le rapport de synthèse et le rapport complet de l'évaluation ainsi que tout renseignement technique pertinent, doivent être soumis en version papier, accompagnée d'une version électronique, en utilisant le logiciel standard du PAM (Microsoft). Pour faciliter le traitement, les rapports et annexes doivent être soumis sous forme de texte simple non formaté (pas de numérotation des paragraphes, caractères gras, soulignage, etc.). Les rapports de synthèse et complet doivent être examinés par le fonctionnaire chargé de l'évaluation d'OEDE avant d'être définitivement mis au point. Ils devront être en accord avec ce mandat de mission et être rédigés en français. Ils contiendront une partie descriptive, une autre contenant l'analyse et, enfin, les constats, conclusions et recommandations, tenant compte de l'analyse précédente.

L'évaluation doit se dérouler conformément au présent mandat et sous la direction générale d'OEDE. Le/la chef de mission est entièrement responsable de ces produits qui ne traduiront pas nécessairement les vues du PAM.



Annex 4

ITINÉRAIRES ET PERSONNES RENCONTRÉES

Arrivée au Sénégal des membres de la mission: 15 novembre 2003.

Composition de la mission :

Romain Sirois	Chargé de l'évaluation, Bureau de l'évaluation
Christian Bugnion	Chef de mission, consultant indépendant
Jacques Blas	Membre de la mission, consultant indépendant
Dr. Abdoulaye Sall	Membre de la mission, consultant indépendant (au Mali)
Ndiawar Kane	Membre de la mission, consultant indépendant (en Mauritanie)
Mamadou Diouf	Chargé des urgences (Observateur et personne ressource de la mission), consultant du Bureau régional (ODD)

SÉNÉGAL (Dakar):

L'équipe d'évaluation a reçu l'appui de :

Gianpietro Bordignon	Responsable régional de programme
Jacques Roy	Coordonnateur régional des programmes d'urgence

Travail d'équipe et préparation

- Les 16 et 17 novembre au Bureau régional de l'Afrique de l'ouest (ODD)

Réunion préparatoire (atelier)

Jacques Roy	Coordonnateur régional des programmes d'urgence
Jean-Martin Bauer	Coordonnateur de l'opération d'urgence en Mauritanie

- Le 18 novembre

Réunion et discussion de la méthodologie, ODD

Manuel Aranda da Silva	Directeur régional
Jacques Roy	Coordonnateur régional des programmes d'urgence

MALI:

Divisions administratives :

Village, quartier ou fractions (de nomades): Chef;

Commune: Maire et sous-préfet;

Cercle (département): Préfet;

Région: Haut-Commissaire.

L'équipe d'évaluation a reçu l'appui de Jeanne Gouba (Responsable de programme)

- Le 19 novembre

Réunion

Michel Laguesse	Directeur de pays – adjoint
Jeanne Gouba	Responsable de programme
Arhamatou Diallo	Chargée de programme



Réunion au comité technique du Comité d'orientation et de coordination du système de sécurité alimentaire – COCSSA du Programme de restructuration des marchés céréaliers - PRMC (membres: Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Ministère de l'équipement et des transports, Direction nationale du transport, Ministère de l'administration territoriale et des communautés locales, et les donateurs du PRMC (Allemagne, Belgique, Canada, France, Pays-Bas, Royaume Uni, Union Européenne, USAID et le PAM). Le PAM est le Coordonnateur des donateurs et Secrétaire permanent du PRMC.

Selam Abba Cissé	Comité national du Comité permanent inter-Etats pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel – CONACILSS, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche - MAEP
Oumar Traoré	Secrétaire permanent, Comité technique chargé du programme de sécurité alimentaire - CTCPSA
Yacouba Samaké	Comité technique, Ministère délégué chargé de la sécurité alimentaire - MDCSA
Mary Diallo	Chef de projet, Système d'alerte précoce – SAP
Bakary Diallo	Directeur général adjoint - DGA, Office des produits agricoles du Mali - OPAM
Oumar Togora	Direction nationale des transports – DNT, Ministère de l'équipement et des transports
Boubacar Boh Koné	Comité technique du Comité permanent de la sécurité alimentaire - CTCPSA

Réunion à l'Office des produits agricoles du Mali - OPAM

Bakary Diallo	Directeur général adjoint
Souleymane Maïga	Directeur de la sécurité alimentaire
Cheick Oumar Coulibaly	Responsable de la cellule de veille

Ambassade du Canada

Cheick Sadibou Keita	Conseiller en développement rural et environnement, Unité d'appui au programme de coopération canado-malienne
----------------------	---

Ambassade du Royaume des Pays-Bas

Peter de Vries	Chef de mission adjoint
Jaap van der Velden	Premier secrétaire en développement rural

Agence américaine pour le développement international – USAID

Amadou L. Camara	Coordinateur technique
------------------	------------------------

Réunion au Système d'alerte précoce - SAP

Mary Diallo	Chef de projet
Mamy Coulibaly	Chef de la division technique
Dr. Diarra Soumaïla	Responsable des enquêtes médicales

□ Le 20 novembre

L'équipe d'évaluation a été accompagnée, durant les visites de terrain du 20 et 21 par :

Abdoul Aziz Diallo	Président, Association pour l'appui au développement global – ADG (partenaire de mise en oeuvre)
Jeanne Gouba	Responsable de programme, PAM



Réunion à la Mairie de la Commune de Nioro, Cercle de Nioro, Région de Kayes, et rencontre avec les membres de la Commission locale de réception et de distribution alimentaire

Idrissa Tiémoko Coulibaly	Maire de la commune
Abdoul Wahab Touré	Secrétaire général, Mairie de Nioro
Hiri Magaïraga	Présidente, Coordination des associations et organisations féminines du Mali - CAFO, Nioro
Talibé Maguiraga	Chef, Quartier Maguiraga-Counda
Abdoul Aziz Diallo	Président, Association pour l'appui au développement global – ADG (partenaire de mise en oeuvre et accompagnateur sur le terrain)
Yaya Mourtada Diallo	Coordinateur, ADG
Boubou Sow	ADG
Dr. Diarra Soumaïla	Responsable des enquêtes médicales, SAP
Abdoul Karim Sow	Journaliste, Radio Jamana-Sahel
Bassirou Bah	Journaliste, Radio Jamana-Sahel

Rencontres avec des bénéficiaires de Nioro

(Nuit à Nioro)

□ Le 21 novembre

Rencontre

Colonel Salifou Koné Préfet de Nioro, Cercle de Nioro

Réunion à la Mairie de Youri, Commune de Youri, Cercle de Nioro

Moussaka Kariba Touré Maire adjoint

Membres de la Commission locale de réception et de distribution alimentaire

Rencontres avec des bénéficiaires de Youri – Équipe 1

Réunion à Séoundé, Commune de Séoundé, Cercle de Nioro – Équipe 2

Membres de la Commission locale de réception et de distribution alimentaire

Amidou Dia (Conseiller de village) ; Oumar Dia ; Tidiane Dia ; Baïla Sow ; Harouna Sow ; Amadou Sall ; Thierno Dia ; Baboye Traoré

(Nuit à Bamako)

□ Les 22 et 23 novembre

Travail d'équipe et lecture

□ Le 24 novembre

Réunion à la Cellule d'appui pour le développement à la base – CADB

Brehima Sidibé Directeur, Inspecteur des services économiques, Cellule d'appui pour le développement à la base – CADB, Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales

Boureïma Tiouraba Chargé de l'aide d'urgence

Réunion Agro Action Allemande

Joachim Schröder Directeur régional de l'Afrique de l'Ouest

Mathias Mogge Responsable des opérations



Réunion à la Direction nationale d'appui au monde rural - DNAMR, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche - MAEP

Bandiougou Camara Chef de Division, Division des statistiques agricoles
Diakaridia Coulibaly Chef de la section suivi, Division des statistiques agricoles

Réunion à l'Union européenne

Bounafou Sanogo Chargé de programme, Développement rural et décentralisation

Réunion

Dr. Fatimata Sow Chargée de programme, PAM

Restitution provisoire au PAM à Bamako, Mali

Michel Laguesse Directeur adjoint de pays
Jeanne Gouba Responsable de programme

DAKAR (SÉNÉGAL):

□ Le 25 novembre

Travail d'équipe et lecture

□ Le 26 novembre

Réunion

Gianpietro Bordignon **Responsable de programme**
Jacques Roy Coordonnateur des programmes d'urgence

Réunion

Margot van der Velden Chargé de l'analyse et cartographie de la vulnérabilité –
ACV

MAURITANIE:

Divisions administratives :

Village : Chef ;

Commune : Maire ;

Moughataa (département) : Préfet ou Hakim ;

Wilaya (région) : Gouverneur ou Wali.

L'équipe d'évaluation a reçu l'appui de :

Jean-Martin Bauer **Coordonnateur de l'opération d'urgence, PAM, Nouakchott**

□ Le 26 novembre

Travail d'équipe et lecture

□ Le 27 novembre

Réunion au PAM, Nouakchott

Sory Ibrahim Ouane Représentant et Directeur de pays
Richard Dalrymple Directeur adjoint
Willen van Roey Chargé de la logistique

□ Le 28 novembre



Travail d'équipe et lecture

□ Le 29 novembre

L'équipe d'évaluation a été accompagnée, pendant les visites de terrain, par :

Haroun Ould Hanefi	Directeur de l'action humanitaire, Commissariat de la sécurité alimentaire - CSA
Isselmou Ould Cheikh	Directeur adjoint, Observatoire de sécurité alimentaire – OSA, Commissariat de la sécurité alimentaire – CSA
Dr. Hanady Sy	Représentant du Système d'alerte rapide en cas de famine - FEWS Net en Mauritanie (à partir du 2 décembre de Çangarâfa, Région de Brakna)
Rendt Gorter	Coordonnateur du programme d'urgence, Oxfam – Grande Bretagne et représentant des cinq ONG partenaires du PAM
Jean-Martin Bauer	Coordonnateur de l'opération d'urgence, PAM
Réunion à 'Aïoûn el 'Atrouûs dans le Wilaya (la région) de Hodh el Gharbi	
Mohamed Ould Bamine	Wali adjoint (Gouverneur adjoint), Région de Hodh el Gharbi
Abbas Seck	Structure locale de développement de l'Affolé – SLODA (ONG national liée à Oxfam)
Adama Guinko	Chargé du bureau auxiliaire du PAM à 'Aïoûn el 'Atrouûs

Visites dans la commune de Guetae Teidoume, département de Tamchekett, dans la région de Hodh el Gharbi (distributions PAM et CSA) – Equipe 1

El Hadj Ould Mohamed Maire de la commune de Guetae Teidoume

Membres du comité villageois de distribution

(Mahad Ould Mohamed Yahya; Mahfoud Ould Abdi; Boullah Ould Bilal)

Visites au village de Grei Lemhar (ou Hel Bowba), commune de Guetae Teidoume, département de Tamchekett

Mohamed Laghdaf Ould Sidi Notable, fils du chef de village de Grei Lemhar

Rencontres avec des bénéficiaires de Grei Lemhar (visites surprises à 3 kilomètres du village) Coopérative des femmes

Groupes de femmes n'ayant pas bénéficié directement des distributions alimentaires

Visites dans la région de Hodh el Gharbi, département de Kobenni, à Kobenni (distribution ACORD) – Equipe 2

Isselmou Ould Cheikh	Préfet, département de Kobenni, Kobenni, Hodh el Gharbi Directeur adjoint, Observatoire de sécurité alimentaire – OSA, Commissariat de la sécurité alimentaire – CSA
----------------------	---

Visite à Gogui Ehel Zemmal, Kobenni

Chef de village de Gogui Ehel Zemmal, Kobenni

Comité villageois de distribution

ACORD, Kobenni

Visite à Gaet Saleck, Mobidougou

Chef du chef-lieu de la commune de Gaet Saleck, Mobidougou

Comité villageois de distribution

ACORD, Kobenni



(Nuit à 'Aïoûn el 'Atroûs)

□ Le 30 novembre

L'équipe d'évaluation a été accompagnée, durant les visites dans la région de Assaba du 30 novembre au 1er décembre par :

Christophe Perruchot Chargé du bureau auxiliaire du PAM à Kiffa

Réunion dans la région de l'Assaba à Kiffa

Jiddou Ould Mini Wali (Gouverneur), Région de l'Assaba

Visites dans la région de l'Assaba dans la commune de Kouroudjél

Moustapha Ould Sid Ahmed Secrétaire général (et membre du comité), Commune de Kouroudjél (maire absent)

Cheikhno Ould Tigui Membre du comité de distribution

Sidina Ould Isselmou Représentant de Vision mondiale (distributions sur la base de rations individuelles à l'aide de fiches/cartes familiales)

Rencontres avec des bénéficiaires de la commune de Kouroudjél

Bénéficiaires triés au hasard (visites surprises)

Rencontres avec des bénéficiaires du village de Kouroudjél 2

Bénéficiaires triés au hasard (visites surprises à 4 kilomètres du chef-lieu de la commune)

(Nuit à Kiffa)

□ Le 1er décembre

Visites dans la région de l'Assaba, département de Kankossa, commune de Kankossa – Equipe 1

Visite au Chef-lieu de Kankossa

Mamadou Bal Hakim, Kankossa

Matougue Ould Abdeidallah Maire, Chef-lieu de la commune de Hamed

Visites au village de Garala el Menkoussa, commune de Hamed, département de Kankossa, région de l'Assaba

Rencontres avec des bénéficiaires du village et le comité villageois de distribution

(chef de village : Sali ; membre du comité : Hussein)

Visites au village de Tavra Boudar, commune de Hamed, département de Kankossa, région de l'Assaba

Rencontres avec des bénéficiaires du village et le comité villageois de distribution

Chef de village

Comité villageois de distribution

Rencontres avec des bénéficiaires et un chef de concession ???

Visites dans la région de l'Assaba, département de Guérou, commune de Oudeï Jirid, village de Oueinet Dagh (village Peul) – Equipe 2

Abou Hamadi Dia Chef de village, Oueinet Dagh

Abdoulaye Saïdou Dia Membre du comité villageois de distribution



Rencontres avec des bénéficiaires du village

Village de Bougarfa (village Hratine)

Mboïrick Ould Baraka Chef de village, Bougarfa

Rencontres avec des bénéficiaires du village

Barrage (privé) de Teyssir à 18 km du chef-lieu de Guérou (VCT programme de pays)

Mohamed Lemine Ould Mohamed Ould Hamara Responsable du barrage (fils du chef)

(Nuit à Kiffa)

Le 2 décembre

L'équipe d'évaluation a été accompagnée, durant les visites dans la région de Brakna le 2 décembre par :

Chérif Ahmed Ould Blal Chef de service régional, Commissariat de la sécurité alimentaire, commune de Aleg, département de Aleg, région de Brakna

Doulo Mboh Assistant à la sécurité alimentaire et nutritionniste, Oxfam GB, Aleg, Brakna

Sow Abdalrahmane Superviseur de la distribution, Oxfam GB, Aleg, Brakna

Megan McGlinchy Chargée du bureau auxiliaire du PAM dans la commune de Kaédi, département de Kaédi, région de Gorgol

Rencontre avec le comité villageois de distribution, village de Lekleiwa Charghia, commune de Djonaba, département de Magta' Lahjar, Brakna (dépression de l'Aftout)

(président : Chekh Ould Aïmar ; Secrétaire : Zeïnabou Mint Hchoum ; membres : Mariam Mint Idriss ; Mariam Mint Guah ; Touva Mint Abdallahi ; Najiha Mint Selem ; Naji Ould Ghah ; Tourad Ould Talebmactar ; Abdallahi Ould Aïmar ; Mrabatt Ould Ahmed)

Rencontre avec des bénéficiaires et le comité villageois de distribution (première communauté), village de Chegar el Guet', commune de Djonaba, département de Magta' Lahjar, Brakna (dépression de l'Aftout)

(Aïchettou Mint Bareck ; Marieme Mint Ebyad ; Tislîm Mint Abdallahi ; Ghabre Mint Bilal ; Sabrahe Mint Merzough ; Lahbousse ; El Walde Mint Bol Khayr ; Sidi Mohamed Ould Sidi Elemin ; absent : Selem Ould Ebyad)

Rencontre avec des bénéficiaires et Selem Ould Ebyad susmentionné de la seconde communauté du village de Chegar el Guet', commune de Djonaba, département de Magta' Lahjar, Brakna (dépression de l'Aftout)

Rencontre avec des bénéficiaires et le comité villageois de distribution, village de Chegar el Gharya, commune de Djonaba, département de Magta' Lahjar, Brakna (dépression de l'Aftout)

(président : Khadijetton Mint Lekhsy ; Secrétaire : membres : Ahmed Bahe Ould Sablaar ; Hassnyé Mint Sileymani ; Savietton Mint el Khady ; Fatimetton Mint Ely)

(Nuit à Maghta' Lahjar - FLM)



□ Le 3 décembre

L'équipe d'évaluation a été accompagnée, durant les visites dans la région de Brakna, le 3 décembre par :

Chérif Ahmed Ould Blal	Chef de service régional, Commissariat de la sécurité alimentaire, chef-lieu de Aleg, département de Aleg, région de Brakna
Mohamed Chy Ould Saleck	Coordonnateur régional de la région du Brakna et du Gorgol, Fédération luthérienne mondiale - FLM, département de Maghta' Lahjar, Brakna
Hussein Lekhweiter	Chef d'antenne, FLM, département de Mônguel, région de Gorgol
Megan McGlinchy	Chargée du bureau auxiliaire du PAM au chef-lieu de Kaédi, département de Kaédi, Gorgol

Visites dans la région de Brakna (dépression de l'Aftout), département de Maghta' Lahjar, commune de Maghta' Lahjar, village de Karama

Bilal Ould Moloud Chef du village

Comité villageois de distribution

(Maghalaha Mint Sambodé ; Cheibani Ould Abdalla ; Selma Mint Ahmed)

Visites dans la région de Brakna (dépression de l'Aftout), département de Aleg, commune de Chogar, quartier de la commune – Equipe 1

Bénéficiaires sélectionnés et non-sélectionnés

Visites dans la région de Brakna (dépression de l'Aftout), département de Aleg, commune de Chogar, campement nomade sédentarisé Oulad Béri à 15 km de Chogar (ils dépendent à la fois de Krémi, commune de Maghta' Lahjar, et Chogar, commune de Chogar) – Equipe 2

Abdat Ould Khalifa Chef de village, Oulad Béri, commune de Chogar

Bénéficiaires (Cher Sid Ould Ahmed Moustapha ; Moussa Mbilad)

Réunion dans la région de Brakna, département de Aleg, commune de Aleg, Chef-lieu de Aleg

Mohamed Abdel Wahab Ould Mohamed Vadel

Wali (Gouverneur)

(Nuit à Nouakchott)

□ Le 4 décembre

Réunion à l'Ambassade américaine

Joseph Le Baron Ambassadeur, Ambassade des Etats-Unis

David Brown Conseiller politique

Oumar M'Bareck Conseiller en environnement et développement rural,
Coordonnateur de l'assistance

Travail d'équipe et lecture

□ Les 5 et 6 décembre

Travail d'équipe et lecture

□ Le 7 décembre



Réunion au PAM
Richard Dalrymple Directeur adjoint
Jean-Martin Bauer Coordonnateur de l'opération d'urgence

Réunion à l'Ambassade d'Allemagne
Rüdiger Schulz Conseiller, Chargé d'affaires

Réunion au Commissariat de la sécurité alimentaire – CSA
Mohamed L. Ould Guig Commissaire à la sécurité alimentaire
Haroun Ould Hanefi Directeur de l'action humanitaire, Commissariat de la sécurité
 alimentaire - CSA
Isselmou Ould Cheikh Directeur adjoint, Observatoire de sécurité alimentaire – OSA,
 Commissariat de la sécurité alimentaire – CSA

Réunion préparatoire au PAM, Nouakchott
Richard Dalrymple Directeur adjoint
Jean-Martin Bauer Coordonnateur de l'opération d'urgence

□ Le 8 décembre

Restitution provisoire au PAM, Nouakchott
Rüdiger Schulz Conseiller, Chargé d'affaires, Ambassade d'Allemagne
Oumar M'Bareck Conseiller en environnement et développement rural,
 Coordonnateur de l'assistance, Ambassade des Etats-Unis
Naif H. M. Consul, Ambassade d'Arabie Saoudite
Mohamed V. Ould Bougueffa Consul honoraire de la Suède
Waled Abdallah Consul honoraire de Suisse
Abeïdna Sidi Ahmed Consul honoraire du Royaume Uni
Patrick Fougá Service de coopération et d'action culturelle - SCAC, France
Sy Hamady Samba Représentant national, FEWS Net
Rendt Gorter Coordonnateur du programme d'urgence, Oxfam – Grande
 Bretagne et représentant des cinq ONG partenaires du PAM
Manuel Januário Mucuho Commodity Manager, Vision mondiale
Richard Dalrymple Directeur adjoint
Willen van Roey Chargé de la logistique
Jean-Martin Bauer Coordonnateur de l'opération d'urgence
Christophe Perruchot Chargé du bureau auxiliaire du PAM à Kiffa

(Nuit à St-Louis, Sénégal – retour par la route par absence de vols, entre Nouakchott et Dakar, le 8 en après-midi et le 9 décembre)

DAKAR (SÉNÉGAL):

□ Le 9 décembre

Réunion au PAM
Jacques Roy Coordonnateur régional de l'opération d'urgence

Travail d'équipe et lecture

□ Le 10 décembre

Réunion



Tarmo Dix Patricia Lubitz	Premier Secrétaire, Ambassade d'Allemagne Ambassade d'Allemagne
Réunion Abdou Aziz Djédhiou	Secrétaire permanent du Comité national du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel - SP/CONACILSS
Réunion Josiaz Blok Manuel Vega	Conseiller en développement rural, Union européenne - UE Union européenne - UE
Dîner de travail Pablo Recalde	Représentant et Directeur du bureau de pays, Mali
□ Le 11 décembre Réunion Margot van der Velden	Chargé de l'analyse et cartographie de la vulnérabilité – ACV

Travail d'équipe, lecture, préparation de l'Aide-mémoire et de la restitution

□ Le 12 décembre Réunion avec les Représentants des bureaux nationaux du PAM Alice Martin-Daihirou Sory Ibrahim Ouane Richard Verbeeck	Représentante et Directrice du bureau de pays, Gambie Représentant et Directeur du bureau de pays, Mauritanie Représentant et Directeur du bureau de pays, Sénégal
□ Le 13 décembre Réunion au PAM, Bureau de pays du Sénégal Richard Verbeeck	Représentant et Directeur du bureau de pays

Préparation de l'Aide-mémoire et de la restitution

□ Le 14 décembre Préparation de l'Aide-mémoire et de la restitution	
---	--

□ Le 15 décembre Réunion à USAID/Food For Peace, Bureau régional, Dakar Caroline Hughes Kevin J. Sturr Halima Ouattara-Ayanou Dramane Mariko Mawa Diop	USAID/Food for Peace Food for Peace Officer, USAID/FFP Responsable du suivi de l'aide alimentaire, Food for Peace Responsable du suivi de l'aide alimentaire, Food for Peace Spécialiste de la sécurité alimentaire, Food for Peace
--	---

Discussion interne (PAM, ODD) de l'Aide-mémoire et de la restitution Gianpietro Bordignon Jacques Roy Margot van der Velden	Responsable régional de programme Coordonnateur régional des programmes d'urgence Chargé de l'analyse et cartographie de la vulnérabilité – ACV
--	---



□ Le 16 décembre

Restitution et présentation de l'Aide-mémoire au bureau régional de l'Afrique de l'Ouest à Dakar, en présence des représentants nationaux du PAM en Gambie, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal, les représentants gouvernementaux et les partenaires et autres parties prenantes (par téléconférence).

Une conversation téléphonique a eu lieu avec Stéphane Devaux (en mission en Mauritanie)
Stéphane Devaux Conseiller régional en sécurité alimentaire, Délégation de la
 communauté européenne, Ouagadougou, Burkina Faso

Fin de la mission sur le terrain.



Annexe 5

BIBLIOGRAPHIE

MALI :

- Agro Action Allemande, Tableau récapitulatif de distribution des céréales, 2003, Bamako, Mali
- FAO/PAM, Aide-mémoire de la mission conjointe de suivi de la situation alimentaire et agricole, février 2003, version provisoire (pas de changement par la suite), Bamako, Mali
- Gouvernement du Mali, Stratégie nationale de sécurité alimentaire et premier programme quinquennal 2003-2007 de mise en oeuvre, novembre 2002, Bamako, Mali
- Gouvernement du Mali, Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, mai 2002, Bamako, Mali
- Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales, Cellule d'appui au développement à la base – CADB, Décision numéro 02158/MATCC-56, relative à la distribution gratuite des 9 513 tonnes, le 13 décembre 2002, Bamako, Mali
- Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales, Cellule d'appui au développement à la base – CADB, Note technique sur le processus de distributions alimentaires gratuites des 9 513 tonnes - CADB, le 19 décembre 2002, Bamako, Mali
- Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales, Cellule d'appui au développement à la base – CADB, Rapport d'évaluation (logistique) relatif aux 9 513 tonnes, le 18 décembre 2002, Bamako, Mali
- Observatoire des marchés agricoles – OMA, Bulletins OMA, année 2003, Bamako, Mali
- Programme de restructuration des marchés céréaliers – PRMC, Évaluation des opérations de distribution alimentaire gratuite – Rapport final, Abboulaye Kah (consultant externe), mars 2003, Bamako, Mali
- Programme de restructuration des marchés céréaliers – PRMC, Manuel de procédures, Bamako, Mali
- Ministère délégué chargé de la sécurité alimentaire, Office des produits agricoles du Mali – OPAM, Plan d'intervention d'urgence, 1996, Bamako, Mali
- Ministère délégué chargé de la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, Bulletins du Système d'alerte précoce, No.197, situation fin octobre 2002, No.201, situation fin février 2003, No.207, situation fin août 2003, Bamako, Mali
- Ministère délégué chargé de la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, La méthodologie des enquêtes médico-nutritionnelles du SAP (www.sap.gov.ml), Bamako, Mali
- Ministère délégué chargé de la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, La méthodologie du Système d'alerte précoce – SAP (www.sap.gov.ml), Bamako, Mali
- Ministère délégué chargé de la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, Note expresse sur l'évaluation provisoire de la situation alimentaire en zone SAP – campagne agricole 2002-2003, octobre 2002, Bamako, Mali
- Ministère délégué chargé de la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, Notes techniques de la réunion d'expertise et recommandations, octobre 2002, Bamako, Mali
- Ministère délégué chargé de la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, Notes techniques de la réunion d'expertise et recommandations, février 2003, Bamako, Mali
- Ministère délégué chargé de la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, Rapport définitif de l'enquête médico-nutritionnelle et socio-économique dans le Sahel occidental, mai 2003, Bamako, Mali



- Ministère délégué chargé de la sécurité alimentaire, Système d'alerte précoce, Rapport de mission du Comité technique du PRMC au Sahel occidental - COCSSA, août 2003, Bamako, Mali
- Programme alimentaire mondial, Analyse et cartographie de la vulnérabilité – ACV, Mali : Profils de sécurité alimentaire des communautés et des ménages ruraux, Conte A. et N. Morrow, septembre 2002, Rome, Italie
- Programme alimentaire mondial, Lettre d'entente entre le PAM et le Gouvernement de la République du Mali (EMOP MRT 10249.0), et Annexe à la lettre d'entente, Assistance alimentaire d'urgence aux populations touchées par la sécheresse et la chute des productions céréalières, le 24 février 2003, Bamako, Mali
- Programme alimentaire mondial, Document de projet : Programme de pays – Mali (2003-2007), Conseil d'administration : WFP/EB.3/2002/8/1, octobre 2002, Rome, Italie
- Programme alimentaire mondial, Lettre d'entente, Attribution et engagements, Opération d'urgence (EMOP 10249), le 14 février 2003, Bamako, Mali
- Programme alimentaire mondial, L'expérience malienne de gestion du stock national de sécurité du Mali, Bamako, Mali
- Programme alimentaire mondial, Rapport d'évaluation des projets d'aide alimentaire à Bandiagara (MLI 1014.02 et MLI 1017.03), septembre 2003, Bamako, Mali
- Secrétariat permanent des donateurs, Accord pour la mise en oeuvre des recommandations du SAP pour la distribution de 9 513 tonnes au profil des populations de Kayes et Koulikoro (réf. : PRMC/0060/02 – 2628/27), le 25 novembre 2002, Bamako, Mali
- World Food Programme Vulnerability Assessment and Mapping - VAM (October 2001), Mali Rapid Vulnerability Assessment (not for distribution/not to be quoted), Rome, Italy
- Ministère délégué chargé de la sécurité alimentaire, Office des produits agricoles du Mali, Contrat plan no.7 Etat-OPAM 2003-2005, le 11 juin 2003, Bamako, Mali

MAURITANIE :

- Association de coopération et de recherches pour le développement – ACORD, Rapport de la distribution des vivres du PAM EMOP 2003 dans les communes des deux Hodhs, 25 mai au 27 juillet 2003, Nouakchott, Mauritanie
- Banque mondiale, La pauvreté en Mauritanie: approche multidimensionnelle, Document de travail no. 31, 1998, Nouakchott, Mauritanie
- Fédération luthérienne mondiale
- Ministère des affaires économiques et du développement, Office national de la statistique, Bureau central du recensement (www.ons.mr), Recensement général de la population et de l'habitat 2000, Population des communes, novembre 2002, Nouakchott, Mauritanie
- Ministère des affaires économiques et du développement, Office national de la statistique, Bureau central du recensement (www.ons.mr), Recensement général de la population et de l'habitat 2000, Répertoire des lieux habités (population sédentaire), série A, volume I, novembre 2002, Nouakchott, Mauritanie
- Mission conjointe de suivi de la vulnérabilité courante et évaluation des besoins d'aide alimentaire et non alimentaire (CILSS, FEWS NET, USAID/FFP, USAID/OFDA, PAM et CSA), Rapport de mission en Mauritanie, 19-24 mai 2003, Nouakchott, Mauritanie
- OXFAM Grande Bretagne, Document d'élaboration, Programme de lutte contre la sécheresse en Mauritanie – phase post urgence, août 2003, Nouakchott, Mauritanie
- OXFAM Grande-Bretagne, Étude de faisabilité agro-pastorale, Rapport provisoire, Harouna Diam N'Dongo, avril 2003, Nouakchott, Mauritanie
- OXFAM Grande Bretagne, Rapport d'enquête post-distribution, EMOP 10249 PAM/OXFAM GB (12/03/2003 au 09/04/2003), avril 2003, Djonaba, Maghtar Lajhar, Brakna, Mauritanie



- OXFAM Great Britain, Drought Cycle Management Model, Nouakchott, Mauritania
- OXFAM Great Britain, Drought Cycle Management Model, Nouakchott, Mauritania
- OXFAM Great Britain, Mauritania Drought Mitigation Programme – Concept Note (version 031124 Concept Notes – MDMP.doc), November 2003, Nouakchott, Mauritania
- OXFAM Great Britain, Mauritania Drought Mitigation Programme – Concept Note Annex (version 031124 Concept Notes ANNEX – MDMP.doc), November 2003, Nouakchott, Mauritania
- OXFAM Grande Bretagne, Zone d'intervention d'OXFAM-Grande Bretagne en Mauritanie, Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Bulletin de l'Observatoire de la sécurité alimentaire, no. 5, mai 2003, Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, Flash mensuel sur la sécurité alimentaire en Mauritanie, no. 28, juillet 2003, Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, Flash mensuel sur la sécurité alimentaire en Mauritanie, no. 30, septembre 2003, Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, Flash mensuel sur la sécurité alimentaire en Mauritanie, no. 31, octobre 2003, Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, Fiche de suivi mensuel des communes rurales à risque, Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, Fiche d'identification des zones rurales à risque (année 2000/2001), Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, Fiche d'identification des zones rurales à risque (année 2003/2004) (version provisoire), Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, 2002, Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, Bulletin semestriel d'information sur la sécurité alimentaire en Mauritanie, No. 5, mai 2003, Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, Fiche d'identification des zones rurales à risque (année 2000/2001), Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, Fiche d'identification des zones rurales à risque (année 2003/2004) (version provisoire), Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, Fiche SAP de suivi mensuel des communes rurales à risque, Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, Flash mensuel sur la sécurité alimentaire en Mauritanie, 2002, Nouakchott, Mauritanie
- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, Guide de remplissage de la fiche d'identification des zones à risque, 4 décembre 2003, Nouakchott, Mauritanie



- Premier Ministère, Commissariat à la sécurité alimentaire, Observatoire de la sécurité alimentaire, Objectifs et outils d'enquêtes de l'Observatoire de la sécurité alimentaire, 4 décembre 2003, Nouakchott, Mauritanie
- Programme alimentaire mondial, Accord entre le PAM et World Vision (partenaire de mise en oeuvre), relatif à la distribution des produits fournis par le PAM au titre des projets d'assistance alimentaire (EMOP 10147 et 10249), le 12 janvier 2003, Nouakchott, Mauritanie
- Programme alimentaire mondial, Accord entre le PAM et Fédération Luthérienne mondiale (partenaire de mise en oeuvre), relatif à la distribution des produits fournis par le PAM au titre des projets d'assistance alimentaire (EMOP 10147 et 10249), le 15 janvier 2003, Nouakchott, Mauritanie
- Programme alimentaire mondial, Accord entre le PAM et Oxfam Grande Bretagne (partenaire de mise en oeuvre), relatif à la distribution des produits fournis par le PAM au titre des projets d'assistance alimentaire (EMOP 10147 et 10249), les 15 et 16 janvier 2003, ainsi que l'Avenant à l'accord, en date des 19 et 22 mai 2003, Nouakchott, Mauritanie
- Programme alimentaire mondial, Accord entre le PAM et ACORD (partenaire de mise en oeuvre), relatif à la distribution des produits fournis par le PAM au titre des projets d'assistance alimentaire (EMOP 10147 et 10249), le 22 janvier 2003, ainsi que l'Avenant No. 1 au protocole d'accord, en date du 27 avril 2003, Nouakchott, Mauritanie
- Programme alimentaire mondial, Analyse et cartographie de la vulnérabilité – ACV, Rapport de mission, Enquête nutritionnelle rapide dans la région de l'Aftout - Mauritanie, février 2003, Bureau régional, Dakar, Sénégal
- Programme alimentaire mondial, Analyse et cartographie de la vulnérabilité – ACV, Rapport de mission, Enquête nutritionnelle rapide dans la région de l'Aftout - Mauritanie, août 2003, Bureau régional, Dakar, Sénégal
- Programme alimentaire mondial, Analyse et cartographie de la vulnérabilité – ACV, Rapport de mission, Enquête nutritionnelle rapide - Mauritanie, octobre 2003, Bureau régional, Dakar, Sénégal
- Programme alimentaire mondial, Document de projet : Programme de pays – Mauritanie (2003-2008), Conseil d'administration : WFP/EB.3/2002/8/2, octobre 2002, Rome, Italie
- Programme alimentaire mondial, La sécurité alimentaire et la vulnérabilité à la sécurité alimentaire dans les zones sud du pays – Mauritanie, juillet 2002, Nouakchott, Mauritanie
- Programme alimentaire mondial, Lettre d'Entente entre le PAM et le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie (EMOP MRT 10249.0), Assistance alimentaire d'urgence aux populations touchées par la sécheresse et la chute des productions céréalières, le 20 février 2003, Nouakchott, Mauritanie
- Programme alimentaire mondial, Rapport résumé de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays – Mauritanie (1998-2002), Conseil d'administration de février 2002 (WFP/EB.1/2002/5/1), Rome, Italie
- Programme alimentaire mondial (février 2002), Rapport de mission d'appréciation rapide des besoins alimentaires en Mauritanie, Diouf M., Bureau régional, Dakar, Sénégal
- République islamique de Mauritanie, Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, janvier 2001, Nouakchott, Mauritanie
- République islamique de Mauritanie, Ministère des affaires économiques et du développement (Office national de la statistique) et Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion, Profil de la pauvreté en Mauritanie – 2000, Projet enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV), avril 2002, Nouakchott, Mauritanie



- World Food Programme, Situation Report (15 October – 15 November 2003), Nouakchott, Mauritania
- World Food Programme Vulnerability Assessment and Mapping - VAM (March 2002), Mauritania Rapid Vulnerability Assessment, Rome, Italy
- World Food Programme Vulnerability Assessment and Mapping - VAM (October 2002), Mauritania Rapid Vulnerability Assessment (draft), Rome, Italy

CAP VERT, GAMBIE ET SÉNÉGAL :

- Concern Universal, Crop Failure and Food Shortage in The Gambia – 2002/03 Season : Finding and Recommendations of the Rapid Assessment (draft report 1.0 for comments) (November 2002), funded by the European Commission and the World Food Programme, in collaboration with : Action Aid, Freedom From Hunger Campaign, N'Jawarra Agricultural Training Centre, Methodist Mission Agricultural Programme, St.Joseph's Family Farm Centre, Banjul, The Gambia
- Concern Universal, Crop Failure and Food Shortage in The Gambia – 2002/03 Season : Finding and Recommendations of the Rapid Assessment (draft report 1.0 for comments) (May 2003), funded by the European Commission and the World Food Programme, in collaboration with : Action Aid, Freedom From Hunger Campaign, N'Jawarra Agricultural Training Centre, Methodist Mission Agricultural Programme, St.Joseph's Family Farm Centre, Banjul, The Gambia
- World Food Programme Vulnerability Assessment and Mapping - VAM (October 2002), Cape Verde Rapid Vulnerability Assessment (not for distribution/not to be quoted), Rome, Italy
- World Food Programme Vulnerability Assessment and Mapping - VAM (October 2002), Sénégal Rapid Vulnerability Assessment (not for distribution/not to be quoted), Rome, Italy
- World Food Programme Vulnerability Assessment and Mapping - VAM (July 2003), Sénégal Rapid Vulnerability Assessment (not for distribution/not to be quoted), Rome, Italy

GÉNÉRAL :

- CARE USA PHLS Unit (September 2001), An Overview of Targeting Approaches for Food-assisted Programming (draft), Sharp K., Atlanta, Georgia
- Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel - CILSS/Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO/ Programme alimentaire mondial - PAM, Rapport d'évaluation, octobre 2002, Rome, Italie
- Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel - CILSS/Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO/ Programme alimentaire mondial - PAM, Rapport d'évaluation, Rome, Italie
- Del Ninno, C. (June 1998), Efficiency of Targeting Food Programs : a Preliminary Investigation of the VGD and RD Programs (draft for discussion only) , Food Management and Research Projet, International Food Policy Research Institute (IFPRI), Dhaka, Bangladesh
- Hoddinott J. (March 1999), Targeting : Principles and Practice, Technical Guide # 9, International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington, D.C.
- Overseas Development Institute, A Critical Review of Approaches to Assessing and Monitoring Livelihoods in Situations of Chronic Conflict and Political Instability, Working Paper 191, Jaspars S. and J. Shoham, December 2002, London, UK



- Overseas Development Institute, Humanitarian Policy Group – HPG Report (2003), According to Need : needs assessment and decision-making in the humanitarian sector, Darcy J. and C.-A. Hofmann, London, UK
- Overseas Development Institute, Réseau Aide d'Urgence et de Réhabilitation, « Cibler l'aide alimentaire en vue d'empêcher la catastrophe en Éthiopie », RN Dossier, mars 1999, Londres, R.-U.
- Overseas Development Institute, « Targeting the Vulnerable : a Review of the Necessity and Feasibility of Targeting Vulnerable Households », Disasters 23(4) : 359-372, Jaspars S. and J. Shoham, Blackwell Publishers, 1999, Oxford, UK
- Programme alimentaire mondial, Division des stratégies et des politiques, Directives du PAM pour l'atténuation des effets des catastrophes, 2002, Rome, Italie
- Programme alimentaire mondial, Division des stratégies et des politiques – unité technique de nutrition (SP), Manuel d'alimentation et de nutrition, Rome, Italie
- Programme alimentaire mondial, Document de projet : Assistance d'urgence aux populations touchées par la sécheresse et la chute des productions céréalières – EMOP 10249.0, 2002, Rome, Italie
- Programme alimentaire mondial, Document de projet : Assistance d'urgence aux populations touchées par la sécheresse et la chute des productions céréalières – EMOP 10249.0), Révisions budgétaires de 2003 (001 de mars ; 002 d'avril ; 003 du 21 et 22 mai ; 004 de juin ; 005 et 006 de septembre ; et 007 de novembre), Rome, Italie
- Programme alimentaire mondial, Document de projet : Assistance d'urgence aux populations touchées par la sécheresse et la chute des productions céréalières – EMOP 10249.0), Révision budgétaire 006, 25 et 28 septembre 2003, Rome, Italie
- Programme alimentaire mondial, Questions de politique générale, Plan stratégique (2004-2007), Conseil d'administration : WFP/EB.3/2003/4-A/1, 15 octobre 2003, Rome, Italie
- Projet Sphère, Normes minimales dans le domaine de l'aide alimentaire, 1998
- Solagral, Food aid in three food-insecure regions of Africa : Southern Africa, Horn of Africa and the Sahel, ...
- Solagral, Regional institutional cooperation on food security in three food-insecure regions of Africa, ...
- World Food Programme, Emergency Needs Assessments Unit – OEN and Vulnerability Analysis and Mapping Unit - VAM (2002), Report on the Proceedings of the Expert Consultation on ENA, 12-14 November 2002, Castel Gandolfo, Italy
- World Food Programme, Emergency Needs Assessments Unit – OEN and Vulnerability Analysis and Mapping Unit - VAM (2003), Report on the Proceedings of the WFP-Partner Consultation on ENA : Food, 12-14 March 2003, Castel Gandolfo, Italy
- World Food Programme, Lessons on Targeting, Vulnerability Assessments and Monitoring in Emergencies and Rehabilitation – EMOPs and PRROs (draft 2), December 2001, Rome, Italy
- World Food Programme, Office of Evaluation, Evaluation Report on WFP Cereal Market Support Projects in three Sahelian Countries (Mali 2628 and 2628 exp., Mauritania 2533 and Senegal 3056), May/June 1990, Rome, Italy
- World Food Programme, Office of Evaluation, Full report of the thematic evaluation, Recurring Challenges in the Provision of Food Assistance in Complex Emergencies : the Problems and Dilemmas Faced by WFP and its Partners, Ockwell R., September 1999, Rome, Italy
- World Food Programme, Office of Evaluation, Monitoring & Evaluation Guidelines, December 2002, Rome, Italy
- World Food Programme, Office of Humanitarian Affairs, Operations Department, Emergency Field Operations Pocketbook, 2002, Rome, Italy



- World Food Programme, Vulnerability Analysis and Mapping - VAM, VAM Standard Analytical Framework : role and objectives of VAM activities to support WFP food-oriented interventions, June 2002, Rome, Italy
- World Food Programme, Vulnerability Analysis and Mapping - VAM, VAM Strategy for conducting Community Food Security Profiling of national food security and vulnerability issues, June 2002, Rome, Italy
- World Food Programme, Vulnerability Analysis and Mapping - VAM, VAM Strategy for conducting Secondary Data Analysis of national food security and vulnerability issues, June 2002, Rome, Italy
- World Food Programme, Vulnerability Analysis and Mapping - VAM, VAM Strategy for conducting Situation Analysis of national food security and vulnerability issues, June 2002, Rome, Italy
- World Food Programme, Vulnerability Analysis and Mapping - VAM, Vulnerability Issues Paper : annotated outline, June 2002, Rome, Italy